MICHEL MOATTI

Préface de Jennifer De Araujo

# RAPPORT SUR NORDAHL L.

ÉDITIONS HERVÉ CHOPIN

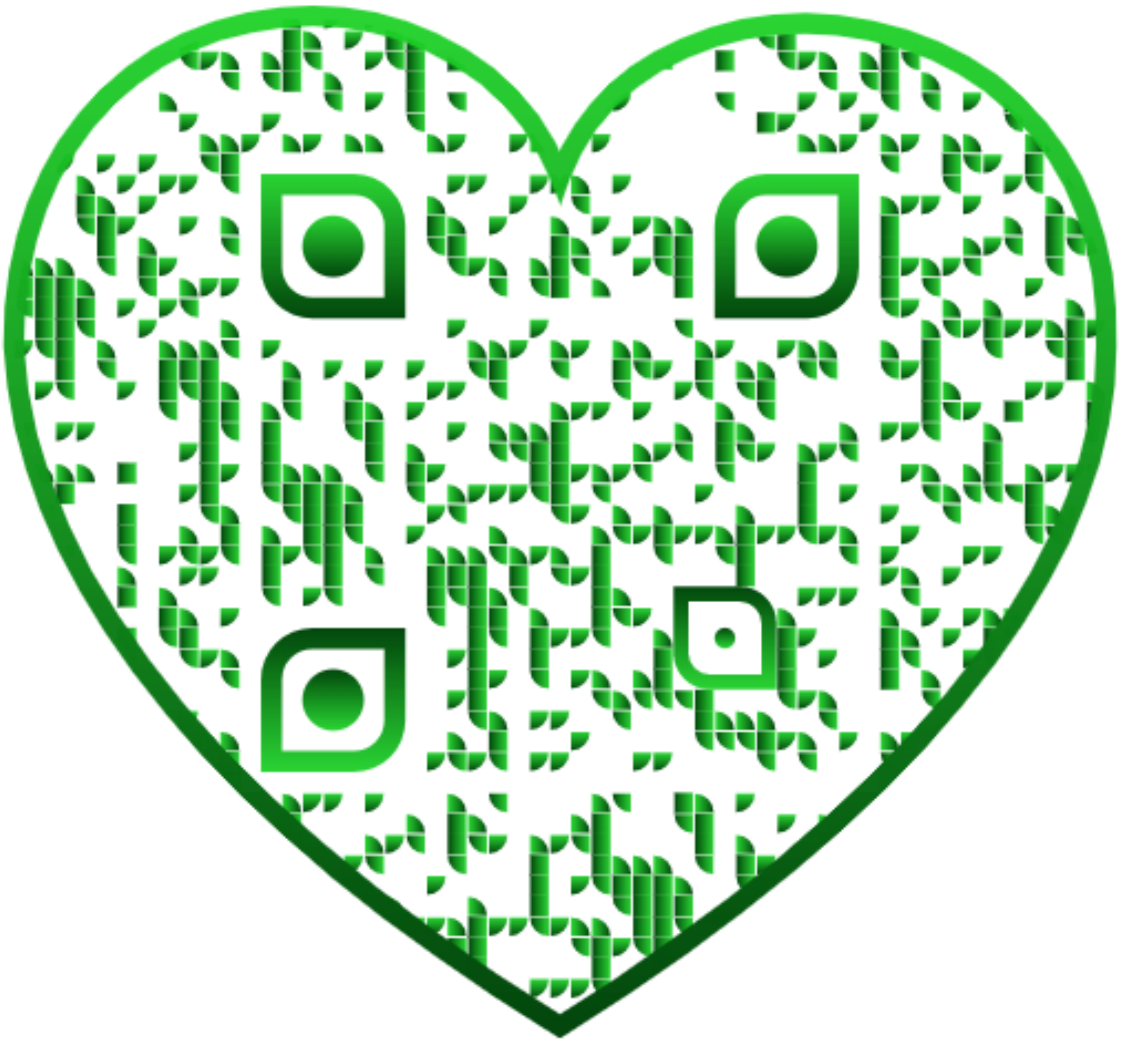

MICHEL MOATTI

Préface de Jennifer De Araujo

# RAPPORT SUR NORDAHL L.

ÉDITION DEFINITIVE

ÉDITIONS

HERVÉ
CHOPIN

# Du même auteur

## ROMANS

*Retour à Whitechapel*, Éditions Hervé Chopin, 2013
*Blackout Baby*, Éditions Hervé Chopin, 2014
*Alice change d'adresse*, Éditions Hervé Chopin, 2016
*Tu n'auras pas peur*, Éditions Hervé Chopin, 2017, prix Polar de Cognac 2017
*Les Retournants*, Éditions Hervé Chopin, 2018
*Et tout sera silence*, Éditions Hervé Chopin, 2019
*Les Jardins d'hiver*, Éditions Hervé Chopin, 2020
*Dog Island*, Éditions Hervé Chopin, 2021

## ESSAIS

*La Vie cachée d'Internet*, Imago, 2002
*L'Effet-médias*, L'Harmattan/DesHauts&Débats, 2010

© 2022, Éditions Hervé Chopin, Bordeaux

ISBN 9782357206762

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Directrice éditoriale : Isabelle Chopin
Conception de couverture : Philippe Arno-Pons
Maquette : Point Libre

© Éditions Hervé Chopin
32, rue Lafaurie-de-Monbadon – 33000 Bordeaux
www.hc-editions.com

*Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.*

*À Sarah.*
*À Tim.*

*À la petite fille dans la voiture.*

*Donne des mots au chagrin, fais parler la douleur qui se tait.*

William Shakespeare

*Quand la raison me revint avec le matin, – quand j'eus cuvé les vapeurs de ma débauche nocturne –, j'éprouvai un sentiment moitié d'horreur, moitié de remords, pour le crime dont je m'étais rendu coupable ; mais c'était tout au plus un faible et équivoque sentiment, et l'âme n'en subit pas les atteintes. Je me replongeai dans les excès, et bientôt je noyai dans le vin tout le souvenir de mon action.*

Edgar Allan Poe

# SOMMAIRE

Titre

Du même auteur

Copyright

Dédicace

Avant-Propos

Préface

Dans l'abîme

Avant la Noce

Jennifer

Grands nombres

Look

La Noce

Les chiens

Ring

Flash-back

Trois heures du matin

L'armée

Route de nuit

Boxe Thaï

Nuit du 11 au 12 avril 2017

L'aube

Triceps et protéines

Silence

Conférence de presse

L'affiche

Une silhouette frêle, de petite taille et vêtue d'une robe blanche

Les cauchemars des mamans

Une question d'image

Ariane

Saint-Quentin-Fallavier

14 Février

« Sur le chemin du pire jour de notre vie »

L'inconnu

14 Février / 2

« La réalité, elle est là… »

Pornographie infantile

Zahia

Tempus fugit

Sport-Études

Selfies

Défenses

Look 2

Frère et sœur

Déjà vu

Saint-Quentin-Fallavier / 2

Vacher

Love Dolls

Sheva

Pseudo : « La claque qui tue »

Clair de Lune

Rencontres

Damiens

Menteurs

Fuites

Fantôme

Asile

« L'accusé est reconnu coupable d'avoir donné volontairement la mort À Arthur Noyer »

Une leçon de ténèbres

Assises de l'isère

Remerciements

# AVANT-PROPOS

Une première version de ce livre devait être publiée à l'automne 2018.

Sur injonction de Nordahl Lelandais et de son avocat, qui menaçaient d'en demander l'interdiction judiciaire, ainsi qu'une allocation de dommages-intérêts, nous avons, mon éditeur et moi, d'un commun accord, décidé de différer la publication de l'ouvrage, et ce jusqu'à ce qu'une décision définitive ne soit rendue par la justice.

Pendant ces trois années, j'ai entretenu une correspondance privée avec Jennifer De Araujo, la maman de Maëlys. Je l'ai également rencontrée, chez elle, dans le Jura, pour des entretiens destinés à actualiser et nourrir cet ouvrage.

Jennifer De Araujo, et je tiens à la remercier profondément pour ce signe de confiance, a non seulement affronté la perspective de parler à cœur ouvert de « l'affaire », mais elle a aussi accepté d'en assumer la préface.

Aujourd'hui, alors que la cour d'assises vient de se prononcer, voici la version – elle aussi définitive – enrichie, remaniée et mise à jour du *Rapport sur Nordahl L.*

# PRÉFACE

On pourra raconter encore et encore le déroulé de la nuit du 27 août. Tous les moments qui se sont succédé et que je revis sans cesse. L'après-midi, puis la soirée. Lui, et son affreux t-shirt bleu. Il a montré à ma fille ces fameuses photos de ses chiens sur son téléphone. Maëlys m'a parlé plusieurs fois pendant la noce de cette histoire de chiens. Elle voulait que je les voie, moi aussi. J'ai suivi Maëlys jusqu'à la table de celui qu'elle appelait « son copain ». « *Son copain qui avait des chiens*. » Il m'a vue arriver. Il m'a aussi montré ses photos de chiens. Et je n'ai rien senti de suffisamment grave pour intervenir. Je m'en veux, bien sûr. Est-ce que cette culpabilité pourra disparaître un jour ? Je n'en sais rien. Est-ce qu'on peut revenir à cet instant-là, lire dans les yeux du monstre et pouvoir tout changer ?

Non, on ne peut pas.

Les heures de cette nuit-là ont duré des siècles. J'avais l'impression que cette nuit ne finirait pas. Chaque minute pesait des tonnes.

Je revois tout distinctement. Maëlys était si contente d'assister à un mariage. Nous partions ensemble, tous les quatre. Joyeux et excités parce que nous étions un peu en retard. Mais gais. Quelque part, sur la route, ma fille Colleen a fait un selfie avec Maëlys dans la voiture pendant le trajet vers Le Pont-de-Beauvoisin. La photo du pire jour de notre vie. Mes deux filles, à l'arrière, heureuses. Maëlys portait sa petite robe blanche. On aurait

pu s’arrêter, faire demi-tour sur une aire de service. Repartir et vivre un autre week-end. Et rien ne serait arrivé. Pour nous en tout cas. Mais sans doute qu’il aurait quand même été là, *lui*. Il aurait été là et il aurait pris une autre petite fille…

Plus tard, cette nuit-là, mes parents ont décidé d’aller se coucher. Ma mère a demandé à Maëlys si elle voulait rentrer avec eux. Elle a répondu qu’elle voulait jouer encore un peu. Ils sont partis. Elle est restée. Encore une fois, tout aurait été si différent, bien sûr. Mais on ne le sait jamais à l’avance.

Et puis, il y a eu l’alerte. Je suis restée des heures en état de choc. Mais les heures finissent quand même par passer. Puis les jours. Tout ça est expliqué dans les pages qui suivent.

Il y a eu ces affiches et ces affichettes, sur lesquelles on découvre le visage de sa propre fille. Je me souviens quand j’étais à la gendarmerie, pour y être auditionnée avec tous les autres. Il y avait les affiches, les anciennes. Il y avait la petite Marion, la petite Estelle Mouzin, tout ça, et je me suis dit : Maëlys va être là-dedans maintenant. Mais c’est étrange et horrible. On refuse d’y croire. Tout ça est tellement comme dans un film, qu’on est presque sûr que tout va rentrer dans l’ordre, qu’il suffit d’attendre. Mais pour moi, ça n’est jamais rentré dans l’ordre.

Je l’imagine dans sa voiture. J’ai vu les images de la caméra de surveillance de Pont-de-Beauvoisin. Un instant, une seconde sortie de la nuit. Elle est terrifiée, elle s’est tassée le plus loin possible du monstre qui conduit la voiture, juste à côté d’elle. Elle se doutait. Elle savait. J’avais parlé auparavant à Maëlys, et à sa sœur avant elle, des hommes comme lui. J’en ai moi-même eu peur quand j’étais une petite fille. J’étais très angoissée par les enlèvements d’enfants. Les monstres qui prennent et tuent les enfants. Alors je sais à quoi pensait Maëlys, dans la voiture, cette nuit,

en roulant vers Domessin. Toujours dans cette petite robe blanche que son avocat refusera de reconnaître comme une robe d'enfant.

Ce livre raconte ça. Ces moments que personne ne pourra faire revenir, sur lesquels personne ne peut plus agir. Ces moments silencieux et secrets d'une affaire criminelle.

Ce livre dit ce que je ressens profondément : perdre son enfant est la pire tragédie qui puisse arriver à des parents. Et le perdre dans ces circonstances est quelque chose d'effroyable. Parce que ses mensonges ont rajouté à ma douleur. Tout au long de l'instruction, ses mensonges ont ravivé ma souffrance.

Ce livre dresse le portrait d'un criminel qui a essayé de fuir ses responsabilités, et qui a passé l'essentiel de sa vie à mentir et à cacher ses mensonges. Peut-être plus intelligent qu'on ne l'avait pensé au début, même si j'ai beaucoup de mal à dire ça. Une sorte d'intelligence de l'esquive. Mais à l'arrivée, ses mensonges ont fini par voler en éclats, et tout son monde de tromperie s'est effondré.

Nous en sommes maintenant au temps du procès et de la condamnation… Ils ne réparent rien, ne guérissent rien. Et il n'y a pas de pardon.

Peut-être qu'ils m'auront débarrassée de lui pour de bon. Qu'il n'occupera plus toute cette place dans mes pensées et mes cauchemars.

Peut-être, mais seul le temps le dira, que les assises de Grenoble auront servi à ça : le renvoyer dans l'ombre qu'il n'aurait jamais dû quitter, toute cette horreur dans laquelle il a construit sa vie. Et qu'il me laissera retrouver Maëlys, d'une certaine façon. Qu'il ne sera plus jamais là pour s'interposer. Peut-être qu'il finira par disparaître définitivement de notre vue et de notre vie. Ça ne veut pas dire oublier. Mais commencer à se reconstruire, avec seulement les souvenirs heureux. Refermer une page, la plus terrible de ma vie.

C'est ce que sera ce livre : une chanson pour se dire au-revoir.

Je n’oublierai jamais cette nuit de Pont-de-Beauvoisin. Je n’oublierai jamais Maëlys. Chaque détail de son visage, chacune de ses paroles. Si je vis vieille, que la maladie d’Alzheimer me prend, et que je me mette à tout oublier, souvenir après souvenir, je sais qu’il restera Maëlys. Ce sera le dernier souvenir vivace, mon dernier souvenir.

Jennifer De Araujo

# DANS L’ABÎME

L’enquête concernant la disparition de Maëlys De Araujo le 27 août 2017 a fait sortir de l’ombre un personnage effrayant, imprévisible et froid, qui semble avoir pris un malin plaisir à semer derrière lui, partout où il était possible de le faire, des clichés effrayants de lui-même, ces « autoportraits patibulaires » qu’évoquera plus tard sa défense.

Mis en examen, ce personnage fut presque immédiatement mis en cause pour une autre affaire, de quatre mois plus ancienne. Comme si par-delà la tombe, la petite Maëlys avait désigné son meurtrier et sa précédente victime. Les deux fois, il a tué. Les deux fois, il a caché les corps, cherché à s’en débarrasser ; il a passé son téléphone en mode avion, esquivé, menti. Il s’est glissé sous les radars et s’est finalement fait appréhender grâce à des images sur des caméras de surveillance d’une station de lavage. Et d’autres, prises la nuit précédente, à 2 h 47 le 27 août par la vidéosurveillance d’un opticien, en centre-ville de Pont-de-Beauvoisin.

Il a nié encore, puis a avoué, tout en décidant de moduler chaque fois son discours aux derniers éléments relevés contre lui. Il avait l’explication facile. Du tac au tac, il répondait aux enquêteurs et aux magistrats. Oui : il avait réponse à tout.

C’est une histoire qui débute par l’enlèvement, la séquestration et la mort d’une petite fille qui n’avait pas neuf ans. Qui se prolonge par l’hypothèse d’une série de meurtres antérieurs, sordides, dont les

déterminants principaux se fondent sur des désirs homosexuels à demi refoulés, en tout cas largement dissimulés aux proches. Différents témoignages ont dessiné, depuis la mise en examen puis la condamnation de Nordahl Lelandais pour le meurtre du caporal Noyer, un profil paradoxal : celui d'un homosexuel homophobe, capable tout à la fois du plus grand mépris verbal pour les « tapettes » et d'une attirance irrépressible pour les hommes aux allures militaires et athlétiques. Il a visité des sites de rencontres gay. Il a eu des relations homosexuelles dans sa voiture, du côté du lac d'Aiguebelette. Il a fréquenté « *un homme qui se faisait appeler Tania et qui s'habillait en fille* ».

Il ne serait pas le premier à vivre dans ce paradoxe qui a surpris l'opinion publique. Edgar J. Hoover, le célèbre patron du FBI, était un homosexuel clandestin, parfaitement homophobe dans la vie de tous les jours. Omar Mateen, le tueur de la discothèque LGBT d'Orlando en juin 2016 qui fit cinquante morts, était connu pour fréquenter bars et sites de rencontres gay. L'enquête révélera ainsi des aspects intimes, comme cette relation avec son « soumis », vêtu de latex, qu'il enfermait dans le coffre de son Audi. De manière parfaitement consentie, confirmera son partenaire de jeux dans lesquels les uniformes militaires et les simulacres de domination et de violence jouaient les premiers rôles.

Dans ce livre, il va être question de mensonges, d'artifices, de manipulations, de subornation, de violence, parfois aveugle et démesurée. Il va être question de la mort d'une enfant et d'un jeune homme, qui avaient leur vie encore à faire. La maman de Maëlys, Jennifer De Araujo, le dira avec des mots saisissants de violence et de vérité le jour des aveux de Nordahl Lelandais, actant définitivement le périmètre réel de la tragédie : « *On ne la verra plus jamais, je ne pourrai plus la serrer dans mes bras et lui dire à quel point je l'aime*. »

L'amour sera partout dans ce drame. Son amour pour Maëlys, Jennifer De Araujo l'a crié sur sa page Facebook, l'a clamé d'une voix brisée en

conférence de presse. Elle me l'a exprimé dans une correspondance de plusieurs années et répété au cours d'entretiens déchirants. Elle m'a dit qu'elle voulait surtout me parler de la souffrance de sa petite fille et des souvenirs qu'elle garderait à jamais. « *Je vous montrerai le dernier dessin de Maëlys. Quelques mots d'amour et l'empreinte de ses petites mains…* »

Son amour pour Maëlys, sa sœur Colleen l'a exposé sans trembler lors des obsèques de la fillette : « *Je voulais te dire je t'aime, un mot qui n'a jamais été dit entre nous*. » Elle l'a redit, avec une force qui a surpris la cour, en interpellant Nordahl Lelandais en pleine déposition, aux assises de Grenoble.

Leur amour pour leur fils Arthur, les parents du caporal Noyer l'ont exprimé dans des marches silencieuses, en promenant dans les rues de Chambéry des portraits de leur fils disparu accompagnés de la légende « *Nous t'aimons*. » Ce portrait, géant et encadré, sera encore là aux assises de Chambéry, exposé pendant toute la durée du procès face au box de l'accusé, que celui-ci parfois croisera du coin de l'œil. Au cours des débats, appelée à témoigner, Cécile Noyer-Maltet, sa maman, aura elle aussi ces mots bouleversants, presque identiques à ceux de Jennifer, les immenses douleurs produisant les mêmes pensées : « *Mon fils me manque tous les jours ; je ne pourrai plus jamais le serrer dans mes bras, je ne le verrai pas vieillir.* »

Elle avait déjà écrit sur sa page Facebook, le jour anniversaire de la disparition du caporal Noyer, ces mots simples de douleur abyssale : « *Tu nous manques, tu nous manques tellement…* »

C'est pour toutes ces raisons que l'histoire criminelle dont Nordahl Lelandais est le pivot et le personnage principal – même si en écrivant cela on prend le risque de renvoyer les victimes au seul rang d'objets, confirmant le statut que tout psychopathe accorde à ses proies – est singulière dans les annales criminelles. Elle constitue un mystère humain, un peu plus épais à chaque jour qui est passé. Parce qu'au-delà de

simplement s'écrire dans le fil de l'actualité, cette histoire résonne. Elle nous plonge dans la stupéfaction et dans la colère.

Sur Facebook, Twitter, Instagram et les autres protocoles d'échanges numériques, l'affaire s'est répandue comme un fluide, occupant pour la plupart d'entre nous, aux moments de ses pics médiatiques – et ils sont nombreux dans celle-ci – tous les interstices de nos vies. Boulimique et avide, l'affaire s'est nourrie sans cesse de nouvelles particules narratives, des plus autorisées aux plus burlesques, des plus abjectes aux plus dignes. Elle s'est transformée, amplifiée, déformée comme une matière plastique et flexible. C'est une histoire de souffrances et de larmes, de rage, de haine aussi parfois.

Certaines affaires, par la dimension accablante des faits et leur publicité, font de l'accusé en attente de jugement bien plus qu'un présumé innocent : il devient presque instantanément un « présumé coupable ». « *Les indices graves et concordants de culpabilité*, écrivait M^e^ Leclerc, le grand avocat pénaliste, *sont de véritables présomptions de culpabilité, et celui qui est confronté à la justice, inculpé, mis en examen, prévenu ou accusé, est un innocent de principe contre lequel pèsent de telles présomptions de culpabilité qu'il est déjà un semi-coupable qui devra, s'il veut échapper à la condamnation, détruire les indices accumulés contre lui*. »

Ni la presse, dont la langue a fourché cent fois au cours de l'instruction en qualifiant Nordahl Lelandais de « coupable »[1], ni une large partie du public, n'ont jamais vu dans ce dernier un présumé innocent. Sans doute la gravité des indices a-t-elle été renforcée dans cette intuition par la nature des profils, en particulier par l'âge de la petite victime et le flegme du mis en examen, qui firent rapidement du maître-chien de Domessin un monstrueux suspect.

De même, la personnalité du caporal Noyer, se révélant au fil des témoignages de ceux qui l'ont connu, militaire accompli, sérieux, joyeux, « *solaire* », « *chevaleresque* », calme et apaisant, « *faiseur de paix* » dira un

de ses supérieurs, cette personnalité produira un terrible contraste avec celle de l'accusé, militaire raté, querelleur, coureur de jupons mythomane et dissimulateur, violent et sournois.

Les lignes qui suivent entendent lever une partie du mystère dans lequel Nordahl Lelandais cherche depuis les toutes premières heures à dissimuler les faits et à disparaître. C'est ce mystère, en plus du caractère terrible des actes, qui a soulevé ces flots passionnels autour de « son » affaire. Des effusions multiples, des haines farouches et presque barbares ont fait réclamer pour l'homme de Domessin des châtiments et des tortures venues du fond des âges. La lecture de la trajectoire de Nordahl Lelandais est, depuis le premier jour de sa mise en cause, perturbée par des ellipses et des vides. Ce sont ces points de suspension que je souhaite à présent remplacer par un récit, un *rapport*, dont l'objectivité revendiquée par le terme lui-même sera sans cesse menacée par les clameurs et les silences de l'autorité judiciaire, des enquêteurs et de la presse, ainsi que par ma propre porosité à leurs influences.

Il s'agit d'un récit sans vrais témoins, parce que ceux qui viendront dire ce qu'ils ont partagé avec lui n'ont pas connu le vrai Nordahl Lelandais. Ils ont simplement frôlé un homme, dans différentes situations, sous différents masques, mais jamais ils n'ont croisé le meurtrier que l'instruction a dévoilé et que la cour d'assises a confirmé. Ni le possible pédophile, ni le présumé tueur d'enfant, ni l'homosexuel inhibé en quête de rencontres secrètes et nocturnes. Seuls quelques-uns, au tout dernier instant, ont compris, quand il a levé le masque. Et ceux-là, malheureusement, ne peuvent plus témoigner.

Ainsi, certains témoins, ex-amantes ou ex-amis, en sembleront encore tétanisés devant la cour, lorsqu'ils chercheront désespérément à faire correspondre leur souvenir avec l'individu qui se terre dans le box vitré, lui enjoignant de parler, sans doute autant pour l'entendre enfin dire la vérité que pour tenter de retrouver une voix perdue et indéchiffrable.

Alexandra, une ancienne proche, effondrée, qui a dîné avec Lelandais le lendemain de la mort du caporal Noyer : « *Il n'y avait rien dans son attitude, ce 13 avril, qui pouvait laisser penser qu'il avait tué quelqu'un la veille*. »

Elle tentera, peut-être plus que quiconque lors des assises, de faire avouer Nordahl Lelandais, le poussant dans ses ultimes bastions émotionnels. « *Tu leur dois la vérité Nordahl !* » lui lancera-t-elle, dépitée, comprenant qu'il ne lâchera pas.

Son meilleur ami, Nazim, dira à peu près la même chose de ce dîner où il était également, aux bords des larmes. « *Il était comme si de rien n'était…* »

Nazim s'est alors tourné vers son ancien camarade et a tenté une dernière supplique : « *Dis ce qu'il y a à dire.* »

Mais là non plus, il ne dira rien. Rien de neuf en tout cas. C'est le caporal Noyer qui l'a agressé. Il n'a fait que se défendre. Pour les parties civiles, sans doute qu'il faudra ajouter à la douleur du deuil le désespoir de constater cette muraille glacée et inébranlable.

Il est temps d'ouvrir ce récit particulier, en le replaçant dans un contexte psychologique, sociologique, historique, médiatique, fantasmatique aussi, sans lequel, qu'on le veuille ou non, on ne pourrait correctement suivre l'affaire.

Celle-ci exprime le désarroi, la détresse, non pas d'individus isolés face à leurs terreurs, mais d'une société tout entière confrontée à la violence, l'instabilité et l'indicible, comme l'est toujours la mort brutale d'un enfant.

Certains ont vu ou cru discerner dans ces tragédies emboîtées la marque d'une civilisation en crise profonde de repères et de sens.

Une époque engluée dans les peurs collectives et l'anxiété sociale.

L'historien Jean Delumeau l'écrivait déjà en 1978 dans son ouvrage *La Peur en Occident :* « *Non seulement les individus pris isolément, mais les*

*collectivités et les civilisations elles-mêmes sont engagées dans un dialogue permanent avec la peur.* »

Ce sentiment ne s'est pas atrophié avec l'irruption massive des nouvelles technologies dans nos vies quotidiennes. Bien au contraire. Sont souvent citées comme causes probables de cette permanence des grandes peurs sociétales l'accès permanent par tous à une actualité de plus en plus riche, dont l'un des axes de développement économique reste le fait divers, et qui conduit à une surmédiatisation des violences sous toutes leurs formes. La consommation de jeux vidéo et de séries audiovisuelles ultra-violentes. Une situation internationale de conflits anxiogènes. Et sans aucun doute, le surgissement de drames spectaculaires dans les parties les plus reculées du territoire national, qui porte à croire que personne n'est à l'abri, ou que nul ne se sent à l'abri d'un acte violent voire mortifère. Il suffit de se poser un instant devant une chaîne d'information en continu, ou d'ouvrir un quotidien régional pour réaliser qu'on peut tomber sous les balles d'un terroriste dans un supermarché de village audois, se faire égorger dans une zone industrielle de l'Isère ou dans une rue paisible de Conflans-Sainte-Honorine, massacrer à l'arme blanche au Chambon-sur-Lignon. Se faire poignarder en plein Paris un samedi soir de printemps.

Des petites filles nommées Angélique, Estelle, Marion ou Delphine disparaissent en Seine-et-Marne, dans le Nord, le Lot ou le Calvados. Dans le Nord encore, ou le Puy-de-Dôme, la France découvre avec stupeur que d'autres petites filles appelées Typhaine ou Fiona n'ont pas été enlevées, mais mises à mort par leurs propres parents. Dans l'Aisne, un petit Tom est découvert assassiné et portant les traces d'un viol. Parfois même, et je l'ai évoqué dans un autre ouvrage, ce sont des enfants qui en tuent d'autres, plus petits qu'eux et qu'ils martyrisent aussi bien que l'eussent fait des « grands ».

Toutes ces épouvantes ne sont pas nouvelles. Elles sont de tout temps et de partout. Simplement, leur écho est monstrueusement amplifié par les

outils contemporains de communication et d'information. Instagram, Facebook, Twitter ou Snapchat relaient les émotions et les peurs. BFM, LCI, CNews, France Info et les autres les relaient H24, en un épuisant bruit de fond. Et leur donnent une existence collective qui les renforce.

Pourtant, les mêmes craintes, les historiens le savent, animaient les parents des XVI^e^, XVII^e^ ou XVIII^e^ siècles, persuadés par des rumeurs puissantes qui anticipaient le buzz actuel des médias sociaux, que des bandes nocturnes enlevaient et assassinaient les enfants.

Mais à l'heure de Twitter, des alertes Google, des notifications d'actualité qui nous traquent sur tous nos terminaux, non, personne, décidément, ne peut se croire à l'abri. Pas même au cœur de l'été, dans l'enceinte joyeuse d'une noce, où ne sont invités que des amis et membres de la famille.

Maintenant qu'une épidémie surgie du fond des âges a balayé le monde, revendiquant les exclusivités et toutes les attentions médiatiques, les regards restent malgré tout fixement braqués sur Nordahl Lelandais.

Depuis le premier jour, les premières heures, l'affaire est devenue l'histoire de tout le monde. L'histoire dont tout le monde parle, que tout le monde écoute. Et que tout le monde invente.

Ce qui suit n'est pas l'histoire de Nordahl Lelandais. Pas tout à fait. Son histoire, lui seul pouvait et aurait pu la dire complètement. Il en est le seul et véritable auteur. Lui seul la connaît, dans ses moindres détails. Et encore. Un homme qui consulte des sites pornographiques mettant en scène des enfants, alors même qu'il vient tout juste de kidnapper une fillette et de l'assassiner, reconnaît-il encore les détails de sa propre destinée ? Un homme qui enlève une petite fille sous les yeux de ses parents, en pleine fête une nuit d'été, s'enfuit avec elle en auto, l'assassine brutalement et revient benoîtement se mêler à la noce, a-t-il encore toute la lucidité pour évoquer le récit de sa vie ? Il ne s'agit pas de laisser entendre qu'il est fou, ou suffisamment engagé sur le chemin de la folie pour n'avoir ni à dire, ni à

subir les conséquences de ses actes. Les experts, eux encore, ont tranché et éclairé ses juges. Mais sa vie ? N'en a-t-il pas déjà falsifié les fragments essentiels ? Ne les a-t-il pas depuis longtemps modifiés, inversés, chamboulés, effacés au gré de ses désirs, de ses mensonges, de ses feintes et de ses divagations géographiques et mentales ? Connaît-il les détails de l'abîme qu'il a patiemment construit et dans lequel il s'est enfoncé chaque seconde un peu plus ?

C'est ce qu'affirmera l'avocat de la famille Noyer, dans sa plaidoirie aux assises de Savoie, en mai 2021 : « *Quatre ans et vingt-neuf jours après la mort d'Arthur, Nordahl Lelandais se terre dans ses mensonges pour réciter sa pièce de théâtre et dire sa vérité…* »

Lorsqu'il a commencé à fournir ce qu'il a appelé « *ses explications* », Nordahl Lelandais en est chaque fois resté à des versions très personnelles, assez peu éloignées au fond, malgré les aveux, de ses « *explications* » des premiers jours, qui n'étaient manifestement que des mensonges. L'adverbe « *involontairement* », utilisé par le procureur (parfois remplacé dans les comptes rendus ou les dépêches par « *accidentellement* »), qu'il accolera, jusqu'à la fin de la seconde semaine des assises de Grenoble, aux circonstances de la mort de Maëlys De Araujo, a constamment laissé pour le moins sceptiques instruction, enquêteurs et public. Le suspect a toujours refusé d'aller au-delà de ses aveux et de ses adverbes. D'une manière générale, les enquêteurs découvriront vite que le meurtrier de Maëlys refuse de reconnaître quoi que ce soit spontanément, et qu'il faut qu'ils lui présentent des éléments de preuve, souvent d'ordre médico-légal (de l'ADN, des traces de sang, des fractures sur un os) pour qu'il accepte d'amender ses propos. En tâchant toujours d'édulcorer sa responsabilité. Il semble ne vouloir accepter d'avouer que ce que sait déjà de manière objective l'enquête. Sa défense est une lente reculade calquée sur l'avancée de l'enquête, et dont nul ne sait jusqu'où elle peut conduire.

Il était question d'une demi-feuille de papier ? Même pas. On peut traduire ses déclarations spontanées en cinq lignes :

Il a emmené Maëlys dans sa voiture puis il l'a tuée « *accidentellement* » ; ensuite, il a déposé le corps près de sa maison. Il est retourné au mariage, puis est revenu chez lui. Il a récupéré le corps, qu'il est allé cacher en pleine forêt, dans le massif de la Chartreuse.

Deux adverbes lui suffiront pour expliquer deux morts. Accidentellement. Involontairement. Cette nouvelle stratégie, laconique et minimaliste, renforce ce sentiment de doute, de dissimulation, d'artifice qui plonge l'affaire dans le plus grand malaise. Un internaute lancera sur Facebook : « *Il prend la société pour des cons !* » « *Ma vérité, je la dirai* », a-t-il lâché en ouverture des séances à ses amis réunis devant la cour d'assises. Mais non. Il n'a rien concédé. Rien avoué de plus que ce qu'il ressasse depuis l'instruction. Il est demeuré cette énigme. Un personnage presque irréel, qu'il faut chaque instant essayer de décrypter et de concevoir. Pour l'imposer au réel.

Certains ont alors pensé à ces mots empruntés à Albert Camus, cités lors du procès d'assises du (faux) Dr Romand, assassin de toute sa famille en 1993 : « *N'hésitez pas : promettez d'être vrai et mentez le mieux possible.* »

Raconter l'affaire de Maëlys, et celle du caporal Noyer, c'est raconter Nordahl Lelandais, y compris là où il a choisi de mentir ou de se taire. Parce qu'il faut bien que quelqu'un parle.

Ce n'est pas son histoire : c'est l'histoire de ses silences, de ses absences et de ses *peut-être*.

C'est un frôlement, un glissement le long de son anéantissement en tant qu'être humanisé. L'histoire, disent déjà ceux qui la suivent, de la construction d'un *monstre social* qui nous plonge dans l'effroi, à l'image de

celui qu'ont suscité les grands criminels historiques, dont l'éclat sinistre nous éclabousse à jamais de terreur et d'incompréhension. Même si son avocat, M[e] Jakubowicz, a réfuté ce terme et promis les pires destins à ce livre s'il utilisait l'expression, comment désigner autrement celui qui enlève une petite fille dans une noce où il s'était glissé, avant de l'emmener au bout de la nuit pour l'assassiner ? Comment nommer celui qui, au lendemain d'une nuit où il a tué un jeune homme de 23 ans, dans un déchaînement de violence, va au cinéma, fait la fête avec des amis, s'y montre joyeux et parfaitement « *normal* » ?

Osons une fois dans cet ouvrage une définition personnelle : un monstre est celui qui, juste après avoir tué dans les conditions les plus abjectes une petite fille, consacre deux heures et dix-sept minutes – ce temps a été établi par l'enquête – à nettoyer chaque centimètre de sa voiture pour tenter d'y effacer toute trace de sa petite victime.

La tragédie de la petite Maëlys De Araujo, la douleur insensée de ses parents, le drame de la mort du caporal Noyer, la dérive mortifère de Nordahl Lelandais, la violence et l'instabilité psychologique qui s'y attachent, la cohabitation de querelles dérisoires, dans un même temps et un même lieu, avec des événements terribles, la fièvre médiatique, la curiosité du public, tout cela compose finalement l'histoire de notre époque.

C'est l'histoire de mensonges, de plans soigneusement ou hâtivement bâtis, exécutés à la diable au plus profond de nuits insomniaques. Ces nuits de Pont-de-Beauvoisin ou de Chambéry, que certains experts qualifieront de somnambuliques, comme pour en expurger une part de responsabilité. Il s'agit de trajets sournois, d'allers-retours, de chemins de montagnes et de ravines où l'on abandonne des corps aux rongeurs et aux éléments, en espérant qu'ils en élimineront les dernières particules d'ADN révélateur et les traces de coups, et qu'il ne restera rien à soumettre à la médecine légale. « *Il va en dépenser de l'énergie pour que l'on ne le retrouve jamais, ce*

*corps* », dira l'avocate générale aux assises de Savoie dans l'affaire d'Arthur Noyer.

Il a bredouillé, affirmé, commencé des phrases sans jamais les finir. Les mensonges sont un système. Il les enfile comme des perles sur un collier fantaisie. Petits et gros. Il n'a jamais vu le caporal Noyer. Il n'a jamais pris Maëlys dans sa voiture. Il invente des coups reçus à Chambéry, coups assénés par le jeune militaire, qui lui ont brisé l'arcade sourcilière. Aucun de ses amis qui dînent avec lui le lendemain ne remarque cette blessure. Il invente un poignet cassé et se fabrique un faux plâtre pour éviter de se rendre à son travail, expliquera une de ses anciennes petites amies. « *C'est quoi ce bordel ? Tu as fait quelque chose ?* » lui demandera une autre de ses « ex », qui vient d'apprendre par la presse sa mise en examen pour les deux affaires. « *Non, mon cœur. Rien. Je n'ai pas tué ce mec, je n'ai pas tué la petite, je n'ai tué personne.* »

C'est l'histoire aussi des empreintes. Des souvenirs. Des témoignages. Des éléments qui résistent mieux que les chairs au temps qui passe, comme les données numériques sur les cartes mémoire. Comme cette minuscule goutte de sang sous un tapis de coffre, qui scellera l'affaire. Comme cette vidéo d'agression sexuelle commise, dans la maison de ses parents, par Nordahl Lelandais sur sa petite cousine de six ans et retrouvée par les enquêteurs sur son téléphone portable.

Ce livre évoque les mots, les récits, les témoignages, les ambiances, les odeurs et les sons des affaires criminelles de Nordahl Lelandais. Au fil des années, des détails inconnus ont été dévoilés, d'autres contestés, repris, négociés, parfois jusqu'au troisième chiffre après la virgule. Puis confirmés, souvent. Des dépositions et des expertises se sont affrontées. Contredites. D'une photographie ou d'une image de vidéosurveillance, on a fait cent lectures différentes. D'un décalage d'une minute entre deux témoignages,

on fera une heure d’audience. De cette matière auraient pu naître mille et une histoires. Passé le verdict, on n’en retient plus qu’une. Celle d’un voyage vers ce que certains appellent « la part inhumaine » de l’être humain.

Maintenant, il faut aller chercher dans les signes, les traces, les témoignages comment s’est construit Nordahl Lelandais à travers les années. Comment il a pu être là, à Pont-de-Beauvoisin, prêt à commettre ce qu’il y a commis. Où a-t-il disparu, après ses allers-retours entre Domessin et la noce, cette nuit terrible de la fin du mois d’août 2017 ? Pourquoi a-t-il, cette nuit d’avril à Chambéry, laissé le temps glisser, jusqu’aux petites heures du matin après que sa route a croisé celle du caporal Noyer ?

Les experts ont instruit son profil psychologique et dit qu’il n’y avait pas folie. Quoi qu’il en soit, il y a des éléments qui se sont présentés à lui, et qu’il a saisis pour se transformer en criminel. Des hommes et des femmes qu’il a croisés, des écoles ou des collèges qu’il a fréquentés, des sites internet qu’il a visités. Des situations qu’il a improvisées, des choix qu’il a faits. Mais il n’est pas simplement « devenu ce qu’il était », comme aurait dit Nietzsche, l’incitant à révéler sa personnalité profonde : il s’est imbibé de son époque, et il a patiemment fait de lui ce qu’il souhaitait intensément être. Et ce qu’il est apparaîtra évidemment plus compliqué que ces épithètes confuses qui tournent en boucle dans les médias : « serial loser », « fanfaron pathétique », « prédateur de l’Isère » ou « génie du mal ».

Ce sont ces fragments, ces éclats de la vie de Nordahl Lelandais qu’il va falloir trouver et raccommoder pour restituer ce fantôme insaisissable qui a effrayé la France.

Maintenant, il faut écrire le visible et l’invisible de cette histoire.

1. Le plus spectaculaire de ces glissements sémantiques aura sans doute eu lieu lors de cette interview du colonel Touron, patron de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale par le journaliste Laurent Bazin, sur la découverte de la tache de sang de Maëlys dans le coffre de Nordahl Lelandais. Le journaliste y posa la question suivante : « *C'est la première fois que la science permet de coincer un coupable qui niait ?* »

# AVANT LA NOCE

L’envie de tout savoir ; celle de détourner le regard. Ou d’oublier. De se persuader que tout cela n’est arrivé qu’au détour d’un rêve, un mauvais rêve dans une nuit trop chaude, de fièvre ou de nausée. C’est peut-être ce qu’il a fait, *lui*, quand les policiers ont commencé à poser les questions et à tourner autour du pot. Un rêve. *J’ai rêvé tout ça. Je continue à rêver*. Tout cela n’a pas plus de substance qu’une pensée nocturne, ou qu’une vie minuscule, aussi vite née qu’éteinte, comme celle que l’on passe sur Internet, à faire des choses qui ne sont pas tout à fait des choses, à échanger en signant d’un nom qui n’est pas tout à fait le nôtre. Une connexion, qu’un ordre de déconnexion viendra vite effacer. Il n’en restera rien. Peut-être un souvenir, vague, au mauvais goût, comme un lendemain de cuite. Des pensées obsédantes, dont on ne se défait pas. Qui tournent et reviennent. En boucles humides et aigres. Mais ils ont insisté. Il a fait ça. Tout ça. Il a essayé de le cacher. De le dissimuler. À tout le monde. À lui aussi, d’abord. *Ça va me mettre dans la merde*. Dans une sacrée merde. Il ne faut pas que ce soit lui. Non. Si ça se sait, tout va s’arrêter. Il n’y aura plus rien, ni joies ni peines. Plus de temps mort où flotter. Ils vont le *faire chier*. Ils vont lui *casser les couilles*. Putain, ce n’est pas à eux de décider pour lui, quand même. Ce n’est pas parce qu’il aime en faire un peu à sa tête qu’il faut le faire chier, pas vrai ? Pour une *connerie* ? Bon. Il est trop tard pour refaire le film. On est sur du lourd, là, estime-t-il. Puisque ce n’était pas un rêve d’Internet,

une simple connexion qu’on pourra effacer en vidant le cache de son navigateur, alors il faut qu’il supprime l’impensable. Il faut nettoyer les traces. Nettoyer au Teepol partout où elle a posé son corps minuscule. Laver à grande eau savonneuse son Audi A3, qui lui donnait des ailes. Qui lui donnait les moyens de se croire invincible, de flotter au-dessus des autres, d’aller plus loin et plus vite. Avant. Avant la nuit. Avant le mois d’août. Avant la noce.

# JENNIFER

Elle a grandi aux Abrets, à quelques kilomètres de Pont-de-Beauvoisin. Enfance en Isère. École d'infirmières à Bourgoin-Jallieu. Si l'on tire une droite qui passe par ces trois points, et qu'on la prolonge des deux côtés, à l'ouest, on tombe sur Saint-Quentin-Fallavier, où est enfermé le tueur de Maëlys, et à l'est, sur le village de Domessin, où il a probablement assassiné la petite fille. Si l'on prolonge encore le trait à l'est, on arrive sur le massif de la Chartreuse, où le corps de Maëlys a été retrouvé, six mois après l'enlèvement. Plus à l'ouest, il y a l'hôpital psychiatrique du Vinatier, où Lelandais a été interné en 2018. Et au juste milieu de ce segment, La Tour-du-Pin, où repose sa petite victime. Tout cela dessine une droite parfaite. Comme si des destinées avaient été tracées à la règle sur un tableau noir. Bien entendu, ce n'est pas le cas, mais rien ne nous oblige à croire que le hasard seul décide de nos vies.

Jennifer De Araujo, après une correspondance de plusieurs années, a accepté de me rencontrer, pour raconter son versant de l'affaire : celle qui se vit souvent à l'abri des médias, des caméras et des imprécations des réseaux sociaux.

La première fois que nous nous sommes vus, c'était pour dîner, dans un restaurant, au cœur de ce Jura qui lui sert de refuge, et semble la protéger de l'Isère où elle a grandi et où tout s'est joué. C'était un soir de semaine, et nous étions presque seuls dans une grande salle, aux lumières chaudes et

aux sièges vides. Elle m'a expliqué, de cent manières différentes, pourquoi elle y pensait « *tous les jours* ». Chaque jour qui a passé depuis la noce de Pont-de-Beauvoisin. Pourquoi ces moments sont indélébiles et subsistent aux mois et aux années. Presque deux mille jours, avec les mêmes pensées et les mêmes images dans la tête. « *C'est en moi. C'est toujours en moi. Ça fait partie de moi. Comme une cicatrice dans mon cœur.* »

Y a-t-il malgré tout une lueur, tout au bout de ce tunnel de souffrance, de regrets et de culpabilité ? La réponse est incertaine. « *Peut-être après. J'espère qu'une autre étape s'ouvrira après le procès. Que la colère s'estompera. Mais la haine restera. Je n'ai jamais haï comme je hais cet homme. La prison à vie me permettra peut-être de moins penser à ses paroles et à ses mensonges. Peut-être que je n'aurai plus à faire avec lui. Il me laissera enfin seule à seule avec ma fille. Mais je sais que la peine, elle non plus, ne disparaîtra jamais.* »

Lors d'un autre entretien, chez elle, Jennifer m'a guidé à travers les pièces de sa maison. Il y a partout des portraits de Maëlys. Des photos et des dessins que des inconnus lui ont offerts. Et puis elle a tenu à me montrer, sur le frigidaire de sa cuisine, ce dernier dessin de Maëlys, dont elle m'avait parlé plusieurs fois. Un cadeau de la petite fille à ses parents. Une petite écriture enfantine, hésitante, qui multiplie les mots d'amour pour « papa » et « maman ». Et les empreintes de ses deux petites mains, trempées dans la peinture rouge, en guise de signature. Main droite et main gauche, deux traces furtives, deux blessures suspendues entre la vie et la mort.

Comme une sorte d'écho à cette goutte de sang que les enquêteurs de la police scientifique ont retrouvée dans le coffre de l'Audi A3. « *Oui*, fait Jennifer. *C'est grâce à elle s'il s'est fait prendre. Elle a laissé une petite signature. Ma petite guerrière…* »

# GRANDS NOMBRES

Pourquoi Nordahl ? Différentes sources expliquent ce choix par l'activité du père Lelandais, employé dans une entreprise venue de Finlande, pays dans lequel il serait allé chercher l'inspiration pour les prénoms de ses enfants. L'autre frère s'appelle Sven. Mais le prénom Nordahl est plutôt norvégien. Quelques footballeurs et des écrivains s'appellent ainsi. Un journaliste aussi, Nordahl Grieg, un correspondant de guerre norvégien qui est mort en 1943 à bord d'un Lancaster britannique, abattu par la chasse allemande en survolant Berlin. Tous les Nordahl n'ont pas le même destin.

Combien de personnes portent le prénom Nordahl en France ? Moins de dix, estime l'Officiel français du prénom. Ce qui fait peu, en vérité. L'INSEE, de son côté, est plus affirmé et l'ignore totalement dans sa base statistique. Comme s'il n'existait pas. Quoi qu'il en soit, cette loi des grands nombres et du hasard, si elle la rendait improbable, n'a pas empêché la rencontre d'une petite fille et d'un tueur prénommé Nordahl, une nuit de l'été 2017, dans les flonflons d'une noce. Pourtant, tout le monde le sait maintenant, et ce détail renforce la colère de certains et la douleur chez d'autres, il n'était pas invité à la noce. Il n'aurait jamais dû être là et croiser la petite fille. Mais il a insisté. « *C'est un ami de la famille* », ont prétendu la rumeur et les mauvaises langues qui veulent voir dans les drames des causalités précises, et la preuve que chacun n'obtient, finalement, que ce

qu'il mérite. Cela a été dit et répété dans les commentaires *on line*, sur Twitter et sur Facebook, comme pour montrer l'irraisonné de l'affaire, sa part maudite, sa fatalité. Les parents de Maëlys ont plus tard, en conférence de presse, expressément démenti tout lien avec le suspect. Lelandais est juste un ancien copain de collège du marié. Un type qui réapparaît soudain, sorti d'une vie ancienne. Lui-même affirmera, quelques jours plus tard à une journaliste de LCI, juste avant sa mise en examen : « *Je connais les mariés, bien sûr, c'est des amis.* »

En tout cas, il a demandé à être invité à la fête. On a dit qu'il avait l'intention d'y infiltrer « quelques produits ». Il dit « produits ». Il veut dire : drogues. Il sait où en trouver, il en revend, à l'occasion, et fait quelque bénéfice sur cette entremise. Il a sa petite affaire, sans siège social ni local, un petit commerce ambulant au gré de ses folies, et qu'on connaît bien dans la région de « Chambé ». *Chez Nono, cocaïne et pièces détachées de berlines allemandes*.

On l'a fait entrer. Probablement le marié lui-même, plein d'indulgence en ce jour particulier. Des sources racontent qu'il a sollicité avec insistance le marié au téléphone, puis, sans réponse, par SMS, de son style très masculin : « *Réponds tapette, c'est Nono.* » On le connaît dans le coin, Nono. *Nono le Barjo*. Toujours par là, toujours à glandouiller un peu, à rendre des services et à faire le con. D'ailleurs certains l'appellent aussi *Nono le Rigolo*. On ne l'inviterait pas forcément à un repas de famille, mais à un mariage avec 135 personnes ? Le marié ne l'a pas invité spontanément. Mais il a accepté qu'il passe au vin d'honneur, lorsque Nono a insisté. « *Pas de souci*, a-t-il répondu. *Ça nous fera plaisir*… »

Bref. Quelqu'un lui a ouvert la porte. Le vampire, on s'en souvient, n'entre que là où on le prie d'entrer. Il n'a pas les moyens de forcer le passage. Lui non plus. Il a gémi. Pleurniché, presque, pour en être, de cette noce sous les drapeaux de papier tendus dans les jardins, pour se glisser parmi les invités et chiper un verre, puis un autre, au bar et s'y montrer à

son aise. « *Le diable s'est invité à la fête* », titrera un magazine. « *J'ai fait entrer le loup dans la bergerie à mon propre mariage* », se désolera le marié devant la cour, plein de colère vis-à-vis de cet ami de vingt ans. Décontracté, vite insolent, comme toujours. Il est bien venu pour le vin d'honneur. On l'a vu le verre à la main, dans la lumière de la fin d'après-midi. Et il a aperçu la petite fille. Maëlys. « Il la connaissait », disent certains qui se piquent de psychologie criminelle. « Il a monté son affaire. » D'autres affirment au contraire qu'il a improvisé. « Il a flashé sur la gamine. » Un flash de lumière crue, une petite fille en robe blanche, échancrée sur les épaules frêles, une peau bronzée, limpide, aussi lisse que du latex ou de la suédine.

Plus tôt dans la journée, l'enquête a établi qu'il avait consulté des images pédopornographiques sur Internet. Et des éléments vidéo retrouvés sur son propre téléphone attestent que Nordahl Lelandais a commis une agression sexuelle sur une de ses petites cousines de six ans, quelques jours avant la noce. Ce qui induirait une sorte de logique criminelle pédophile dans la *timeline* sinistre de ce mois d'août. Ces éléments accolés expliquent en tout cas pourquoi l'ordonnance de mise en accusation des assises de Grenoble, prioritairement consacrée à Maëlys De Araujo, évoque également les agressions sexuelles sur mineures.

De leur côté, les experts ont employé, en évoquant ce « flash », l'expression de « *coup de foudre monstrueux* ». C'est cette même image qui resservira, quelques mois plus tard, lorsqu'il s'agira de décrire ce qui a poussé à agir l'assassin et violeur de la petite Angélique Six, à Wambrechies, en avril 2018. Un coup de foudre. Un monstrueux coup de foudre. C'est une image qui parle. Il a pu frôler Maëlys plusieurs fois depuis cette fin d'après-midi, lui parler, aussi, à l'ombre d'un muret. Lui dire qu'il fallait qu'ils soient des amis. Lui, par exemple, il était un ami, pas vrai ? Oui. Il lui a parlé de ses chiens. Tyron et Câline. S'il aime les animaux ? Il a sorti son téléphone et a montré toutes ses photos de chiens.

Elle aussi, aime les animaux. Elle aime tellement les chiens. Elle aime les personnes qui aiment les chiens. C’est ce que dira, bouleversée, sa maman, Jennifer, plus tard, au cours d’une conférence de presse : « *Elle adore les animaux et elle pense que tous ceux qui aiment les animaux sont des gens dignes de confiance.* »

Donc il lui a parlé des chiens. Tout à l’heure, quand il fera plus frais, ils iront voir les chiens. Il ne faut pas les réveiller. « Ça pourrait les faire mourir », murmure-t-il, de cette voix qui sait et qui fait taire les enfants.

Et puis il est revenu. « *Pour le dessert* », confient des personnes présentes. Il s’est installé à la table d’honneur, tout près des mariés. La nuit était là. Et il était l’heure d’aller voir les chiens.

# LOOK

Il a soigné son look. Il soigne toujours son look, même quand il choisit de faire simple et sport. Plus tard, on l'a vu affaissé, dépenaillé, négligé et barbu. Les jours qui avaient suivi ses aveux. Une ombre. « *Nono le Clodo* », avait ironisé un journal. Tout le monde, aux premières assises, attendait cet épouvantail annoncé par les médias. Une sorte de zonard en survêtement d'occasion de dépôt-vente. Une sorte de Francis Heaulme en surpoids. Il a surpris la salle en se présentant vêtu comme un voyageur de commerce, pantalon chino repassé et chemise impeccable.

Son t-shirt fétiche, un Pepe Jeans rose pâle, on le verra à la Une de tous les journaux, comme s'il ne l'avait pas quitté pendant tout un été. Le jour de la noce, il l'a pourtant troqué contre un maillot bleu sérigraphié, qui collait bien avec son pantacourt de toile blanche. Un ensemble qui le satisfait, même si le bermuda estompe mal sa silhouette râblée, enfin, ce truc qu'il n'aime pas chez lui, ces deux jambes de coquelet – c'est une de ses anciennes petites amies qui l'a appelé comme ça, il a détesté – un peu trop courtes et trop maigres par rapport à son torse de sportif assidu. « Coquelet », oui, il a vraiment détesté. Il a des épaules de maître-nageur, un torse de mannequin pour catalogue de glisse et des gambettes de chauffeur de camping-car retraité. Pas de chance pour un type qui s'est astreint quatre années durant au test de Cooper[1], obligatoire pour le brevet cynophile, et aux exercices de muscu full-body,

deltoïdes/pectos/abdos/adducteurs/quadriceps. Les mollets n'ont rien gagné, on ne sait pas pourquoi. Pourtant, il s'était engagé dans le test de Cooper comme dans une croisade religieuse. Foi. Assiduité. Persévérance. Sur les douze minutes de course, il était passé en quelques semaines d'entraînement de 2 455 m à 2 709 m. De candidat moyen à *performer*. C'était un des rares efforts qu'il avait maintenus à l'armée, malgré le mauvais caractère, les bières et le shit à toute heure du jour et de la nuit. Et réussir un 2 709 m au test complet de Cooper tout en continuant à avaler la fumée des pétards et à picoler comme un macaque, c'est une performance remarquable, même si elle n'est pas validée par l'autorité militaire. Il s'était testé « pour voir », au printemps 2017, et il n'en avait pas cru son chronomètre digital : 1 965 m. Un score de merde. Un score de tapette. Des jambes de tapette. *Nordahl le Coquelet* était de retour. Merde. Merde. Bon : il avait passé les trente ans et les exigences avaient baissé aussi sur le tableau de Cooper. Mais 1 965 m. Autant se mettre vraiment au shit, à la bibine et au reste.

Donc ce jour-là, il a mis son ensemble bleu-blanc. Il se trouve *marin* là-dedans. Il s'aime bien. Il aime bien s'aimer bien, surtout quand il a une idée derrière la tête. Il faut que tout soit en harmonie. Look, projet, timing. Au début, tout est raccord, tout est en harmonie. Puis l'heure avance. Et il a toujours cette idée dans la tête. Peut-être qu'il ne sait pas encore laquelle exactement. Les contours et des détails vibrent aux lisières du conscient. Le centre de l'image est à peu près net, mais les périphéries restent floues. C'est un type qui aime bien partir à la chasse, sans trop savoir ce qu'il va croiser comme gibier. C'est ce qu'il a fait en avril, lorsqu'il était en croisière sur Chambéry, à la recherche d'une rencontre, sans doute sexuelle. Une « ex » à relancer ou une rencontre contingente, dans les ombres du Carré Curial. Les assassins, les pyromanes, les psychopathes et les violeurs d'enfants ne sont jamais dans cette comptabilité ; ils sont certains de leur fait ou emportés par une passion qui leur souffle qu'ils ne seront jamais pris. Quelles *circonstances* ? L'usage de la violence et de la contrainte ?

L’âge de la victime ? La privation de liberté précédente ou concomitante à l’acte criminel ? Tout cela n’existe pas dans la lumière d’août de cette fin d’après-midi.

Il boit un verre. Un deuxième. Mélange un peu. Whisky ? Vin jaune. Une ou deux taffes derrière l’enclos, avec un vieux copain. Et tout part en guimauve. Il ne se fie plus à rien de construit. La chaîne de valeurs, comme on disait à l’armée. Plus de cohésion. Plus de timing. On ne fait plus gaffe à rien. Foncer dans l’Audi A3. Partir. Revenir. Le Pont-de-Beauvoisin. Domessin. Se débarrasser du pantacourt taché de sang. Retour à Pont-de-Beauvoisin. Etc. On n’en fait qu’à sa tête. Il aime improviser aussi. Tant que ça reste dans l’idée.

Ce soir-là, à Pont-de-Beauvoisin, il a improvisé en restant dans l’idée.

1. Test militaire d’évaluation physique permettant de mesurer la distance parcourue en courant pendant douze minutes

# LA NOCE

On l’a vu sur une photo publiée par un hebdomadaire illustré. C’est le moment du vin d’honneur. Il porte la tenue déjà décrite, son maillot bleu à col bateau, minable pour une noce, et son pantacourt un peu froissé. Il a changé par rapport à des photos plus anciennes qu’on publiera plus tard. Il a l’air moins aiguisé, moins musclé, moins grand. Plus empâté. On ne connaît que quelques photos de l’après-midi de la noce. Il erre sur le parking, toujours seul.

Sans doute la cellule d’analyse en recherches criminelles a-t-elle examiné des dizaines d’autres clichés sur lesquels il figure peut-être. Impossible d’imaginer que sur 135 invités, la plupart accompagnés de leur téléphone portable, des centaines de photographies n’aient pas été prises pendant cette dizaine d’heures qu’aura duré la cérémonie avant qu’elle ne soit brutalement interrompue.

Sur la plus connue de ces photos, il est au centre exact de l’image. Les bras un peu relevés, comme s’il dansait une bourrée. On entendrait presque le son de cet instantané : *Pom-Pom-Pom-Pom…* Il mime une fanfare, ou il danse. Auquel cas, il serait le seul de l’image à danser. Ce n’est pas encore l’heure. Autour de lui, il y a comme un vide. Une sorte de vide sanitaire, comme si les autres invités, déjà, l’avaient isolé, lui avaient interdit leur monde. Personne ne se trouve à moins d’un mètre cinquante ou deux mètres de lui. Pourtant, il semblerait qu’il parle. Il a l’air de s’amuser, d’une blague

qu’il vient de faire ou qu’il est toujours en train de faire. Personne n’en rit. « *Tu ne fais rire que toi* », lui disait une ancienne compagne, qui l’a quitté quand il est devenu trop violent. Il tient un verre à pied dans sa main gauche. Du vin blanc, dirait-on. Il a relevé ses lunettes de soleil profilées sur son crâne, sur lequel ne demeure qu’une fine couronne de cheveux ras. Les tempes sont rasées, et tout le côté de la tête également. Un aspect un peu militaire, mais qui aujourd’hui est celui de beaucoup de trentenaires et même de tous les jeunes gens. Il circule dans la noce, un peu égaré. Insensible à sa solitude qu’il écrase de vin blanc et peut-être de quelques autres friandises. Insensible au malaise diffus qu’il génère, par ses blagues sinistres, ses plaisanteries de samedi soir entre copains, de virées entre permissionnaires. Il y a des mots qu’on ne dit pas pendant une noce. Il y a des sujets qu’on évite. Lui n’évite rien. Au contraire, il semble animé d’une science exacte de la lourdeur et du mauvais goût que décriront la plupart de ses ex-petites amies et certains de ses anciens copains.

Il s’avance encore. Dans un instant, il va troquer son verre vide contre un autre au bar dressé sous un barnum de toile qu’on devine sur la droite de l’image. En attendant son tour devant les cubis de chardonnay, il essaie encore de plaisanter. *Pom-Pom-Pom-Pom*… Le voilà en pleine lumière, dans cette après-midi d’août, au milieu des noceurs, des ballons de baudruche et des poussettes d’enfants. Il y a quatre mois de cela, il a tué un jeune homme de vingt-trois ans sur la route du col de Marocaz. Dans environ huit heures, il va tuer une petite fille de huit ans. Voilà qu’il la hèle : elle semble le connaître déjà, ce « copain » qui lui fait des grimaces en mettant ses mains derrière ses oreilles. « Ouaf ouaf », aboit-il, en faisant bouger sa main devant sa bouche, imitant un mufle de chien qui beugle. On lui demande s’il est un ami de la famille – sans doute, veut-on dire, de la mariée, ou du marié, pas forcément de la famille de cette petite fille. « Oui, c’est ça, bafouille-t-il, un ami de la famille. » Un copain du marié… Un tonton, si on veut… Il se détourne, mime un nouvel aboiement ; la petite

fille n’est plus là. Il prend son verre et repart, en rythmant son pas sur l’air qui vient du bâtiment. Il continue son chemin, va sortir de l’image et passer à l’étape suivante.

# LES CHIENS

Il aime vraiment les chiens. En tout cas, il aime la compagnie des chiens. On a dit qu'il dormait avec Tyron, son malinois. Qu'il l'aidait à monter s'installer dans le coffre de son A3, lorsque Tyron se faisait trop vieux pour s'y hisser tout seul. Tyron qui est mort début 2018, pendant l'incarcération de son maître. Une des expertes qui l'a examiné parlera de « *liens d'attachements "sécures"* » avec ses chiens. D'identification aux chiens. « Ils font partie de moi », glissera-t-il.

Des témoins assurent qu'il aimait son dernier malinois, Tyron. Qu'ils ne se quittaient pas. Qu'il lui avait appris à tout faire, défendre, bien entendu, mais aussi, se souvient un proche, grimper aux échelles. Oui, il l'aimait. Les experts chargés de déterminer son profil psychologique ont estimé que ses chiens ont mobilisé autour de lui « un climat affectif infantile, mais sécurisant : il est le maître et c'est quelque chose de très important pour lui ».

Certains chiens l'attirent tout particulièrement. Les chiens de garde ou de combat. Bergers allemands, rottweilers. Un temps, il aimait les amstaffs et dérivés de toutes natures, issus d'unions clandestines dans des caves de grands ensembles, ou importés illégalement de républiques balkaniques. Puis il a été malinois, ces chiens qui sont spécialisés dans la recherche de corps, et qui serviront plus tard dans cette histoire ; ce sont ces chiens-là, ceux du Groupe national d'investigation cynophile (GNIC) qui retrouveront

les restes du corps de la petite Maëlys sur la zone qu'il a lui-même désignée aux gendarmes. Les chiens, il en a fait une carrière. Plus exactement, il espérait en faire une carrière. Il se dit moniteur cynotechnicien de formation. Parfois, sa langue fourche et il prononce « cynotechnichien ». Ce qui fait rire. Il s'emporte. Il s'est fâché pour ça. Il a été prêt à cogner pour ça. Nordahl Lelandais troque alors le champ lexical de la vulgarité pour le défi physique. *Cynotechnichien*. C'est son métier. Il a fait ça dans l'armée, il a fait ça dans le civil. Il a fait ça en libéral. Formation mordant. Formation défense. Du *ring*. Il a formé d'autres hommes à devenir « moniteur cyno ». Il aime cette expression qui l'empêche de fourcher. Il oublie de dire que *c'était* son métier. Il ne l'est plus, ni dans l'armée ni ailleurs. D'ailleurs, il en a sans doute un peu abusé de l'usage du titre, parce qu'il faut posséder son baccalauréat pour devenir cynotechnicien, technicien cynophile ou agent cynophile de protection et d'intervention dans l'armée. Et son bac, il ne l'a pas passé à l'issue d'études secondaires un peu floues, qualifiées même de médiocres devant la cour d'assises.

Titre usurpé, ou pas, l'armée l'a fichu dehors après quatre années où il a vu du pays et dressé des chiens. Ça ne marchait pas avec tous les chiens, d'ailleurs. Rapport à son usage du cannabis. Les animaux qui étaient spécialisés dans la détection des stupéfiants passaient un temps infini à lui renifler les basques. Pauvres bêtes, prises dans la double contrainte terrible de dénoncer celui-là même qui leur a appris à le faire. Il a essayé de changer d'unité. Section explosif. Les chiens ne le reniflaient plus, mais sa nonchalance l'a encore fait muter ailleurs. Section d'assistance et de lutte contre les violences urbaines. Une ou deux fois, ses chefs ont dû le reprendre, parce que la violence l'attirait comme une limaille sur l'aimant. La violence, la brutalité verbale aussi. Les insultes, les grossièretés, l'obscénité même. On a dû l'exfiltrer de combats de rue dont il aurait été l'instigateur. Un de ses chefs, un officier supérieur peu à l'aise avec les gros mots, l'a traité de « *boule puante* ». On l'a fichu dehors à ce moment-là.

Dans le pays, on l’a connu ensuite éducateur de chien, en libéral. Un peu éleveur, aussi. Il avait une page Facebook et proposait ses services et ses chiots. L’affaire n’a pas pris. Au bout d’un an, elle était pliée. Personne n’a demandé ce qu’il était advenu des chiens. Il en a gardé un ou deux, trois peut-être, qui l’attendaient sur le balcon. Les voisins s’en plaignaient. Est-ce qu’il s’en occupait bien ? Il semble que oui, les animaux avaient à manger et à boire. Il les emmenait avec lui du côté d’Aiguebelette, de Saint-Franc. Dans les combes du mont Grelle, là où on retrouvera la dépouille de la petite fille. Des enquêteurs ont dit que c’était au cours de ces randonnées-là qu’il avait sans doute repéré les endroits où il laisserait les corps. Mais il avait quand même une petite réputation de type à chiens. Une bonne et une mauvaise. La petite Maëlys ne connaissait que la bonne. Un monsieur qui aimait les chiens, comme elle. Qui avait lui-même des chiens. Il en parlait comme de trésors qu’il cachait dans des endroits secrets et qu’il fallait mériter de voir. Vers 2 h 40 du matin, alors qu’elle n’y croyait plus, qu’elle commençait à bâiller et à songer à s’allonger avec d’autres petits qui dormaient dans un coin de la salle des fêtes, il lui a proposé d’aller voir les chiens. Il en avait parlé l’après-midi. Il lui avait dit : « Tu sais, on se connaît bien maintenant, tu peux m’appeler tonton. » Il lui avait montré des photos de chiots, marron et blanc, sur son téléphone. Des petits films muets, avec des chiens. Elle l’avait appelé tonton quand un copain de son papa lui avait demandé avec qui elle parlait. Il avait su créer son envie. Il avait su laisser monter son envie. Ce serait elle qui demanderait. Pas lui qui la contraindrait à venir. Il l’avait amenée là où il voulait. Elle demanderait elle-même à aller voir les chiens. Elle accepterait ses demandes : ne pas sortir par la même porte que lui. Se retrouver discrètement sur le parking. Maintenant, il avait ce regard embué qu’avaient d’autres adultes à la noce. Il tenait encore un verre de vin blanc dans sa main. Il tenait aussi ses promesses.

— Ils sont où alors tes chiens ? Ils ne dorment plus maintenant ? fit-elle en se levant d’un bond.

— Dans ma voiture. Mais il ne faut surtout pas faire de bruit.

Ils y sont allés comme des Indiens, en silence. Elle avait trop peur, comme il l'avait dit dans l'après-midi, de les faire mourir en les réveillant. Il lui a proposé de sortir par une porte secondaire, a dit qu'ils se retrouveraient devant la voiture, là, juste sur le parking. Elle a demandé pourquoi. Il a chuchoté :

— Parce que par là, désignant le passage qu'il allait lui-même emprunter, qui passait devant les danseurs et les mamans, regarde, le DJ a mis tous ses câbles et ses machins, je n'ai pas envie que tu te casses une jambe juste avant de voir les chiens…

Personne ne l'a vue sortir. Il a ouvert la portière passager. Elle est montée. Ils ont filé dans la nuit de Pont-de-Beauvoisin. Un homme au regard flou, yeux rouges d'alcool, de fièvre et de désir ; une silhouette blanche, une petite robe de fête, lumineuse dans la nuit, puis de plus en plus vague, estompée de ténèbres.

# RING

Ce ring-là ne doit rien à Tolkien, ni à Wagner. C’est un jeu de souffrance et de mort. Des hommes qui se réunissent pour faire mal à des bêtes. Aucun adjectif ne dira assez la bêtise et la rage de ces hommes. Ils se sont grimés en vagues militaires, en miliciens bariolés, tenues de camouflage et vareuses de chasse. Certains ressemblent à des Papageno haineux, gonflés de mousses de protections et de jambières en mailles de kevlar, à l’épreuve des crocs. Ceux-là sont les « apaches », les « hommes d’attaque », c’est sur eux que les chiens excités et écumants vont se jeter, traversant l’espace à pleine vitesse, certains pourtant d’être récompensés à coups de triques et de piques. Peut-être qu’il était avec eux, ces matins humides du côté de Champanier ou de l’aérodrome de Venon, à l’heure où les chiens sont lâchés sur les parcours d’obéissance, sous des brassés d’insultes. Peut-être qu’il a employé ces mots, usé de ces cris et de ces menaces pour les faire ramper et gémir. Il était dans le monde du chien. Quelques années officiellement, dans l’armée, au 132$^{e}$ : cela a été dit. Puis quelques mois, à son compte.

— Le chien, il ne décide jamais rien… C’est toi le patron. C’est toujours toi le patron. C’est toi qui l’as amené là. Il obéit, le chien. Sinon, tu cognes. Attention ! Le ring français, c’est pas un truc pour les tapettes avec des pitts bien campés, juste bon pour faire les cadors en ville dans les rues piétonnes. Le ring, c’est un vrai truc de ouf. Tu peux tuer avec ça. Mais pas

de pitt ! Du berger malinois. Que des malinois. Moi je ne travaille qu'avec du malinois. Point barre. Tu vois, quand il essaie de se défiler, tu cognes. « Qu'est-ce que c'est, ça ?! Hein ? qu'est-ce que c'est que ça ? Voilà ! Tu cognes. tu cognes ! pas bouger. pas bouger ! Aboie ! Aboie ! Et tu le lâches. Le chien, il doit partir. Il doit partir tout de suite sur l'apache ! L'apache, bon, il est blindé, il est tout rembourré dans son costume d'attaque, et tout, mais surtout, il a son bâton. Quand le chien arrive, il se reçoit de suite une volée. Mais le chien, il sait qu'il a pas le droit de pas y aller. Il se dit que peut-être, au prochain coup, il va gagner. Renverser l'apache. Il ne gagne jamais. Il reçoit le bâton. Vlam ! Vlam ! Il va au sol. Et il accepte. Le chien, il est obligé de céder. Normal : tu te vois, toi, être privé de bouffer pendant, en gros, huit jours ? Y cède. Mais tu cognes encore. C'est qu'il te boufferait, cette bourrique… T'as le choix, y'a plusieurs écoles. Le câble fer gainé, un beau morceau, épais comme le pouce. Tu cognes avec partout, sur le dos, sur les pattes. Pas la tête, hein. Ou bien le collier électrique : ça c'est éducatif…

Et là, t'as des bonnes bêtes. Avec qui tu peux vraiment travailler le mordant sportif. Pas des croupions comme chez les gendarmes… T'y croirais pas, mais ils savent pas éduquer leurs chiens à la gendarmerie. On croit que c'est des chiens féroces, mais vas-y voir. ! Joujou, récompense… Pire que les pitts à tapettes. Enfin pour moi, c'est tout pareil : poubelle.

# FLASH-BACK

On ne peut jamais revenir en arrière. On aimerait, mais on ne peut pas. Et on se dit qu'on était là, qu'on aurait pu tout empêcher, mais qu'on n'a rien fait. On n'a rien vu venir. Jennifer m'a décrit plusieurs fois ce sentiment qui fait si mal et qu'elle lance dans la nuit, en direction de sa petite fille perdue : « *Mon poussin, mon cœur est brisé. Il y a un vide immense en moi, si seulement je pouvais remonter le temps et revenir à cette horrible nuit du 27 août.* »

Tous ceux qui ont élevé un enfant comprendront la dimension du gouffre qui s'ouvre à cet instant. Un gouffre dans lequel on plonge à une vitesse telle que les oreilles bourdonnent, que la tête hésite à exploser. Parfois, au cours de l'interminable chute, on aurait justement envie qu'elle explose. Vraiment. Que tout s'arrête. Si Maëlys n'est plus là, à quoi bon ? Tout cela est fini. Ce sentiment, qui est celui de l'irréparable, est le plus difficile à affronter. Aucune mère ni aucun père ne devrait avoir à le faire. C'est l'alchimie de ce sentiment, l'irréparable, conjugué à celui de la culpabilité et aux feintes de l'autre, ce suspect qui se terre dans le mensonge et le silence, qui pousseront Jennifer à lancer plus tard cette malédiction, sur sa page Facebook : « *Maëlys va te hanter nuits et jours dans ta prison jusqu'à ce que tu crèves et que tu ailles en enfer*. »

D'autres témoins rembobineront le film, se reverront aussi, absorbés dans la fête et les rires de cette noce d'été, ignorant la tragédie toute proche.

Toutes ces culpabilités mêlées à l'impuissance fabriqueront l'ambiance électrique de la nuit de Pont-de-Beauvoisin, ce 27 août 2017, à l'approche de l'aube. Elles se transformeront bientôt en énergie. Des énergies qui permettront à ces hommes et ces femmes de tenter une patrouille dans les bois environnant au tout petit matin du dimanche. Elles feront taire des témoins, qui voudront oublier, très vite, qu'ils n'ont rien pu faire alors qu'ils étaient là, à deux doigts du drame. Elles en feront parler d'autres, qui voudront évacuer par la parole leur faute de ne pas avoir su comprendre à temps, de ne pas avoir lu la catastrophe qui se mettait en place avec la lenteur d'un cauchemar.

Revenons à la noce. Sa décoration « rustique », ses fanions jaunes, roses et bleus qui ondulent dans le vent du soir. L'ambiance a changé depuis la fin d'après-midi. Côté enfants, on joue aux chaises musicales. La musique, assourdie par les murs de la salle des fêtes, accentue les graves. C'est une chanson de Tal, *Le sens de la vie*, déjà un peu ancienne, qui passe dans la sono puissante mais légèrement saturée. La chanson est brusquement coupée par le DJ. Les enfants se précipitent sur les chaises vides. Bousculades, rires. Un petit garçon reste suspendu dans son élan. Il est éliminé, et la musique reprend :

*Chaque pas sur le devant de la scène*
*C'est le sens de la vie que je mène*
*C'est le sens de la vie que je mèèèène*
*C'est le sens de /*

Rires. Bousculades… Il manque toujours une place pour s'asseoir. Sur les genoux d'un autre, non : ça ne compte pas. Éliminé !

Progressivement, les joueurs diminuent au même rythme que les chaises. « *C'était une réunion d'enfants joyeux… J'étais avec mon petit-fils qui a été éliminé. Une petite Maëlys a été à son tour éliminée* », témoignera une grand-mère qui assistait à la partie. Elle ne sait pas encore le double

sens de ce qu’elle vient de dire. Les jeux d’enfants sont parfois sinistrement ambigus. Quelques années plus tard, une série coréenne diffusée sur une chaîne de streaming fera de cette ambivalence un succès planétaire.

Puis ce sera aux grands de s’emparer de la piste, de danser et de rire. On imagine les moindres détails de ce genre de moment, tard dans la nuit de noce.

La seule interruption dont se souviennent la plupart des invités sera celle de l’annonce par le DJ du départ de la baby-sitter. Depuis le début de la fête, elle était chargée de garder l’œil sur le petit groupe d’enfants, dont certains, maintenant, dorment dans la pièce attenante où l’on a aménagé un mini dortoir, entre les sacs à main et les manteaux. Il y a là quelques matelas qu’on a placés pour que les enfants puissent s’y étendre pendant que les adultes finiraient la nuit.

La plupart dorment, sauf un ou deux qui font des jeux sur les téléphones portables que leur ont laissés leurs parents. Une lumière bleutée inonde leurs visages, dans l’ombre. On discerne leurs yeux qui suivent des personnages ou des objets mouvants, sur l’écran.

Dans les têtes de certains repassent encore en boucle les refrains entendus tout au long de la soirée, dans la salle des grands, à la manière d’un écho sinistre de la tragédie qui est en train de se jouer.

*Lumière artificielle qui fait briller mes yeux,*
*Et je sors de l’ombre. Je sais ce que je veux.*
*À chaque pas, sur le devant de la scène.*
*J’ai trouvé le sens de la vie que je mèèèène…*

# TROIS HEURES DU MATIN

Les procès-verbaux noteront très exactement 2 h 45. Elle n’est plus là. Soudain. On se rend compte de son absence. Maëlys n’est plus dans l’enceinte de la fête. Celle-ci met plusieurs minutes à s’estomper. Ni la nuit, ni la stupeur qui gagne lentement les convives – il en reste une petite centaine, sur les cent quatre-vingts du début – ne parviennent tout à fait à éteindre les flonflons du bal. Mais la musique semble à présent plus lourde, plus sourde. Voilà qu’une inquiétude s’infiltre dans la fête.

Jennifer De Araujo, la maman, conduit l’équipe de recherche. Elle est terriblement blême. Comme si un mauvais pressentiment l’avait déjà gagnée. Elle le dira plus tard : « *Je me doutais que quelque chose de grave venait de se passer, et que Maëlys était concernée…* »

Alors immédiatement elle a cherché des yeux, autour d’elle, en se déplaçant avec fièvre dans la fête qui s’achève, cet homme dont le comportement pendant la soirée lui avait semblé un peu étrange, cet homme qui faisait de curieuses grimaces et qui traînait autour de sa fille.

C’est à lui qu’elle pense immédiatement. Lui qui a passé tant de temps avec Maëlys à regarder des photos de chiens.

Elle se souviendra que Maëlys l’avait trouvé « sympa », et qu’elle était heureuse qu’il lui montre des photos de chiens sur son téléphone.

Plus tard également, pétrie de remords, d’angoisse, de détresse, Jennifer exprimera toute sa culpabilité d’avoir simplement trouvé « étrange » le

comportement de cet homme qui consacre tant de temps à parler avec une fillette, au cours d'une nuit de noce.

M^e^ Bernard Méraud, le premier avocat de Lelandais, dira juste après la garde à vue – en usant d'une expression baroque – que son client a eu, en effet « *des contacts plus particuliers que d'autres personnes avec l'enfant, au cours de cette soirée* ».

« *Où est Maëlys* ? » demande-t-on par là. « *Maëlys ? Une petite, bien coiffée, avec une robe blanche ! Vous avez vu Maëlys ? Où est ma fille ?* » questionne sa maman, en glissant d'un groupe de danseurs à l'autre. Oui, où est-elle ? Quelques petits sommeillent toujours dans leur recoin, au milieu des sacs à main et des vestons, et d'une montagne de paquets-cadeaux, emballés de papier crissant qui renvoie les éclairs du light-show. Six ou sept petits sortent brutalement du sommeil, réveillés par ces adultes dont la nervosité les gagne. Maëlys ne fait pas partie de ce groupe. Aucun des enfants ne l'a vue depuis des heures, depuis la partie de chaises musicales en début de soirée, avant le gâteau et la glace, ou, peut-être, si, dans le jardin, avec un petit garçon. On trouve le garçon, qui ne se rappelle plus bien. Oui, il était avec la fille, mais il est allé demander à sa mère pour faire pipi, et puis il ne l'a plus revue. On s'organise par petits groupes, qui tous, sans se concerter, finissent par suivre les mêmes chemins. On passe des zones bruyantes et lumineuses – la sono, le bar, la piste de danse – à d'autres, plus silencieuses et sombres. Ce vestiaire qui ressemble à une réserve de boutiquier, chargé d'ombres et dans lequel l'humidité du petit matin a commencé à s'infiltrer. Les fourrés alentour, rendus blêmes par l'éclairage public dont les hauts becs font pleuvoir leur lumière blanche. La végétation semble couverte de gel.

On ne la trouve pas.

Que sait-on ? Pas grand-chose, constateront les parents en compilant, dans la fièvre, les quelques éléments qu'ils peuvent rassembler. On a vu un

petit garçon et une petite fille s'approcher d'une voiture. Peut-être y monter. « *Oui, possible* » dira l'un. « *Je ne sais pas* », ou « *peut-être* ». Quand ? Bien plus tôt dans la soirée. On ne sait plus. Et quelle voiture ? On décrira différents véhicules. Toutes se ressemblent de nos jours. Une citadine. Une Allemande. Une Golf. Une Peugeot noire. Une Audi. Métallisée. Un peu plus tôt, Jennifer elle-même a passé un instant dehors, avec Joachim, son mari, et quelques fumeurs à l'entrée de la salle des fêtes. Des voitures partaient. Elle n'a pas fait attention. L'heure n'était pas encore à l'alerte. « *Il est passé devant des gens, bien entendu*, me dira Jennifer De Araujo. *Mais l'endroit était sombre, des éclairages étaient en panne. Il a eu beaucoup de chance à ce moment-là, quand il a quitté la salle des fêtes…* »

On fait le tour des véhicules alignés sur le parking de la salle polyvalente. Des hommes et quelques mamans affolées promènent l'écran-torche de leur téléphone portable à travers les vitres teintées pour voir si jamais une petite fille ne s'était pas endormie sur une banquette arrière d'un véhicule ouvert. Rien n'est sûr encore. Les vitres ne révèlent pas tout, les reflets gênent les regards.

— Elle se sera endormie avec d'autres enfants, on va la retrouver. Il ne faut pas dramatiser, conjecture une dame qui a eu des enfants et sait qu'il ne faut pas s'énerver à la première occasion.

— Oui, ne dramatisons pas ! lance un papa, dont la panique qui gagne ne parvient pas à chasser tout à fait les émotions joyeuses de la noce.

Il tient un grand gobelet de plastique dans lequel reste un fond de liqueur à la menthe.

Oui. Mais il ne faut pas prendre les choses à la légère non plus. Les environs sont couverts de bois, de vastes étendues sauvages. Sans dramatiser, il y a mille manières d'avoir des ennuis pour une petite fille plongée dans cette nuit-là. On cherche encore. Tout proche, le domicile du gardien de la salle des fêtes est investi par des hommes en patrouille. Un autre escadron de papas décide d'inspecter deux ou trois fêtes aux

alentours. Un bar a été privatisé et on entend, maintenant que la musique s'est suspendue ici, un martellement de hip-hop. Oui, en remontant sur le chemin de la Calabre. Qui sait ? Un copain, une copine y a peut-être entraîné Maëlys ?

— On ne sait pas tout de nos enfants, lance une maman, sentencieuse, qui sait de quoi elle parle. Allons, vous allez voir qu'on va la retrouver.

Oui, il faut élargir le périmètre. Il faut aussi, maintenant, prévenir les gendarmes.

— Les pompiers ! clame un papa qui est lui-même sapeur-volontaire. Ils sont plus rapides. Il ne faut pas perdre de temps.

— Exact, surenchérit un autre, c'est dans les premières minutes que ça se joue…

Minutes ? Il est déjà plus de 3 heures, et l'on cherche Maëlys depuis près d'une demi-heure. Sans succès. Il faut des chiens, un hélicoptère. De la lumière. Des battues. La nuit va glisser. Pour Jennifer De Araujo, jamais une nuit n'aura duré si longtemps. Une vie bascule et reflue. Des brefs espoirs encadrent des abîmes d'angoisse. On est prêt à faire n'importe quoi, foncer dans l'ombre, droit devant soi, en criant son nom. On se dit qu'elle va répondre, tapie dans le noir, perdue, et la joie sera immense des deux côtés quand elles se jetteront dans les bras l'une de l'autre.

Puis très vite, elle comprend que Maëlys n'est plus dans le périmètre de la fête. Elle a compris qu'elle avait disparu. Elle se met à penser de plus en plus vite. À trembler aussi. Et si en participant aux recherches, dans cette nuit noire de Pont-de-Beauvoisin, c'était elle qui retrouvait… *le corps de sa fille* ? Les choses commencent à porter des noms, de moins en moins abstraits et de plus en plus sinistres. *Corps. Blessures. Mort.*

— Maëlys ! crie-t-elle sans y croire derrière le mur humide de la salle polyvalente.

Un homme est là, qui urine sur une bordure de troènes. Il se racle la gorge pour garder une sorte de contenance. Il titube vers l'arrière, regagne

son groupe.

Deux éclaireurs reviennent du chemin de la Calabre, où ils ont questionné des couples excités, des jeunes emplis du bonheur de la nuit et de l'été. Ils ont à peine répondu aux questions. Une heure que l'on piétine dans le noir. Les gendarmes sont là. Leurs lumières bleues ont remplacé les éclairages agressifs du DJ. Ils posent déjà des questions ; ils ont isolé les noceurs et balisent leur enquête. Les témoins potentiels sont interrogés un à un. Que sait-on au juste ? « Quand la petite fille a-t-elle été vue pour la dernière fois ? Où ? Était-elle seule ? L'a-t-on vue parler à quelqu'un ? S'est-elle attardée ici ou là ? » On ne sait pas. Pas vraiment. Oui, il semble que… Déjà, dans l'après-midi… Elle a parlé longtemps, ou à plusieurs reprises, avec un homme.

— Quel homme ? Il est encore là, cet homme ? demande le gendarme, en baissant la voix et en regardant bien dans les yeux. Est-ce qu'on peut le décrire, au moins ?

On n'est pas sûr. Tout le monde possède un peu la même allure de nos jours. Cheveux très courts, look sportif.

— Un de vos amis ? demandent à chaque témoin les gendarmes.

— Non.

Parfois la réponse est un peu trop sèche, comme si elle masquait une sorte de gêne.

— Un ami d'ami, alors ?

— Peut-être. Un type qui traîne quelquefois dans les soirées…

Un copain de collège du marié, rendu flou par le temps qui a passé.

— Alors il a parlé à la fillette ?

— Oui, il était du côté du parking. Il y avait des gosses avec lui. Une fillette en robe jaune. En robe blanche. En débardeur clair. On n'est jamais sûr de rien dans ces moments-là.

Un berger malinois tire sur sa laisse. Le gendarme cynophile le laisse se déterminer. On lui a fait respirer une lingette-référence avec l'odeur

prélevée sur un effet appartenant à Maëlys. La paraffine a capté son parfum. Le chien va désormais rechercher ce parfum-référence. Il tourne un peu en rond, hésite, visite la salle où les enfants étaient regroupés pendant la fête, ressort. Il quitte le bâtiment, se faufile sur le parking, calme et ralentit. Il sent manifestement une piste. Il se dirige vers le parking, sent plus fort au sol, revient, sent encore. Lève la tête. C'est fini. L'odeur s'est évanouie. Il n'y a plus rien. Le parfum-référence s'est évaporé. Le parfum est probablement reparti dans un véhicule garé là, quelques minutes plus tôt. Avec sa petite propriétaire. On en revient aux questions.

— Est-ce que l'on a entendu ce qu'ils se disaient ? questionne un gendarme. De quoi parlaient-ils ?

C'est Jennifer qui répond. Elle ne trouve pas ses mots tellement elle est nerveuse. Ses idées sautent de l'une à l'autre, elle ne peut pas se calmer. Il suffirait qu'elle apparaisse là, et tout reprendrait son cours, tout redeviendrait normal. Mais bien sûr, elle a beau fermer les yeux et les rouvrir, Maëlys ne réapparaît pas.

— Oui, finit-elle par crier, elle a vu sa petite fille parler avec un type. Non, elle ne le connaît pas. Ils ont parlé de chiens, lui a dit Maëlys.

Elle explique que cet homme, elle l'a cherché, quand l'alerte a été déclenchée. Elle ne l'a pas trouvé *tout de suite*. Pourtant, il était là, on lui a dit qu'il était du côté des toilettes. C'est qu'il n'est pas parti, alors, avait-elle pensé. S'il est là, c'est que ce n'est pas lui qui a emporté sa fille. Plus tard, enfin, elle l'a croisé.

— Vous n'avez pas vu ma fille ? La petite fille avec qui vous avez parlé… parlé de vos chiens ?

L'homme la regarde à peine, répond que non, l'air blasé, presque avec dédain. Il s'éloigne. Jennifer avait oublié l'homme et était repartie sur les traces de Maëlys.

# L’ARMÉE

Avant de devenir cette « *boule puante* » qu’avait évoquée son officier supérieur, il a été soldat. Il a vécu des choses qu’il ne laisserait pas à d’autres. La formation chien, bien sûr. Quelques frissons de caserne, aussi. Maniement des armes, corps-à-corps, respect des gradés, gratifications et punitions. Et puis la Guyane, quel enfer. Un enfer plein de délice. Là-bas, on a l’impression que tout est cassé. Que rien ne fonctionne. En tout cas pas comme ici. Il aime bien quand c’est un peu cassé. Que les trucs partent un peu de traviole. Penché pour penché, avec son instabilité à lui, le foutoir ambiant finit par remettre les choses dans l’axe. On pourrait s’y laisser aller à faire n’importe quoi que personne ne s’en apercevrait. Ou ne s’en apercevrait que trop tard. Oui, les colonies, c’est de bons endroits pour faire le con. Pour foutre le bordel. Même l’armée, là-bas, est moins… militaire. Comme si tout était confiné sous une sorte de demi-sommeil, de sons étouffés, de lenteurs chroniques. La Guyane, ça pourrait se résumer à des souvenirs, presque des rêves éveillés. Tard une nuit, à écouter les eaux d’une rivière glisser dans l’ombre. Ce moment avait-il vraiment existé ? Cette soirée de permission, passée avec un camarade. Ils avaient fumé tous les deux et l’air, il croyait s’en souvenir, était aussi chaud qu’en journée. Ils s’étaient baqués à poil dans les eaux noires, sentant parfois des mouvements furtifs leur caresser les jambes. Poissons, serpents, saloperies aquatiques avec ou sans venin : cette nuit-là, il s’en fichait un peu. Il s’était senti

invincible. La Guyane ne pouvait rien contre lui. Au contraire. Elle lui insufflait un peu de son égarement, de sa dangerosité, de sa pourriture. Non, il ne craignait rien : le venin, c'était lui.

De l'armée, il a aussi gardé des réflexes et une certaine maîtrise des protocoles. « Protocole » est un mot qu'il aime bien, même s'il n'en maîtrise pas complètement le sens. C'est un mot qui rassure. Employé sans cesse par les gradés, il exprime une maîtrise et un contrôle des choses qui lui échappent en temps ordinaire. Tout est moins le bordel quand il y a un *protocole*. Un protocole, c'est faire les choses dans l'ordre. C'est faire les choses comme il faut. Toutes les choses. Ne pas bâcler. Ne pas oublier. Ne pas se laisser aller à balancer la merde sous l'édredon, comme disait quelqu'un. Par exemple, quand il s'est mis à bosser pour le test de Cooper, il s'est fixé un protocole. Immédiatement. Trouver une piste d'athlé en bon état, sur laquelle il pouvait revenir. Y prendre des marques. Débuter en progressif. Demi-test. S'étalonner sur six minutes et calibrer sa VMA. Puis passer au test « grandeur nature » et côtoyer les meilleurs. Tout n'était qu'une question de protocole. Tout faire, bien faire, dans l'ordre. Par exemple, pour le mariage, il a pensé au protocole. Il a réfléchi aux manières de s'extraire, comme on disait au 132$^{e}$. S'extraire : disparaître du radar. Se fondre dans le décor. Mode avion. À 2 h 46, il avait mis son téléphone en mode avion, avait allumé le contact, démarré et il avait quitté le parking. Pffft ! La balise de l'opérateur venait de le perdre. Il était comme un avion furtif, maintenant, volant sous les radars. Il avait tout son temps.

# ROUTE DE NUIT

C’est une route à deux voies, bordée de marchands de voitures d’occasion et de supermarchés. Ce pourrait être n’importe où en France. Un Super U, un Lidl, une grande enseigne d’articles de sport ; luminaire, mobilier, ménager, jardinage. La route alterne longues lignes droites et courbes douces, sur lesquelles on n’est pas obligé de ralentir. Même les ronds-points, signalés par des panneaux directionnels largement dimensionnés, sont à peine des obstacles. Oui, on peut lâcher les chevaux. La télé a dit qu’on peut faire la route entre Le Pont-de-Beauvoisin et Domessin en neuf minutes. Il n’en a sans doute pas mis plus pour épouser ces courbes et ces droites, cette nuit-là. Le Guiers, cette rivière qui coule en contrebas et qui sépare l’Isère de la Savoie, se devine à peine, de jour comme de nuit. Les grands entrepôts de la zone commerciale et les épaisses rangées d’arbres l’isolent complètement. Peut-être, à la nuit, entend-on, du côté du pont qui enjambe le Guiers sur la D82, l’eau qui bruisse en tombant de plusieurs mètres, par une chute aussi large que le cours d’eau et qu’un ouvrage de béton – piles et escalier à saumons – sectionne comme une lame.

D’immenses bois s’étendent sur les crêtes, bois noirs et terrifiants de conte de fées. Jennifer De Araujo m’a confié combien Le Pont-de-Beauvoisin lui a toujours semblé sinistre, et triste. Pourtant, elle y est née, et a passé son enfance tout près, aux Abrets, à quelques kilomètres. Mais Le

Pont-de-Beauvoisin a toujours été comme un mauvais présage. Une menace. Un lieu vide, imprégné d'absence.

Lui les connaît bien ces routes forestières, ces lacets perdus au creux des montagnes. Il les a empruntées déjà quatre mois plus tôt. Il cherchait un endroit désolé pour y abandonner le corps du caporal Noyer.

Ils ont traversé les paysages de la nuit silencieuse, passant des ténèbres des bosquets aux perspectives périurbaines baignées dans la lueur orangée des grands lampadaires à sodium. Même si l'on est encore un peu à la campagne, la ville y a métastasé ses accessoires et ses mécaniques. Grillages, murs de tôle, vastes panneaux de promotion.

*La vie vous* sourit, prétend l'un d'eux, en couleurs vives à peine atténuées par les phares de l'Audi. Et derrière les arbres, masse sombre sur la droite, ininterrompue et à peine menaçante, la rivière, silencieuse et éternelle. *Elle*, elle sera là demain, au jour levant, et tous les autres jours.

C'est le dernier voyage de Maëlys De Araujo qu'il a organisé là. Le dernier voyage du dernier jour de la vie de Maëlys. Dans le pli d'une époque qui fabrique des monstres. Ils ont glissé dans la nuit, passant d'une nature assoupie, tapie dans l'ombre comme pour y noyer les derniers instants d'une petite fille, à l'éblouissement électrique des mâts d'éclairage. Entre frénésie et exaltation, ils ont roulé. Est-ce qu'il était excité ? Ou excédé par les pleurs de la fillette qui a maintenant compris qu'il n'était plus question de chiens, ni de gentil tonton ?

Est-ce qu'il nous dira un jour à quoi pense un homme, dans ces moments-là ? Un homme de trente-quatre ans assis à côté d'une fillette qui n'a pas neuf ans, et qu'il va bientôt tuer ?

# BOXE THAÏ

L’odeur. C’est ce qui frappe tout de suite quand on entre dans la salle. Une odeur de pieds sales. Pas de pieds qui transpirent, non. De pieds sales. De vieille savate. Partout. Tatami, vestiaire, chiottes. La même odeur. Insupportable, jusqu’à ce qu’on s’efforce de l’oublier. Il s’était fait à l’odeur et au décor. Quelque part, ça lui rappelait un peu le 132e, en plus déchiré. Punchings, rayonnages à paos et boucliers de frappe, les dérouloirs à ProTape pour blinder les métacarpes et les bombes de froid.

Il avait progressé là-bas. Au début. Il se disait que ça l’aiderait à moins perdre en performances. Il n’avait pas encore refait de test de Cooper. Il ne savait pas qu’il était en train de tomber à 1 965 m. Il envoyait des coups. Il apprenait l’équilibre. À protéger sa tête. Bras droit bien collé, pour éviter les kicks vicieux dans les côtes. Menton bien posé sur la poitrine. Équilibre. Genou. Bras droit. Collé. Une discipline qui portait ses fruits. Au bout de deux mois, déjà, il balançait de sales coups. Des types qui fréquentaient la salle depuis des mois et des années refusaient d’aller en combat contre lui. « T’es qu’un malade », lui avait dit un connard juste avant les fêtes de Noël. Il lui avait souhaité de crever avant la nouvelle année. « J’t’aiderai, si tu veux ! » L’entraîneur avait été obligé de les séparer. « Pas de ça, hein les gars. Pas de ça… » Il avait insisté pour qu’ils se serrent la main. L’autre pédale lui avait écrasé les doigts en le fixant droit dans les yeux. Il s’était dit qu’il le retrouverait. Tu parles d’une pédale : jamais revu. En janvier, il

avait repris les gants, tapé dans les sacs de frappe comme un malade. Coude. Genou. Pied. *Crève ! Crève ! Crève*…

Ceux qui ont vu les images de la reconstitution de l'épisode de Saint-Baldoph, dans lequel Lelandais s'acharne sur le visage d'un mannequin tenu par deux gendarmes, ont dit leur effroi face à la violence des coups que cet homme pouvait asséner. Aux assises de Chambéry, la salle a été tétanisée par la scène. *Crève ! Crève.*…

Et pourtant, à cette époque, c'était un Lelandais bouffi et abruti par les antidépresseurs et les anxiolytiques qui frappait. L'ombre de l'homme affuté et agité qu'il avait sans doute été cette nuit d'avril 2017.

L'avocate générale évoquera l'instant du drame, l'instant de la mort d'Arthur Noyer : « *Nordahl Lelandais va s'acharner sur le corps de la victime avec une violence extrême. Cette violence extrême signe l'intention de tuer*. »

Plus tard, aux assises de Grenoble, lorsque la cour évoquera la reconstitution du meurtre de Maëlys, il lui aura été difficile d'oublier cette violence déployée par Nordahl Lelandais sur la poupée représentant la fillette. Même son avocat s'en était ému dans son propre ouvrage, et avouera qu'il n'imaginait pas qu'il fut « *possible de porter des coups d'une telle violence dans la position dans laquelle il se trouvait.* »

À l'époque de la salle, il avait essayé de brancher une ou deux filles qui venaient apprendre à filer des coups de lattes dans l'air. Une avait un peu accroché. Une grande brune avec une queue-de-cheval tressée quand elle entrait sur le tapis. Elle voulait devenir gendarme et préparait un concours. Elle disait toujours « quand j'aurais le concours ». C'était un mot qui revenait tout le temps et qui lui tapait sur le système. Il lui avait raconté qu'il était champion de France de boxe thaï. Elle n'avait pas forcément gobé, mais il l'avait emmenée dans l'Audi passer la soirée à La Tour-du-Pin. Ils avaient mangé des burgers et sifflé quelques bières sur le parking des abattoirs, mais la fille l'avait gentiment repoussé. Il l'avait ramenée sur

Le Pont-de-Beauvoisin. Ils faisaient la gueule tous les deux. Il avait conduit à fond les manettes. Cent vingt ou centre trente sur la départementale. En traversant Les Abrets, il avait désigné le McDo sur la gauche, en sifflant : « Si c'était pour ça, on aurait pu s'arrêter à celui-là, à l'aller… » Elle n'avait rien répondu. Il avait largué la fille en bas du centre hospitalier. Elle lui avait indiqué un groupe de pavillons à la con du côté de la maison de retraite. Qu'elle se démerde.

Il l'avait revue deux ou trois semaines plus tard, à la salle. Il avait essayé de reprendre vaguement contact, le ton était monté. Le coach lui avait dit que ce serait mieux s'il ne venait plus s'entraîner par ici. Il lui avait reproché son penchant pour le rentre-dedans vis-à-vis des filles, et son usage immodéré des gros mots. Il lui avait reproché son vocabulaire vulgaire et misogyne qui n'avait pas sa place ici. L'entraîneur lui avait rendu son chèque d'adhésion pour les six premiers mois qu'il avait laissé la semaine précédente, avec sa fiche et la photo pour la licence.

— Te mets pas en tenue, c'est pas la peine, gars. On arrête là…

# NUIT DU 11 AU 12 AVRIL 2017

Il a traîné comme ça depuis la fin d'après-midi. Il a vagabondé dans une galerie marchande, à surprendre son reflet dans les vitrines. Il a arrangé sa moue, rectifié son port de tête. Il a bu une bière, puis deux, dans ce bar planté au milieu des commerces, en face d'une cordonnerie-minute et d'un opérateur de téléphonie. Il a regardé les femmes assises. Aucune n'est seule. Elles ont des airs d'employées, de cadres même, pour l'une d'entre elles. Des femmes qui travaillent, qui rentrent à l'heure chez elles. Elles boivent un Coca avec quelques collègues et vont finir les courses du dîner. Elles pensent à leurs enfants, aux vacances, à leurs activités professionnelles du jour, des missions laissées en cours, des rapports à lire. Des rendez-vous à confirmer chez le dentiste ou chez le gynéco. Des conneries. Rien pour lui là-dedans. Des femmes qui lui semblent aussi loin que si elles vivaient sur les anneaux de Saturne. Rien de bon. Il s'est senti minable, tout à coup. Sans boulot, sans même un logement à lui. Il n'a fait que ça, finalement, dormir dans des endroits qui n'étaient pas chez lui. À l'armée, dans des casernes glacées ; chez des connasses qui ont vite disparu et qu'il a remplacées par d'autres. Il en a connu des salons de gonzesses, avec leurs petits bibelots en bois naturel et leurs posters de grandes villes sur les murs. Leurs salles de bains où il n'a jamais eu le temps de poser ses marques. Ni même ses brosses à dents. Et puis maintenant, logé chez les parents, dans cette maison poisseuse, à Domessin. *Comme si j'avais*

*quatorze ans*, grince-t-il. Une connexion informatique merdique. Une télé de ploucs. Une Grundig à tubes. N'importe quoi. Des tableaux de biches au mur. Un couvre-lit en synthétique couleur prune sur son lit. Il a ajouté quelques photos de Guyane et son béret du 132e, avec l'insigne au malinois à l'arrêt, et la devise « 1 contre 8 » moulée dans le bronze.

C'est peut-être à cela qu'il pense, en mai 2021, à Chambéry, devant la cour d'assises, quand il dit de sa voix mécanique, où la seule émotion qui perce trahit la compassion qu'il éprouve pour lui-même : « *Je vagabondais dans la vie, je stagnais… Ma vie se résumait à ça, à des échecs…* » Quelques mois plus tard, sommé par Valérie Blain, la présidente de la cour d'assises de Grenoble, de parler de sa vie en 2017, il lâchera, d'une voix absente de récitant :

— Mes journées ? Je me lève. 9 h, ou bien 14 h… Café. Clope. Je regarde mon PC… une vidéo pornographique. Je prends de la cocaïne… Je regarde encore le PC. Un café. Une clope… Cocaïne. Je ne fais rien d'autre. Je n'ai pas de travail. J'appelle les copains. Ils peuvent pas, ils bossent…

— C'est ça la vie de Nordahl Lelandais ? coupe

Me Jakubowicz.

— Oui.

Il a repris l'A3, roulé au hasard, au ralenti, en regardant passer les petits culs. L'envie est revenue. Âpre. Il a appelé sur son portable. Elle ne voulait pas. Pas ce soir. Pas envie. « Calme tes pulsions ! a-t-elle jeté en guise de fin de non-recevoir. Ou bien trouve-toi une meuf qui dit toujours oui… »

Il a regardé son téléphone, elle avait raccroché. Il a ralenti encore, place Monge, rue de la République. Les marchands de kebabs. La médiathèque plongée dans l'ombre. Et le Carré Curial. La dernière escale de la haute nuit. La dernière oasis. Il a garé l'Audi et s'est lancé au jugé. Une « *chasse*, ont dit certains aux assises. *On dirait qu'il cherche une proie* », estimeront ceux qui ont visionné les images terribles des caméras urbaines de Chambéry, qui semblent ne saisir que lui cette nuit-là. Il a quitté la galerie

et marché un peu dans Chambé. Une petite pluie acide a fouetté les rues. Il a vu le type. Bien campé. Équilibré. Plein de vie. Un militaire, vu la démarche et le port. Un sous-bite ou un cabot[1]. Belle petite gueule. Il s'est dit que les connasses faisaient chier pour ce soir. Il avait besoin d'un copain. Même d'un copain de pieu. Il y avait mille possibilités. Il a regardé le jeune type entrer dans le RDC. Ça grouillait de monde pour un mardi soir. Il est entré, a demandé une bière. Le type était là, à trois mètres, avec d'autres guignols aux tempes rasées. Il attendrait ce qu'il faut. Un contre huit, oui, mais pas tout de suite.

1. En langage militaire, sous-lieutenant ou caporal.

# L’AUBE

À l’aube, tout a changé. Jennifer a regardé le ciel devenir de plus en plus clair, les nuages se teinter de rose, les vapeurs monter des forêts au-dessus des maisons. Avec l’aube, l’excitation cédait lentement la place à la stupeur. La stupeur à la peur. Une peur qui emportait le corps tout entier. Le ventre d’abord, puis les épaules. On aurait envie de laisser là ce corps qui ne sert plus qu’à enrober la douleur. Et puis la tête. Elle avait des pensées plein la tête.

Des idées contradictoires, qui se succédaient comme des ordres binaires dans le cœur d’une machine. On va la retrouver. Dans une heure, peut-être avant, elle va réapparaître au détour de la route, elle se sera égarée. Endormie. Elle est allée dormir chez une petite copine et a oublié de prévenir. Elle était si fatiguée. La maman de la copine est navrée, tout ce chambard. Si elle avait su. Comment pourrait-elle jamais se pardonner de lui avoir fichu autant la trouille ? Et tout ce monde. Ces battues qui se préparaient. Cet hélicoptère sur le parking, ces uniformes. Tout ça pour rien. Maëlys va bien. La revoilà.

Non. Rien n’allait. On le voyait bien. Justement tout ce chambard. On ne fait pas venir un hélicoptère pour rien. Pas quand une petite fille va passer la nuit chez une copine. On ne rassemble pas autant d’hommes habillés comme pour partir à la guerre si rien de grave ne s’est passé. La maman de la petite copine n’est pas arrivée. Elle ne viendra pas. Le

gendarme – c'était un lieutenant, il s'était présenté aussi comme officier de police judiciaire – avait un air trop sérieux, dissimulé sous un parler professionnel et plein de mots techniques, pour que ce ne soit qu'un quiproquo grotesque. Il avait posé des questions. Ses hommes avaient posé des questions. On avait commencé à isoler les invités comme des suspects, à sonder les esprits, à lui poser à elle aussi des questions. Maëlys avait-elle été grondée ces derniers jours ? Est-ce qu'elle avait l'habitude de bouder ? S'était-il passé quelque chose de particulier ? Puisque la rentrée était toute proche, devait-elle rentrer à l'école dans des conditions qui lui déplaisaient ? Une mauvaise classe ? Une maîtresse avec qui elle redoutait de se retrouver ? Des histoires avec des camarades au cours de l'été ? Quelque chose de suspect pendant ces vacances ? Un homme qui aurait pu rôder autour de la fillette, ou autour de la maison ? Non. Il n'y avait rien. Mais Maëlys avait disparu.

L'officier avait demandé une photo pour faire une affiche.

— On ne sait jamais. Cela va prendre quelques heures. Il faudra en faire plusieurs dizaines. Une centaine dans un premier temps. Il est très possible que votre fille soit retrouvée avant que l'affiche soit même imprimée.

Mais non. Jennifer voyait bien ce qui se passait. Les pensées étaient de moins en moins contradictoires. Maëlys n'était plus sa petite fille. Plus *seulement* sa petite fille. Elle était devenue une petite fille disparue. C'était officiel. C'était *en train* de devenir officiel. L'affiche allait le figer définitivement. Elle était *en train* de devenir une de ces petites filles dont les visages et les prénoms étaient collés sur les devantures des bureaux de tabac et les caisses des supérettes. Une petite Estelle, une petite Marion. Et d'autres encore. Voilà ce qu'on avait fait de sa fille : une disparition inquiétante. Elle pensait à la petite Estelle et se disait que oui, en y regardant bien, il y avait quelque chose de Maëlys. Le même âge. Les mêmes boucles, châtain foncé. Ce sourire espiègle.

Ses épaules, son ventre, sa tête haussaient le ton de la douleur et de la détresse : on ne la retrouverait pas. Jamais. Elle avait disparu. Le jour se levait à peine, et son opinion était faite. Elle ne voyait même pas les grappes d'hommes qui se rassemblaient, écoutant les ordres des gendarmes sur la manière d'organiser une battue. Autour d'elle, s'exhalant des femmes et des hommes qui voguaient sans oser croiser son regard, une terrible odeur de transpiration planait, vestige de la noce dont le vent qui se levait agitait doucement les fanions de papier jaunes et bleus.

# TRICEPS ET PROTÉINES

« Se forger un corps. » Une expression qu'il adore. Il en suce les mots comme des dragées. Surtout « forger ». Il ressent la brûlure des braises, la matière qui se tord et prend forme, la cuisson et la recuite qui donneront leur aspect définitif à son corps. Les « pecs », par exemple. Ça ne trompe pas, les pectoraux. Les gonzesses – mais les lopes aussi – ne regardent que ça. Enfin, regardent ça avant de passer au reste. Il a commencé à l'armée. Salle gratuite, horaires à discrétion, toujours un pote pour t'assurer la barre ou te glisser la fonte. Biceps, triceps : les deux font la paire, comme dit l'autre. Si tu veux des bras, t'y coupes pas… Là, pas de raccourci, faut soulever du lourd, bien en développé, tout en curl, sans excès, mais sans tricher non plus. La muscu l'a excité pendant des mois. Il a levé le pied pour raisons financières – l'intérim, ça va pour se payer une piaule, quelques coups à boire, mais un abonnement muscu qui tienne la route, il ne fallait pas rêver. Toujours la même merde : c'est plus facile et bien moins cher de se payer un gros bide en éclusant des Heineken que de se faire des abdos en titane à grands coups de *burpee* et de pompes dans une salle correcte qui ne renifle pas les chiottes ou la vieille chaussette.

Toujours une question de blé. Et de protocole aussi. Parce que même la gym a fini par le faire un peu chier. Pas assez d'adrénaline. Bon, tu prends de la masse ici et là, ça te pousse tranquillement et progressivement. Mais c'est toujours un peu pareil. Et puis quand tu pieutes à Domessin, Savoie,

faut pas t’attendre à du renouvellement question effectif. Toujours les mêmes têtes. Des cons et des passables, mais rien de trépidant. Pas foutu de trouver en trois ans un seul type capable de s’éclater vraiment en variant un peu les joies : fonte, O.K., mais aussi un peu de coke et de chasse au cul. Faut ce qu’il faut. Si tu passes ton temps à te réduire la masse graisseuse, à transpirer sur un rameur et à te shooter au *biking* ou au gainage, tout ça pour rentrer avant 9 heures et se planter devant une chaîne à la con de la TNT une 1664 à la main, vaut mieux arrêter tout de suite. Ce qu’il dit en tout cas. Bon : il a quand même conservé un mini-abonnement. Dix entrées illimitées, tu peux y rester tout le dimanche après-midi : en général il n’y a personne, que deux ou trois gays de La Tour-du-Pin ou de Chambé qui sont dans le coin pour voir la famille et qui viennent jeter un œil. Il dit : faut voir. Mais la salle, il a cessé de s’exciter dessus. Il passe un dimanche par mois, traîne du côté des appareils qu’ils viennent de rentrer, il examine les nouvelles *prots* caséine postentraînement et les leggins fluo en microfibres à cent vingt euros. Il se fait un ou deux selfies en tenue de culturiste, avec les appareils en fond d’image. Il en enverra quelques-uns à ses copines. Dans l’après-midi, il y a parfois un ancien collègue de l’élevage canin qui vient aux nouvelles. Parfois même qui vient aux courses. Il lui fourgue un gramme ou deux. Ou un rétro de Golf ou de Tiguan, prix spécial hors TVA de chez *Nono le Barjo*. De quoi se faire une belle sortie dans la semaine sans trop compter les tournées, faire une descente chez Feu Vert regarder les accessoires, et peut-être une Courtepaille sur Voreppe le vendredi, quand les gonzesses sortent entre filles, sans leurs mecs, et qu’il y a parfois des places à prendre.

# SILENCE

Garder le silence. Peut-être pour ne pas employer les mots auxquels tout le monde pense sans oser les dire. Enlèvement. Oui. Il y a eu enlèvement. La petite fille a glissé dans la nuit. Elle s'y tapit encore. Restons-en là. On voudrait que la nuit ne cesse pas, finalement, pour que le jour ne révèle pas ce que tout le monde craint d'y discerner. La suite. Viol. Meurtre. Tous ces mots n'ont pas de sens quand on parle d'une petite fille de neuf ans. Et pourtant la nuit les a fait naître. Ces mots existent maintenant. Ils ont été employés. Les « médias » s'en servent, même s'ils essaient de ne pas les dire trop fort, ou trop vite. Ils finissent par suinter des heures de reportage, d'interview, de plateau, où sans peut-être s'en rendre compte on parle de la petite fille à l'imparfait, on évoque des hypothèses et des scénarios qui sont autant de coups de grâce pour les parents. Ils veulent le silence. Ils ne veulent pas des mots. Ils ne veulent pas de ces mots-là. Même s'ils réclament des explications, sur Facebook et dans la presse : « *Nous lui demandons de nous dire ce qui s'est passé cette nuit-là. Ce monstre nous a gâché notre vie et il continue à nous faire souffrir dans son silence* », ils souhaitent ne plus rien savoir, ne pas en entendre plus. Parce que ce qui vient après est insupportable. Ils savent ce qui vient après, quand les recherches s'achèveront ou que l'autre parlera. Ça ne regarde pas leur petite Maëlys, tout ça. Ça ne la concerne pas. Pourtant ils se doutent que la nuit *finira par finir*. Que les mots viendront avec le jour. Et que sans aucun

doute ce seront des mots qu'ils ne veulent pas entendre. Parce que ça se termine toujours comme ça. Ils ont été sur Internet. Ils ont été sur Facebook. Jennifer, la maman de Maëlys, y possède une page. Elle y dit son amour, sa douleur, sa peur. Et elle y lit les témoignages. Ces enfants qui ont eux aussi plongé dans la nuit. Elle y partagera plus tard les avis de recherche pour la petite Angélique Six, enlevée et assassinée près de Lille en avril 2018. Et pour qui on a employé tous les mots qui l'ont elle-même balayée. Les participes passés qui disent l'irréversible, ce qui a été et ne sera plus. *Disparue. Été vue pour la dernière fois… Pas rentrée*. Tous les mots qui disent « plus jamais ».

Les parents n'ont pas à les entendre. Ils ne devraient jamais être amenés à entendre ces mots associés au prénom de leur enfant. Leur ange. Leur petit ange. Ils veulent que « cela cesse ». Ils veulent dire que cela les tue.

Le silence leur allait bien, même s'ils savaient que le silence ne gagnerait pas indéfiniment. Tôt ou tard, le bruit et les mots finiront par l'emporter. Tôt ou tard, on l'espère autant qu'on le redoute, Nordahl Lelandais brisera le silence dans lequel il essaie de s'escamoter depuis l'automne. Il s'est enduit de silence. Et de négation. Non. Ce n'était pas lui. Ce n'était pas sa voiture. Ce n'était pas Maëlys, cette petite silhouette blanche dans une auto allemande, dans la nuit de l'Isère. Non. Qui alors ? Silence. Un fantôme, dans son suaire ? Une dame blanche, comme on en croise parfois, les nuits d'été sur les routes de campagne, et qui sans demander leur avis aux voyageurs, se glisse dans les véhicules et les imbibe de terreur ? Silence.

# CONFÉRENCE DE PRESSE

Le décor est tendu, et n’attend plus qu’eux. Ils doivent être en coulisses, et s’entretiennent avec M^e^ Fabien Rajon, leur avocat, homme élégant et calme, au costume sobre et à la mèche parfaitement posée. On l’a vu arriver tout à l’heure, il n’a pas dit un mot, mais les journalistes qui le connaissent affirment qu’il parle un peu « comme un homme politique ». « Tout à fait le ton de Jospin, en moins cassant », dit l’un. « Oui, glisse une de ses consœurs qui fouille nerveusement dans son sac à dos à la recherche de lunettes ou d’un bloc-notes : c’est un type carré, sans effet, ne comptez pas sur lui pour faire des mouvements de manche ou des tirades à la syntaxe impossible, à la Dupont-Moretti. »

Une longue table recouverte d’un drap blanc, comme pour un banquet. Quatre sièges ronds et rouges dont les dossiers dépassent et permettent aux photographes déjà présents de faire leur mise au point et de poser leurs repères. Parfois, un flash se lève, un éclair s’élance et brûle tout ce blanc. Drap blanc, mur blanc, robe blanche de Maëlys sur les photos scotchées derrière l’estrade.

Des affichettes où l’on reconnaît l’enfant, avec des allures et des coiffures différentes. On remarque des bouteilles d’eau minérale posées sur un coin de la table. Oui, le décor est tendu, il est parfait et il ne manque aucun détail. Les voilà. Quatre personnes. La mère et le père, et l’avocat aux manières douces. Et une jeune femme, en bout de table, qui ne prendra

pas la parole. On devine qu'il s'agit d'une collaboratrice ou de l'associée de M^e^ Rajon. C'est lui qui ouvre la conférence de presse, d'un ton apaisé. Il évoque le silence, lui aussi. Les raisons du silence, et la nécessité désormais de prendre la parole. Qui va être, dit-il, « *une parole de détresse* ». Et aussi, d'un ton plus offensif, soudain, un appel pour la vérité. Il se tait brusquement. Cet homme n'est pas là pour épater la galerie ni pour confisquer la parole. Il la donne d'ailleurs, sans artifice, au père de Maëlys, qui s'en empare : des sanglots étranglés emplissent les micros. Cet homme n'a jamais cherché à parler du haut d'une estrade, et surtout pas de sa fille disparue. Il lit avec détermination son introduction, le plus vite possible et sans bafouiller, puis les mots s'écorchent dans sa gorge. Il s'aperçoit qu'il utilise le passé, un temps qu'il voulait apparemment éviter, et reprend ses phrases au présent. Parfois même, il choisira le futur, qui dit silencieusement ses espoirs. Oui, lui aussi souhaite que les choses soient en cours. Il veut des recherches, des investigations, des avancées, des actes. Il exprime sa confiance envers les autorités, et tout spécialement la gendarmerie. Il veut que les choses soient encore, que rien ne soit terminé. Le dossier n'est pas refermé, dit chacune de ses phrases ; l'affaire n'est pas close. Il regarde droit devant lui, de ses yeux qui changent sans arrêt d'angle.

Jennifer De Araujo prend la parole. Elle sollicite les témoins éventuels ; elle apostrophe le suspect, qui a été par deux fois interpellé, qui a reconnu que la fillette était brièvement entrée dans sa voiture, qu'il a ensuite longuement nettoyée avec d'énormes doses de détergent. Elle sent bien tout ce que ces coïncidences font peser sur le sens de l'enquête. Elle ne veut pas d'un coupable, elle veut seulement des réponses. Mais elle insiste. Il faut que cet homme coopère. Son comportement étrange. Son attitude singulière lors du mariage. Sa voix finit par se briser autant que celle de son compagnon tout à l'heure. Elle dénonce les rumeurs, elle « *tient à préciser*

*qu’ils ne connaissaient pas cet individu, que Maëlys ne le connaissait pas non plus…* »

Et maintenant, elle va essayer de maintenir Maëlys en vie, ici même, dans la salle de conférence de presse. Elle la conjure d’apparaître, dans le choix de ses mots et de ses déclarations. Jennifer De Araujo, elle, choisit le présent : *« Maëlys va avoir neuf ans en novembre ; elle est joyeuse, sportive, généreuse. Elle adore les animaux et elle pense que tous ceux qui aiment les animaux sont des gens dignes de confiance.* »

Elle parle directement à celui qu’elle qualifie implicitement de ravisseur. Elle le regarde droit dans les yeux. Bien en face. Elle ne sait pas encore que lui ne regarde jamais personne en face. Qu’il n’écoute personne, sinon lui. La voix qui lui parle tout au fond, qui aime faire tout ce que lui aussi, il aime. Ils s’entendent parfaitement.

Plus tard, à la reconstitution, Jennifer plantera ses yeux dans les siens. Elle m’explique d’une voix qui ne tremble pas : « *Il cherchait à lutter. Il cherchait à ne pas baisser le regard. Mais il a fallu que je tienne. Cet homme… cet individu est terriblement sans émotions.* »

Le seul qu’il regardera ensuite, vaguement dans les yeux, en pleurnichant, ce sera Arthur Noyer, aux assises. Mais pas le vrai Arthur, seulement son portrait, tenu par son père éternellement digne. En feignant de s’adresser à lui comme à un vivant. Les témoins présents seront ébahis par le sentiment de faux qui suinte de cette prestation théâtralisée à l’excès.

Jennifer, elle, répète et confirme l’usage du présent : « *elle est joyeuse*… » Elle rêve à Maëlys, et son esprit s’enfuit de la salle de conférences. Elle sait qu’elle est belle comme un ange. Elle sait comme elle l’aime. *Je t’aime, mon poussin, je t’aime de tout mon cœur*, pense-t-elle, et des sanglots emplissent sa voix, qui se brise. « *Elle nous manque terriblement*… »

Elle regarde le public qui n’a pas fait le moindre bruit, duquel n’est parti aucun éclair de flash, ni cliquetis de portable. Elle dit : « *Chaque seconde,*

*chaque seconde, je pense à elle*. »

# L’AFFICHE

« *Je t’avais dit que je te protégerais si un méchant te faisait du mal je n’ai pas tenu ma parole. J’en suis désolée…* »

Jennifer De Araujo a confié ses regrets et sa douleur. Elle l’a pensé mille fois. L’a écrit et réécrit avec les mêmes mots, à la manière d’une litanie ou d’une incantation qu’elle murmurait à l’oreille absente de sa fille. Plus tard, chez elle, dans le Jura, elle me dira combien elle a passé de temps avec ses filles, Colleen, puis Maëlys, pour les avertir du danger du monde et des hommes. Des hommes qui font du mal aux enfants. Elle-même, m’explique-t-elle, avait été victime de ce qui était peut-être une tentative d’enlèvement alors qu’elle était au collège. Un homme qui prétendait connaître sa sœur et lui proposait de la ramener en voiture. Elle avait refusé, s’était enfuie. Alors, elle a dit à Colleen et à Maëlys ce qu’il fallait faire si des méchants approchaient et voulaient rendre service, et même s’ils prétendaient connaître quelqu’un de la famille. Crier, s’enfuir, griffer. Et Maëlys l’a griffé. « *Ses bras portaient la trace des griffures de ma petite fille. Ce qu’il a prétendu être des traces de jardinage, cette histoire ridicule de framboisiers…* »

Et toujours ce rêve de revenir en arrière, juste avant l’horreur. Retourner à cette soirée du mois d’août. Avant que *ça* ne se passe.

Elle a dit sa détresse. Tout ce qui la ramenait à Maëlys, *avant et après*. Pendant des mois, elle sera fidèle au poste. Égrenant les semaines, puis les

mois. Des mots de peine, de détresse, de manque. Ponctués de cœurs et de *like*. Des mots régulièrement déposés sous le double portrait de Maëlys et de sa grande sœur, visages serrés l'un contre l'autre. Une image merveilleuse. Elles ont l'air d'avoir le même âge, toutes les deux. Rayonnantes, irradiées de bonheur.

Au mois de mai, bien après les aveux, bien après la découverte du corps, elle a publié un bouquet de fleurs à l'occasion de la « Journée des enfants disparus », une commémoration venue d'Amérique.

Elle avait posté à l'automne précédent, sur les réseaux sociaux, cette photo d'un panneau JCDecaux où s'affiche en quatre mètres par trois le visage de la fillette disparue. Cent panneaux identiques avaient été libérés en Isère, dans le Rhône et en Savoie. Gratuitement. Pour essayer de retrouver l'enfant. Elle a essayé de faire coïncider cette histoire et le visage de sa petite fille. Elle avait regardé l'affiche. Stupéfaite. Oui. C'était sa fille, là, sur ce morceau de papier. Rien à dire. Elle. Tout était vrai. La taille, le poids, les yeux. La photo était parfaitement réaliste. Elle avait eu du mal à admettre que c'était elle qui l'avait faite, quelques heures seulement *avant que ça n'arrive*. Magnifique de vie et de douceur. Et puis il y avait les mots. Oui : sa fille lui avait échappé. Elle avait glissé entre ses doigts, s'était enfuie dans un autre monde. Celui des journaux, des conversations, du monde bruyant tout autour, bruyant et bruissant de menaces. Le monde sans couleur des enfants disparus. Elle ne lui appartenait plus. Contrairement à ce qu'elle pouvait croire plus tôt, il n'y avait pas d'alternative. Le pire, ou le miracle, le retour de l'enfant chérie, une abominable erreur, une confusion. Elle était là, tout près, saine et sauve, chez une copine, elle jouait : « pardon maman, je ne voulais pas te faire si peur… » Non. Cette fois, c'était calé. Maëlys avait disparu. C'était irrémédiable.

Maintenant, il fallait arrêter avec les « *Si seulement je pouvais retourner dans le passé à cette nuit du mois d'août où notre vie est devenue un cauchemar.* »

Alors, pour la première fois, elle accepta de considérer ce message que lui envoyait son cerveau. Maëlys avait disparu. Et cette seule pensée lui traversa le corps comme une dague. Elle revit ce type à la télé, un expert, un crimino-truc, ou un psychologue, qui parlait d'une autre petite fille disparue. Il avait dit que la mort d'un enfant était la pire chose qui pouvait frapper un parent. Puis il s'était ravisé et avait déclaré « *qu'en tant que père, peut-être, la disparition de son enfant est pire qu'une mort certaine* ». L'incertitude est la pire des tortures : où est-elle ? Qu'est-elle devenue ? Que lui a-t-on fait ? Oui. C'est la pire des épreuves.

Jennifer releva les épaules, cherchant à effacer cette douleur inouïe qui lui perçait le ventre. Il fallait se résoudre. C'était trop dur, trop difficile. C'était trop douloureux. Il fallait savoir. Et accepter. Alors elle est morte. Maëlys est morte. Et elle reçut de son cerveau cet autre message, incroyable. Incroyable parce que c'était de sa fille qu'il était question. Incroyable mais vrai, comme disait le dicton : « On l'a tuée. »

Hésitant, plus tard, je la questionnerai sur ces euphémismes qui emplissent les journaux et adoucissent la peine.

— Je ne veux plus qu'on parle de disparition. Tous ces mots qu'on utilise pour ne pas dire la vérité en face. Maintenant, je veux qu'on dise les vrais mots. Maëlys n'a pas disparu. *On l'a tuée*.

# UNE SILHOUETTE FRÊLE, DE PETITE TAILLE ET VÊTUE D’UNE ROBE BLANCHE

— Ce type, c’est *modus* et bouche cousue, lâchera un enquêteur, déjà honteux de son mauvais calembour.

Le suspect a un schéma directeur tout simple, dont il ne varie pas : il repère, approche, tue et file dans la montagne se débarrasser du corps. Ensuite, quoi qu’il se passe, il se tait. Pas un mot. Si on l’interroge, il nie en bloc. Toutes les charges s’effritent devant lui. Il a réponse à tout.

En quelques secondes, au cours des interrogatoires, Nordahl Lelandais trouve des parades aux questions les plus embarrassantes. Il ricane. Un peu. Quand on lui parle des recherches en cours, il pense : *Ouais, je la connais… Avis de recherche : Monsieur Propre a disparu sans laisser de traces !* Il rit dans sa tête, sent que personne ne va rire. Il reprend sa position avachie et narquoise. « *Ce que j’ai dit, c’est ce qui s’est passé…* », répétera-t-il devant les assises de Chambéry. Invariable. Imperturbable. Indémontable. Au président, aux parties civiles, à l’avocate générale, à son propre avocat, il lancera de sa voix étouffée par le verre épais de son box : « *Ce que j’ai dit, c’est ce qui s’est passé.* » Tout le monde finira par se détourner, excédé par cet entêtement à la fois arrogant et pitoyable. Il s’accrochera jusqu’au bout à sa « vérité », ce nom qu’il donne à ses mensonges. La famille de Maëlys ne s’y trompera pas. Jennifer De Araujo me confiera à l’issue des premières

prises de paroles de Nordahl Lelandais aux assises de Savoie : « *Le procès pour Arthur nous bouleverse, nous torture, et nous laisse imaginer ce qui nous attend.* »

Oui : il répond à tout. Parfois après une ou deux secondes d'hésitation, parfois presque du tac au tac, comme s'il avait tout un tas de réponses bien rangées dans des petites boîtes, comme les mouches de mai dans la musette d'un pêcheur. Pourquoi met-il brusquement son portable en mode avion, juste à l'heure où disparaît Maëlys ? N'est-ce pas ce qu'il a déjà fait la nuit de la disparition du caporal Arthur Noyer ? Ses deux téléphones coupés, avant de plonger dans le silence du col de Marocaz.

— Pour économiser la batterie : la fête n'était pas finie et j'avais besoin de mon portable…

— Vous avez bougé votre véhicule vers 3 heures du matin ?

— J'vous dis que je chargeais mon portable. J'étais sur le parking…

— À 3 heures ?

— Ouais.

On passe à d'autres questions. Sans penser à Monsieur Propre, un enquêteur lui demande pourquoi il a lavé sa voiture, juste après la disparition. Pourquoi surtout il l'a lavée aussi soigneusement.

— J'étais sur le point de la vendre. J'avais un acquéreur. On devait se voir *incessamment-souper* pour finir l'affaire. Une A3, c'est pas un Kangoo : ça se bichonne pour négocier…

Il est si sûr de lui qu'il a envie d'en ressortir une bien bonne. Il se retient. Se contente de répéter : *Une A3, ça se bichonne*… Aller au lave-auto, c'est quand même pas un crime, en république ? Si ?

Plus tard, sur ce point précis du lavage du véhicule, le colonel Patrick Touron, directeur de l'IRCGN[1], expliquera que ses hommes ont procédé à l'examen de huit cents heures de vidéosurveillance de la station de lavage auto, et qu'ils s'étaient rendu compte que le véhicule de Nordahl Lelandais

avait été « *non pas nettoyé, mais fait l'objet d'un travail systématique de destruction d'éventuels indices* ».

Ce sera une des constantes du mode opératoire de Lelandais : il s'acharne à effacer les traces. L'avocate générale le relèvera aux assises : « *On ne sait pas. Parce qu'il a fait en sorte que l'on ne sache pas.* »

Bien. Les enquêteurs passent à la question suivante :

— Pourquoi mettre son portable « *en mode avion de*

*2 h 46 à 3 h 25 ?* » la nuit de la disparition ?

— Ben, je vous l'ai dit : pour économiser la batterie !

Est-il bien nécessaire d'économiser sa batterie à 3 heures du matin ? Les enquêteurs noteront pourtant que la batterie de Nordahl Lelandais est alors « *chargée à 68 %* ».

Pourquoi s'est-il débarrassé de son bermuda la nuit de la disparition ? Y avait-il dessus des traces compromettantes, qui le rattacheraient à Maëlys ?

— Pas du tout : j'avais bu un peu plus que raisonnable. C'était un mariage, hein ! Et j'ai… ben, j'ai vomi sur moi. Je suis rentré me changer.

Ce qui expliquerait ces allers-retours singuliers, après

3 heures du matin, entre Le Pont-de-Beauvoisin et son domicile ? Quand on quitte une noce à cette heure-là, en général, c'est pour aller se coucher, pas pour revenir une heure plus tard.

— Exactement, mais là, je me suis juste changé et je suis retourné au mariage. Nickel chrome.

— Mais jette-t-on pour autant dans la nature un short taché ? Se débarrasse-t-on de ses habits à chaque fois qu'ils sont sales ?

— Oui, c'est ma mère qui me lave mes affaires : je tiens pas à ce qu'elle croie que je conduis un peu bourré et que je me gerbe dessus, quand même…

Vient la vraie colle, celle que les enquêteurs gardaient sous le coude pour la jouer en fin de partie : pourquoi cet ADN, celui de Maëlys sur le tableau de bord de son A3 ?

Nordahl Lelandais a à peine frémi. À peine hésité. Dix secondes ? Douze secondes ? Il a lancé, d'une voix qui ne tremblait que dans ses périphéries :

— Bah, c'est normal : la gamine elle jouait au foot avec un mioche, un petit blond. Et moi, j'avais laissé les vitres ouvertes, à cause de la chaleur. Le ballon est parti dans la bagnole. Elle a été le rechercher. Voilà.

Les enquêteurs se sont regardés, par en dessous – sans se faire trop remarquer. Oui, il trouve des parades à toutes les questions.

La seule question sur laquelle il bute un peu, c'est celle concernant les caméras de surveillance : comment explique-t-il cette silhouette sur le siège passager, cette silhouette frêle, manifestement celle d'une fille ou d'une très jeune femme, de petite taille, vêtue d'une robe blanche à bretelles ? À l'heure où il prétend être sur le parking, pendant que son téléphone se recharge ?

Silence. Pour une fois, silence. *Motus*. La roue tourne dans la tête du suspect. Il cherche, mais ne trouve pas. La réponse est pourtant simple :

— Je ne sais pas, moi… Il n'y avait personne dans ma bagnole.

— Seul ou pas seul… Mais vous n'étiez pas sur le parking, alors ?

La roue tourne encore un peu, va s'arrêter. Le suspect relève la tête. Il sait, à présent. Dans un sourire, il jette :

— C'était pas ma bagnole, voilà… Sur les caméras, c'était pas ma bagnole. Vous savez combien il y a d'Audi A3 en Rhône-Alpes ?

Un peu plus tard, confronté à des éléments qui attestent de sa présence – du moins celles de son Audi et de son téléphone – à Chambéry le soir où le caporal Noyer y disparaît, Nordahl Lelandais refusera là encore de s'exprimer. Silence, à nouveau. C'est une constante comportementale chez lui, éprouvée lors de ses auditions dans l'affaire Maëlys : il réfute les témoignages et les souvenirs, que ce soient ceux de personnages qui ont croisé sa route ou ceux d'une caméra de vidéosurveillance. Il ne consent à négocier que face à des preuves médico-légales. Il sera néanmoins mis en

examen pour le meurtre d'Arthur Noyer. Au fil des auditions, il avancera un tout petit peu ses pions. Oui. Il a bien été à Chambéry ce soir-là, mais il n'y a pas croisé le jeune soldat. La fois suivante, il accordera aux enquêteurs qu'il l'a croisé, et même pris en stop, mais l'a ensuite déposé sur un parking, là où souhaitait se rendre le caporal. Ce Saint-Baldoph où Arthur ne connaît personne et où il n'avait nulle raison d'aller. Au contraire, l'enquête révélera et le ministère public le rappellera devant les jurés que l'on sait « *avec certitude qu'Arthur voulait rentrer à Barby, à la caserne. Il devait se présenter le lendemain à 8 heures et il n'y a aucun doute quant à la destination souhaitée.* »

Nouvelle audition. Nordahl Lelandais passe pour la seconde fois aux aveux et parlera d'une bagarre *involontairement fatale* au caporal Noyer.

Retour du « *Ce que j'ai dit, c'est ce qui s'est passé.* » Personne ne le croit plus, mais il ne déviera pas d'un pouce.

— Personne ne te croit, lui jettera Alain Jakubowicz, épuisé. Les parents d'Arthur ne croient pas ta version, ni l'avocate générale. Si cette version n'est pas la bonne, c'est le moment… La question de la qualification pénale, c'est mon problème, la question de la vérité, c'est ton problème !

Silence. La salle retient son souffle.

— Ce que j'ai dit, c'est ce qui s'est passé.

M^e^ Jakubowicz tentera malgré l'entêtement de son client d'emporter la conviction des jurés. Sa voix de stentor enflamme une plaidoirie qui fait grosse impression dans les rangs de la presse, malgré la volée de bois vert que l'avocat lyonnais a réservé aux médias tout au long des assises. Il insistera beaucoup sur les « *incohérences de l'accusé qui ne font pas sa culpabilité* ». L'avocat de Lelandais enfonce le clou avec une stance qu'il avait déjà utilisée des mois plus tôt, à Pont-de-Beauvoisin : « *Le mensonge est un droit. On a le droit de mentir*. » Avant de se tourner bien droit vers les jurés et d'asséner :

— C’est pas toujours simple de dire la vérité.

Nordahl Lelandais lui succédera, sans transition pour ses derniers mots et d’une voix blanche, les yeux dans la nuit de son destin :

— J’ai jamais voulu ça. Jamais, jamais, jamais.

Cette constance dans l’évitement, cette science de la justification et de l’objection, a agacé enquêteurs et reporters. Cette capacité à osciller entre mutisme et réparties révoltera aussi une bonne part de l’opinion publique, qui, au-delà du tragique absolu que représente le fond de cette enquête, se laissera aller à glousser face aux réponses de l’accusé.

« *Ce type*, me dira Jennifer De Araujo, *possède cette intelligence des gamins pris en faute qui trouvent toujours des excuses. Il sait s’enfuir, fuir ses responsabilités. Il a passé sa vie à ça…* »

Il a réponse à tout, mais d’alibi pour rien. Au point que ses dénégations et ses fuites vont devenir virales sur Internet. Dès que les médias commenceront à faire de Nordahl Lelandais un possible tueur en série[2], que les enquêteurs s’interrogeront sur son éventuelle implication dans l’affaire d’Estelle Mouzin, dans celle de Nelly Balmain ou dans celle d’Éric Foray, et d’autres « *disparitions inquiétantes* », des milliers de commentaires jailliront du Net pour lui demander ironiquement des alibis, ou à défaut, quelques-unes de ses lumineuses explications. Que les juges l’entreprennent donc sur l’assassinat de Kennedy, la noyade du petit Gregory, le meurtre de Ghislaine Marchal ! Où était-il quand la famille Dupont de Ligonnès a été assassinée ? N’est-ce pas lui qui a tué Laura Palmer ?

Curieusement, c’est cette facilité à tout expliquer qui rend le personnage douteux et antipathique. Il devient, au bout de quelques heures de notoriété, plus suspect encore que s’il n’arrivait qu’à bredouiller quelques mots égarés. Sur certains points, il faudra que son avocat – son nouvel avocat, M$^{e}$ Alain Jakubowicz, un cador, un ténor du barreau, à la tête d’un cabinet de vingt collaborateurs, et qui fut défenseur des parties civiles dans les procès

Barbie et Papon – prenne le relais médiatique. On le verra ainsi se lancer à la rescousse, devant les caméras de BFM TV, et tenter d'avancer des explications plus construites, si ce n'est forcément plus convaincantes. En particulier dans cette rhétorique qui fusionne objectif et subjectif :

« *Il y a une vidéo qui montre une Audi A3. Des Audi A3, vous savez combien il y en a, en France ? Il est possible… allez, je vous concède… ça pourrait être son véhicule. Cette vidéo elle hante mes nuits. Mais dire qu'il s'agit d'une petite silhouette d'une enfant c'est contraire à la* réalité objective. *Ce n'est pas vrai que l'on distingue une enfant. Ce n'est pas vrai. On distingue effectivement un passager, qui est une passagère, qui a les cheveux longs et bruns. J'indique que la petite fille avait les cheveux relevés. Bon, on peut les baisser, les cheveux. Mais là, on a une silhouette qui pour moi,* subjectivement, *ne correspond pas à la silhouette d'une enfant.*

*La petite fille a une robe de petite fille de mariage comme on les connaît tous avec un col rond qui descend un petit peu. Le décolleté en question est un décolleté de* femme, *qui est profond, qui va jusqu'à la naissance de la poitrine et qui est carré. C'est une des choses rares que l'on peut distinguer sur cette photo.* »

Des journalistes ont beaucoup ironisé sur cette ténacité de l'avocat à ne rien lâcher de son idée, à réfuter détail après détail les éléments qui pouvaient nuire à son client. L'un d'eux a même lancé cette griffe qui ferait rire dans un autre contexte : « *Tout le monde voit la petite Maëlys, tassée sur son siège passager. Lui, il s'obstine à voir une dame en robe blanche au profond décolleté. Le fantôme de Marilyn Monroe en personne…* »

La plupart de ceux qui le railleront, pire, l'insulteront sur Facebook, ignorent que ce que défend alors « Jaku », comme l'appellent ses confrères, c'est bien moins le seul mis en examen de l'affaire Maëlys que la

présomption d'innocence, cette cause fondamentale à laquelle il aura sans aucun doute voué sa vie. En tout cas, voilà Alain Jakubowicz devenu, estimera *Le Parisien*, « *l'avocat le plus détesté des réseaux sociaux* ».

La réalité objective nous dira plus tard – quel que soit *subjectivement* le sentiment de l'opinion publique et quoi qu'on puisse *objectivement* voir sur la photographie – qu'il s'agissait bien de l'Audi A3 du meurtrier ; qu'il ne s'agissait pas d'une femme, et que le décolleté n'était pas carré.

La vidéosurveillance de l'opticien de Pont-de-Beauvoisin a aidé l'enquête à y voir plus clair. La réalité objective confirmera que la passagère filmée à 2 h 47, dans l'Audi A3 du suspect, rue de l'Hôtel-de-Ville à Pont-de-Beauvoisin, était la petite Maëlys, cheveux relevés ou cheveux dénoués, moins de vingt minutes avant sa mort. Tout ce début d'enquête n'aura été qu'une lente querelle de mots et de silences, cherchant à établir ou maquiller différentes réalités objectives.

« *Je me suis planté* », confessera plus tard « Jaku » au sujet de cet échange télévisé sur la vidéo de Pont-de-Beauvoisin et la forme du décolleté.

Un « plantage » qui ne sera pas sans conséquences sur les choix à venir du ténor du barreau de Lyon : M^e^ Jakubowicz disparaîtra complètement des médias jusqu'aux assises.

Plus un mot sur l'affaire, si ce n'est quelques *off* dans la salle de presse du tribunal de Chambéry. Dont celui-ci, confié à la PQR : « *Si tous les hommes étaient comme Nordahl Lelandais, il y aurait moins de féminicides.* »

Ceux qui ont encore en tête les témoignages saisissants de ses ex évoquant les menaces de l'accusé en resteront interdits : « *Je vais te faire bouffer le carrelage* » ; « *Je vais te jeter à la Dent du Chat.* »

M^e^ Jakubowicz tempérera (un peu) ses propos par cette incise : « *Il n'a jamais eu d'actes de violence envers ses petites amies.* » Jennifer De Araujo, stupéfaite :

— Comment osez-vous dire des choses pareilles ?

Plus tard, elle me confiera, encore tétanisée par l'absurde démonstration : « *Comment peut-on faire de ce type un contre-exemple des féminicides ? C'est le monde à l'envers, ou une plaisanterie scandaleuse.* »

M^e^ Jakubowicz, avocat de Nordahl Lelandais, s'absente donc de la sphère médiatique jusqu'aux assises. Y compris de son compte Twitter sur lequel il n'évoquera jamais, avant les assises, le dossier Lelandais. Sauf pour cette sortie, saisissante, au cours de l'été 2018. M^e^ Jacubowicz est alors interviewé par Sébastien Baer sur France Info.

L'avocat de Nordahl Lelandais revient sur ce tournant du

14 février et les aveux de l'homme qu'il défend :

— Si vous aviez su dès le début, demande le journaliste, l'implication de Nordahl Lelandais dans la mort de Maëlys, auriez-vous accepté de le défendre ?

Dans un premier temps, l'avocat a affirmé être « incapable de répondre à cette question ». Puis il a fini par lâcher, d'une voix inondée d'émotion :

— Je serais enclin à vous répondre par la négative.

Avant de poursuivre par ces mots terribles :

— J'espérais l'innocence de Nordahl Lelandais. Oui, bien sûr. J'aurais préféré qu'il soit innocent. Voilà…

1. Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale.
2. Et même, dira France Info le 27 mars 2018, un « *potentiel tueur en série* ».

# LES CAUCHEMARS DES MAMANS

La réalité est terrifiante. J'ai écrit il y a quelques années tout un roman qui expose la situation mentale d'une femme qui vient de perdre son enfant. Puis j'ai vu cette situation posée non plus dans un personnage de fiction, mais chez des êtres de la vie réelle, tous de chair, d'émotion et de souffrance. Le souvenir est bien plus qu'un stigmate ou une plaie qui refuse de cicatriser. Les deux mamans dont l'enfant a été tué par Nordahl Lelandais n'en ont pas fini avec les tourments et les souffrances que ce dernier a exportés dans leurs vies. Peut-être n'en finiront-elles jamais. Peut-être auront-elles à subir la perpétuité réelle des tourments et des cauchemars.

Cécile Noyer, la maman d'Arthur, d'une dignité qui n'excluait pas la terrible douleur qui l'imprégnait, s'est adressée à Lelandais en pleine audience. Elle lui a raconté le terrible cauchemar dans lequel son fils Arthur lui téléphone pour lui demander de venir à son secours. Elle l'entendait lui dire, d'une voix qui traversait les mystérieuses frontières de la vie et de la mort, ceci : « *Maman, j'ai froid. Je suis perdu. Viens me sauver*. »

Quelle force et quel courage faut-il pour affronter ces mots, pour affronter ces rêves ? Combien faut-il de dignité pour en exprimer toute la souffrance sans disparaître dans un tourbillon de larmes et une totale dissolution de soi ?

Jennifer De Araujo a accepté de me répondre lorsque je lui ai posé la question des rêves et des cauchemars qui, fatalement, s'acharnent sur ceux qui ont traversé ce qu'elle a traversé. Je lui ai alors demandé de me raconter des fragments de rêves qu'elle avait eus après la nuit d'août 2017. J'avais hésité à l'interroger sur ce point, parce qu'il touche au plus profond de l'intime. Les rêves nous débordent. Ils n'ont pas de bornes, pas de retenue. Ils sont sans âge et sans pudeur. Jennifer De Araujo m'a répondu. Elle m'a raconté comment elle croisait sans cesse l'image de l'assassin de sa fille, qu'elle lui demandait s'il avait vu sa fille, et l'autre lui répondait, en boucle : « *Non, je ne l'ai pas vue.* »

« *J'ai fait des rêves terribles, dans lesquels Maëlys me disait qu'elle était en vie. Elle me disait qui était "le méchant" et quel mal il lui avait fait.* »

Mais les rêves n'ont qu'un temps, épouvantables ou faussement conciliants, ils ne durent que le temps d'un bref sommeil, à l'issue duquel il faut se réveiller.

« *Alors tu te réveilles en pleurs. Et tu revis les rêves…* »

Parce que les rêves, sans âge et sans temporalité, reviennent sans cesse. On ne sait plus s'il s'agit des mêmes nuits, ou d'une succession de nuits, toutes pleines de souffrance. Dans ces rêves-là, il y a la mort, il y a les coups et il y a le viol. « *Elle m'a dit le mal qu'il lui avait fait. Avec ses mots d'enfant.* »

Parfois, les rêves oscillent entre le pire et l'insoutenable. Parfois, Maëlys est morte et désigne son meurtrier. Parfois, elle apparaît vivante et raconte à sa maman, avec des mots de petite fille, les sévices qu'elle a subis.

Dans ses rêves, qui mettront des années à s'estomper

— s'estomper, et non disparaître – Jennifer a ressenti, avec toute l'intensité du réel, la souffrance de sa fille. Les cauchemars n'ont aucune clémence.

« *Parfois, le monstre m’amène là où ma fille a été assassinée. Maëlys est étendue dans un fossé, sous un tas de feuilles. Et tu te réveilles encore, une nouvelle fois en pleurs, et tu sais que tu ne verras plus jamais ton poussin. Et ton cœur est déchiré*. »

Non. Les rêves ne font aucun cadeau.

# UNE QUESTION D’IMAGE

D’ordinaire les avocats organisent soigneusement l’embargo autour de la diffusion d’images concernant leurs clients. On connaît le refrain. Pas de photos. Pas d’appareils. Droit à l’image. Loi du 29 juillet 1881, etc. Ne pas jeter en pâture aux médias la détresse du client. Ne pas rendre public des visages qui pourraient donner aux accusés la tête de leur « métier » supposé, « une sale tête de parricide », « une vraie tête d’assassin », « une bonne gueule de brute ». Etc., etc.

Février 2018. Une semaine avant les aveux de Nordahl Lelandais sur la mort de Maëlys. Chambre de l’instruction de la cour d’appel de Grenoble. L’accusé a déposé une demande de remise en liberté et souhaite sortir de sa détention provisoire.

Cette fois, la défense a presque arrangé la séance de *shooting*. Le mis en examen a adopté un air patelin et bienveillant, beaucoup moins tendu qu’à l’ordinaire, beaucoup plus cool. L’avocat a lui aussi opté pour une attitude plus apaisée, moins volcanique qu’à l’ordinaire. « On va trouver un instant, juste avant que ça commence, bien sûr. » Presque à s’inquiéter de l’éclairage. « Ça va, la lumière est bonne ? » Les photographes de presse qui travaillent à grande cadence et au flash électronique l’ont regardé bizarrement, presque inquiets, soupçonnant un piège. Il n’y en avait pas. Il fallait tout simplement rétablir la vérité : montrer son *vrai visage*. « Mon client n’est pas cette bête dont les journaux relaient le portrait à partir de

quelques mauvaises photos tirées de Facebook ou de sinistres selfies de fin de soirée. »

« Depuis le début de l'affaire, des images circulent dans la presse où on le voit avec une tête patibulaire pour alimenter cette théorie de la culpabilité, du monstre qu'il est, transformé en serial killer », tonne M^e^ Jakubowicz.

Lui voulait l'audience publique. Tout le monde, a-t-il assuré alentour, voulait que cette audience importante, cette audience qui est chargée d'examiner sa demande de remise en liberté, soit publique. Le parquet a refusé.

On pourra toujours dire que certains souhaitaient que l'image que donnent de lui les médias depuis le début de l'affaire ne soit pas altérée. Qu'elle soit fixée. Que ce soit bien l'homme qu'on a vu ricaner au vin d'honneur de Pont-de-Beauvoisin, celui qui a fait semblant de vomir quelques heures plus tard dans la salle des fêtes, le même qui a lavé à grande eau et au nettoyant industriel sa voiture le lendemain de l'enlèvement de la petite fille qui comparaisse là. Malgré les postiches et son bon pull-over blanc de brasseur irlandais. Peut-être aussi que cette séance de photo avortée aura été une bonne chose pour la défense. Enfin, à supposer qu'il puisse se passer encore de bonnes choses de ce côté-là de l'échafaudage judiciaire. Les quelques journalistes qui ont vaguement aperçu Nordahl Lelandais ce jour-là disent qu'il avait en effet « changé de gueule ». Mais ce qu'ils décrivent, avec des demi-silences, n'est guère rassurant. Une barbe un peu hirsute, mal équilibrée, grisonnante. Des cheveux qui ont trop poussé sur le haut du crâne et pas assez sur les côtés. A-t-on vraiment gagné au change ? « *C'est comme si le docteur Petiot avait remplacé Patrice Alègre dans le box !* » décrira un chroniqueur, l'œil gourmand.

D'autres ont supposé que cette nouvelle gueule était un mensonge de plus. Une feinte. Une mascarade. Un nouveau déguisement.

La défense a soufflé de dépit devant la décision des magistrats et ce huis clos qui rend l'audience irrespirable.

« Si on lui avait demandé, il aurait accepté d'être photographié, répète une dernière fois l'avocat de Nordahl Lelandais. Il n'a aucune raison de se cacher. »

# ARIANE

Une cellule spéciale d'investigation dédiée à Nordahl Lelandais a été créée plusieurs mois après la disparition de la petite Maëlys. Nom de code : Ariane. L'intention est belle et le symbole bavard. Le fil donné à Thésée par la sœur de Phèdre anéantit l'énigme du labyrinthe et guide vers sa résolution. La cellule Ariane, centralisée sur le pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale à Pontoise, a compté jusqu'à une dizaine de personnes : des experts et des enquêteurs, répartis dans les sections de recherche de Grenoble, de Chambéry et de Reims, les lieux où le suspect a séjourné au cours des quinze dernières années. Manque la Guyane.

La cellule de coordination Ariane a longtemps dépendu du Service central de renseignement criminel (SCRC). Dédiée dans un premier temps aux seules affaires Maëlys et Arthur Noyer, Ariane va être également chargée d'enquêter sur les liens entre Nordahl Lelandais et d'autres affaires de disparition, survenues entre 2010 et 2016. Les fameux *cold cases*, chers aux thrillers et aux séries télé.

Ariane s'est attachée aux reconstitutions. Reconstituer ce que les enquêteurs nomment « le parcours de vie » de Nordahl Lelandais durant ces quinze dernières années. Le labyrinthe de Nordahl Lelandais. Lieux fréquentés, personnes rencontrées, habitudes, horaires. Un parcours de vie qui pourrait s'avérer un parcours de mort.

Pour cela, ils ont interrogé toutes les bases judiciaires disponibles, mais aussi celles de prestataires privés : opérateurs téléphoniques (les données privées ne sont légalement conservées qu'un an), banques, transporteurs, loueurs de véhicules, centrales de réservations, assurances, etc. Adresses, téléphones, vidéos Internet, enregistrements encore disponibles de caméras de surveillance (certaines sont effacées au bout d'un ou deux mois), paiements électroniques, contacts et personnes fréquentées…

Ariane a tout noté et tout compilé, avant d'essayer d'en extraire des logiques qu'elle présentera sous forme d'une longue fresque graphique, faite de croquis et de schémas. Ceux-ci permettront de mettre en relief des croisements, des détails que la mémoire ou l'œil seul des enquêteurs ne pouvaient relever. Un travail long et ingrat, qui consume les hommes et les équipes. Mais ce n'est pas un travail vain : les données récoltées et mises en surbrillance par la cellule Ariane ont été intégrées au logiciel AnaCrim, un outil informatique qui permet de croiser encore les informations. Et qui a déjà à son tableau de chasse des *cold cases* plusieurs dossiers célèbres, dont la relance de l'affaire de Montigny-lès-Metz qui a conduit à la condamnation de Francis Heaulme, ou la réouverture mi-2017 de l'affaire Gregory.

Ariane a permis d'écarter deux pistes évoquées par les médias, mais rejetées par les experts du SCRC : la disparition d'Estelle Mouzin et celle de la tuerie de Chevaline. Près de mille dossiers – une sorte de record dans l'historique des enquêtes judiciaires – ont été fouillés par la cellule d'enquête. Et Ariane a conduit à la réouverture de onze dossiers de disparitions inquiétantes ou mystérieuses[1] sur des départements dans lesquels on a pu relever la trace de Lelandais. Sans aboutir.

Des éléments d'enquêtes y ont été presque chaque jour ajoutés. Des témoignages, comme celui d'une de ses ex-petites amies, qui a essayé de porter plainte contre lui pour violences, intimidations, tentative de meurtre. Elle a affirmé avoir été traquée, giflée, insultée par le suspect. Il lui aurait

foncé dessus en voiture. Il l'a poursuivie dans un bois avec un taille-haie. Elle affirme qu'il l'a menacée de mort. Il a diffusé sur un site porno une *sex-tape* de leurs ébats intimes sur laquelle on la reconnaît. Tétanisée, elle confiera aux journalistes qu'elle se sent aujourd'hui responsable de la mort de la petite fille. « Si elle avait été jusqu'au bout de sa plainte, si elle avait insisté, se reproche-t-elle, peut-être que le drame de Maëlys ne serait jamais arrivé. » Idem pour cette affaire d'agression sexuelle sur fillette, révélée au printemps 2018 par la découverte d'une vidéo sur le portable du suspect et commise dans la maison de Domessin, quelques jours avant l'enlèvement de Maëlys. Si c'est bien Nordahl Lelandais qui figure sur les images avec la petite fille, et si les faits avaient été connus, peut-être Maëlys serait-elle toujours en vie. Les éléments s'empilent, se répondent, se croisent.

Ainsi, nombre d'enquêteurs ont sans aucun doute senti l'odeur du gibier se rapprocher quand ils ont découvert, en analysant l'ordinateur du suspect, l'étrange recherche à laquelle il s'était livré sur Internet quelques mois auparavant. Nordahl Lelandais, à une période « *postérieure à la disparition* » d'Arthur Noyer, aurait utilisé les moteurs de recherche du Web pour tenter de répondre à l'insolite problème suivant : « *Comment faire disparaître un mort ? Comment faire disparaître un corps ?* »

Un sujet que le cinéma a amplement exploré, entre humour glacé et hyperréalisme malsain. Victor le nettoyeur de *Nikita*, la série *Breaking Bad*, *Le trio infernal* avec Michel Piccoli et Romy Schneider, *Les Diaboliques* avec Simone Signoret et Vera Clouzot ; tous se sont cassé les dents sur la question, et n'y ont chaque fois que maladroitement répondu.

Nordahl Lelandais s'y est essayé à son tour. Il s'est heurté à une énigme à laquelle il n'a pas trouvé de solution. Preuve qu'Internet n'a pas réponse à tout.

Les morts de Nordahl Lelandais ont refusé de disparaître.

Au premier jour du procès d'assises à Chambéry, début mai 2021, tout le monde a appris officiellement que la cellule Ariane était dissoute. Le

contenu des investigations et du travail de la cellule Ariane étaient désormais repris dans un dispositif global, au sein de la « division *cold case* ». Pour faire moins Netflix, le service avait été francisé début 2020, sous le nom de « division des affaires non élucidées », placée au sein de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale.

Jour et nuit, pendant que Nordahl Lelandais se taisait, Ariane a fait tourner ses neurones artificiels et dessiné un parcours de vie plein de chiffres, de détails et de scènes : la tapisserie de Bayeux du XXIe siècle.

Pourtant, Ariane n'a pas réussi à ajouter d'autres éléments à charge contre Nordahl Lelandais en dehors des dossiers Maëlys et Arthur Noyer. Thérèse Brunisso, l'avocate générale des assises de Chambéry, lancera aux jurés quelques minutes avant la délibération : « *Oubliez tout ce que vous avez entendu sur la cellule Ariane. En l'état actuel des enquêtes, Nordahl Lelandais n'est lié de près ou de loin à aucune des autres disparitions évoquées par Ariane.* »

1. L'association Assistance et recherche de personnes disparues (ARPD) a évoqué de son côté 27 affaires de disparitions et 8 morts inexpliquées en Auvergne-Rhône-Alpes, qui pourraient avoir un lien avec Nordahl Lelandais.

# SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Au début, il a tenu le choc, sans souci. C'était juste une question d'organisation. De protocole, si on veut. Organiser les visites et le parloir. Des trucs à voir avec l'avocat. Anticiper les auditions auprès des juges chargés du dossier ; caler les dates à l'avance à l'abri-familles. Sa sœur et sa mère sont venues. Régulièrement. Centre pénitentiaire, 10, rue de la Ronta, Saint-Quentin-Fallavier, Isère. Au milieu de nulle part, entre des plateformes logistiques et des champs d'épandage. Détenu n° 17785. Lelandais Nordahl.

Ces visites ravitaillements de la famille lui ont permis de cantiner un peu, et de se faire quelques copains dans l'unité des arrivants. Il tenait bien le coup. Même il la ramenait un peu, par-ci, par-là. Un dur, avaient estimé les enquêteurs et les gars de l'instruction. Les journalistes des chaînes info ont relayé le pitch : voilà un type qui connaît son affaire et qui ne va rien lâcher. Si c'est lui, il va leur en faire baver et l'instruction a intérêt à avoir de sacrées billes dans son sac. L'un des enquêteurs l'a même décrit comme « *un bloc de béton pris dans la glace* ».

Il avait l'habitude des questions, des gardes à vue, des pièges et des flics. Il est resté raide, décontracté, impassible. Sûr de lui. Du côté de l'instruction, justement, il ne leur donnait pas grand-chose. Il a multiplié les demandes de remise en liberté et, à l'annonce de leurs rejets, il a demandé à son avocat de formuler aussitôt un appel. Un gars qui se bat comme ça est

un gars qui ne ment pas sur tout, commençaient à estimer certains enquêteurs. D'autres avançaient exactement l'inverse : ce type se bagarre comme un lion parce qu'il sait que s'il tombe, ça va être sa fête… S'il tombe, c'est la théorie des dominos. Les digues vont céder les unes derrière les autres. Les poupées russes. Tu ne sais pas quand ça va s'arrêter. Tu ouvres, et il y a encore quelque chose dedans. Ou derrière. Un puits sans fond. Un psychologue, consulté sur la manière de poursuivre les interrogatoires, a estimé que le type était comme une bombe aérienne retrouvée cinquante ans après la guerre. Totalement immobile, silencieuse, muette. Et blindée. Il ne se passe rien pendant des années. Pas un bruit ; pas un souffle. Rien. *Tu t'approches, tu tapotes au mauvais endroit, et tout explose. Il n'en reste rien*.

Dans la prison, des gardiens débattaient aussi de sa culpabilité. Les avis sont restés partagés jusqu'à l'histoire de la tache de sang dans le coffre. Les gardiens, qui en avaient vu d'autres et qui connaissaient leur métier, hésitaient avec celui-ci. Des paris avaient même été ouverts, clandestinement. Aucune option ne se détachait vraiment. Pas cinquante-cinquante, mais pas loin. Rien qui garantisse une mise confortable. Les paris avaient été suspendus, faute de participants. Preuve que l'affaire demeurait incertaine et que l'instruction en avait encore pour un bon bout de temps.

Lui, une chose qui le faisait tenir, c'était la rage. Ils lui avaient dit qu'ils avaient « désossé » sa bagnole. Du sol au plafond. Déposé les portières. Démonté l'ensemble du coffre et du hayon. Et ça, ça le mettait en rogne. C'était sa caisse. À chaque fois qu'ils lui posaient des questions, il pensait à son A3 désossée. Et ça lui donnait la niaque pour ne pas répondre. Pour tenir droit. Pour leur dire à quel point il les emmerdait, ces sales cons.

Et puis il y a eu le début de cette histoire de pointeur. Des connards l'avaient un peu emmerdé avec ça, à Varces. Il s'en était plaint. Ils l'avaient transféré à Saint-Quent'. Cellule individuelle. À l'abri de toutes les tapettes

et de toutes les grandes gueules. Il y avait repensé au début, avec appréhension, mais il ne s'était rien passé. Son C.V. n'était pas arrivé jusqu'à Saint-Quentin-Fallavier. Les gardiens n'avaient pas balancé, et personne ne l'avait logé. *Pointeur*, il connaissait l'expression. Il savait. *Pointeur, c'est l'enfer*, lui avait dit un pote de Chambé qui en avait goûté un peu, de la prison, pour agression sexuelle sur mineur. Pointeur, c'est vraiment l'enfer. Le pire enfer que tu puisses imaginer dans l'enfer qu'est déjà la prison. Pointeur, c'est la peur. Permanente. Elle ne te quitte pas. Jamais. Signalé pointeur, tu ne sors plus de ta cellule. Tu ne sors plus du tout. T'es coffré deux fois. Et surtout, quand tu es signalé pointeur-grave. Lui il était pointeur-grave. Pas simplement « classé viol ». Les violeurs, ils étaient dérouillés. Vachement dérouillés. Plusieurs fois dérouillés. Pendant des mois, jusqu'à ce qu'ils se barrent ailleurs, où ça recommencerait sans doute. Prison FM te colle au train sur tout le territoire. On ne sait pas comment ça se sait, ni comment ça circule, mais ça circule. Parloirs, matons bavards, mutations, ou simplement un bon *hashtag* sur Twitter, et le truc te restait attaché à la peau pire qu'un tatouage. #pointeurprison. #fightfight. #ecrasementTete. Avec ton nom et ton affectation. Pas de sanctuaire. Pas de répit. Ça te suivra jusqu'à ce que tu sortes. Ou que tu crames, te pendes, te taillades toi-même. Il y en a qui préfèrent ça à l'attente. Non, pointeur-grave ça veut dire assassin *et* violeur. Assassin et violeur de gamine. Et là, ton affaire est faite. T'es bon. T'es bon pour le grand plongeon. La peine de mort n'a pas été abolie en prison. Pour les infâmes, les tout-en-bas, les pointeurs-graves, elle était même la règle et une sorte d'obligation. Lynchage. Massif. Pas à la régulière. Les gars étaient là pour achever. Pas pour marquer. Pour achever. À cinq, dix ou douze contre un. Pas de règle. Tout le monde était bienvenu pour cogner. Après, il paraît qu'on laisse flotter le slip et le t-shirt aux grillages de la promenade. Personne n'y touche, jusqu'à ce que le vent ou on ne sait quoi les emporte.

Déjà, à Varces, il n’avait pas compris, dès le deuxième jour, quand on lui avait demandé de descendre avec son mandat. Il avait cru qu’il s’agissait d’une sorte de racket, qu’ils voulaient du fric, un mandat postal, quoi… Une sorte de péage à l’entrée. Il avait ramené un peu de blé

— cinquante euros du dernier parloir – et les mecs s’étaient pliés. De rire. Ils avaient plié le bifton, aussi, en deux et poche revolver. Mais ils avaient arrêté de rire :

— Mandat de dépôt, ducon… On veut voir le délit. Tu reviens pas ici sans ton mandat de dépôt.

— Pourquoi ça ? il avait demandé. Qu’est-ce que j’ai fait ? a-t-il encore eu l’innocence de lancer.

— Eh ben justement, c’est ce qu’on veut savoir ! Voir si t’es pas le fils de pute qu’on raconte… Pour l’instant *t’es pas confirmé*, t’as du bol. Prie pour que ça reste comme ça… Prie pour rester *pas confirmé*.

— Qu’est-ce que vous voulez ? Pourquoi vous…

— Paraît qu’y a un camarade qu’aurait vu ta gueule à la télé. Une petite dans un mariage ? Ça te parle pas ?

— N’importe quoi, oh, les mecs ! Attendez…

Un instant, l’idée de faire face, d’en allonger une bonne – façon boxe thaï – à ce petit caïd à la peau blanche et vérolée le traversa. Son esprit s’envola quelques secondes vers la salle.

*Distance. Équilibre. Bras droit. Collé. Coup. Collé*.

Il repensa à ce costaud qui frappait comme un fou, flanc-flanc, sans quitter ses tongs.

*Putain, il t’envoyait de ces coups de tongs dans les paos… Bras droit. Collé. Putain. Cardio. Cardio. cardio ! Et cette petite pédale syphilitique qui lui demandait ses papiers, putain, coup de genou sauté, pleine gueule. Équilibre. Circulaire. Sauté. Bang ! Dans la gueule. Ça revenait. Des mois qu’il n’avait pas mis les pieds à la salle et ça revenait bien. Il pourrait…*

Il redescendit brutalement : ici, il était seul. Mais il n'y aurait jamais de « un contre un ». Il se rappela ce que disait son pote de Chambé : il n'y a jamais de régulière avec les pointeurs. Et maintenant qu'il avait fait du gras et qu'il faisait à peine 1 965 m au test de Cooper, fallait pas rêver. Il allait, boxe thaï ou pas, se faire démolir. Salement démolir. Le « un contre huit », c'était bon pour les insignes à agrafer sur les bérets. Pas pour les cours de promenade à Varces ou à Saint-Quentin-Fallavier.

L'autre reprit, histoire de l'arracher à ses rêves :

— On n'attendra pas longtemps. Tu descends ton mandat, ou on viendra te le chercher, même si tu te le colles dans le cul. C'est quoi ton nom, au fait ? Commence tout de suite à nous rassurer…

Il avait hésité à peine deux secondes. Mais il avait vu que l'autre l'avait remarqué. Pas sûr, mais quand même. Il mentait assez souvent pour se rendre compte des fois où ça ne passait pas.

— Franck… Franck Dupin…

L'autre l'avait fixé, avec un drôle de sourire.

— Franck ? Franck Dupin, hein ? Un vrai nom de con, ça. N'oublie pas, Franck : mandat…

Il avait réussi à se planquer. Il avait fait le mort. Toute une semaine. Il s'était finalement remontré en promenade. Il ne se passait rien. Les gars de l'autre fois étaient invisibles. En tout cas, il ne les voyait nulle part.

Mais un matin, on lui a laissé entendre qu'il allait y passer : on avait définitivement reconnu sa tête à la télé. Et un type puis un autre ont répété que le gars de la noce de Pont-de-Beauvoisin était dans l'établissement. Le gars de la petite fille à la robe blanche. Le gars de l'Audi et du grand nettoyage. On s'est mis à l'appeler l'Éléphant bleu dans les couloirs et à la cantoche. Plus tard, un gardien lui a dit qu'on parlait super mal de lui dans le quartier des dingues, là où la plupart des types ont tous tué au moins une fois. Même les gars avec qui il avait organisé un peu de cantine ont commencé à lui tourner le dos, puis à lui montrer la gorge : là où on allait le

cisailler, quand il ne verrait pas le coup venir. Alors il a repensé à cette histoire de pointeur et de « pas confirmé ». Il a cessé de descendre au réfectoire. Il ne sort plus en promenade. Jamais. Il suffit d'une fois. Il s'est renseigné depuis le coup du mandat. Les gardiens ne prendront pas le risque de s'en prendre une mauvaise pour le tirer d'un passage au presse-légume, quand cinq, dix ou douze types se mettent à cogner sur un seul, à coups de tatanes dans la gueule, le bas-ventre, le dos, partout où ça fait mal et où ça lance pendant des jours. Voire à jamais, comme cet instit' qui avait été reconnu par un type qui était passé à l'application des peines le même jour que lui et qui l'avait balancé. L'instituteur avait pointé un gamin de sa classe, et dix détenus lui sont tombés dessus à l'atelier informatique. Ils l'ont massacré à coups de tube en plomb, jusqu'à ce que son crâne se fissure sur tout un côté. Et le type n'est pas mort. Il a été expurgé dans un centre médical spécial, tétraplégique et amnésique complet, un œil mort et l'autre réduit à 2/10$^{e}$.

Dans les premiers jours de février, il a entendu gratter contre sa porte. Instinctivement il s'est tassé sur un côté, contre le mur de béton.

— T'es là, le Nordahl ? Oui ben, où est-ce que tu pourrais être, sale pédale ? *Il est là*, continua comme en aparté la voix.

Il reconnut immédiatement la voix du type à la peau vérolée, la petite frappe de l'autre fois. Incroyable. Ils avaient eux-aussi été transférés à Saint-Quentin-Fallavier ? Ils le suivaient ou quoi ?

— J'comprends qu'il est là, entendit-il répondre derrière le battant.

Ils étaient deux. Au moins.

— Écoute bien, continua la première voix : t'es mort. On a su pour la petite. On va te les couper et te les fourrer dans le cul, ma lope !

Il s'était tassé contre le mur humide. Il s'était mis à trembler. Ces types lui fichaient une trouille comme il n'en avait jamais connu. Ils semblaient absolument prêts à tout, sans limites ni restrictions.

— Écoutez, les mecs. C’est pas moi. Ce qu’ils disent… c’est juste des conneries. Y’a rien de vrai.

— J’te crois… T’as rien fait ! T’es Franck Dupin ! T’es mort, ma lope, gloussa la voix.

L’autre à côté glapit, en montant dans l’aigu comme un chœur d’enfants :

— T’es mort ! T’es mort. T’es mort…

— J’vous dis que j’ai rien fait. Rien de rien.

— Dans le cul. Et puis après on va te laisser saigner et crever. Et on te savatera la gueule pour que ça traîne pas trop non plus. Tu sortiras jamais vivant de Saint-Quent’.

Il se jeta sur la porte, tambourinant sur le blindage qui absorbait les coups.

— Gardien ! Gardien ! Chef ! Quelqu’un, merde !

Il n’y avait plus rien. Personne ne répondit. Personne ne vint. Personne n’est jamais venu jusqu’à la roulante du soir. On lui glissa son plateau de plastique bleu rayé. Quelqu’un avait pissé dedans. Le croûton de pain et la barquette de dinde-chou-fleur baignaient dans la pisse.

« Le lendemain, a expliqué M^e^ Jakubowicz aux médias abasourdis par l’accélération du dossier, il a demandé le téléphone. »

On lui a donné un créneau d’appel pour le matin du lendemain. Il a appelé son avocat. Il a demandé à ce qu’on dépose une demande de transfèrement. M^e^ Jakubowicz lui a rendu visite. Son avocat lui a alors appris qu’un nouvel élément venait d’être versé au dossier : on avait retrouvé du sang de Maëlys sous le tapis de coffre de l’Audi A3. Plus de détour. Plus question de nettoyage complet « avant revente du véhicule ». Plus question de photos de chiens et de toutes ces conneries. Plus question de décolletés ronds ou carrés et de passagère bien plus âgée que la petite Maëlys.

Il a compris que c’était le temps des aveux, ou les pointeurs pour l’éternité. Il a demandé à son avocat de transmettre sa volonté d’être entendu instamment par les magistrats. Oui. Il avait tué la fillette. Par accident. Oui, il était ensuite retourné à la soirée. Il était prêt à parler. Il allait dire où était le corps de la petite fille et ce qui s’était passé la nuit du mois d’août, à Pont-de-Beauvoisin.

# 14 FÉVRIER

Alors d’un coup, le silence s’est déchiré. Officiellement déchiré. Oui. Maëlys est morte. Elle est morte. C’était bien cette nuit du mois d’août, à Domessin. Là où il habite et où il a *fait venir* la petite fille. Personne ne fera de remarque sur cette formulation : « faire venir ». Il l’a conduite dans un pré, derrière la maison de ses parents, et il l’a tuée. Personne ne voulait finalement que le silence retombe. Même si l’on a prié pour qu’il parle, qu’il dise, qu’il explique ; qu’il avoue. On a laissé les mots venir. Maintenant, on le laisse expliquer. Mentir encore ? Oui, elle est morte, mais c’était bien involontairement qu’il l’a tuée. Comment ? Le silence revient, terriblement sonore. On n’entend plus que lui. Il faut qu’il en dise plus. Qu’il dise où est passé le corps. Il veut bien. Ça oui. Il emmène l’enquête et son train dans la Chartreuse. Dans cette nature où il promène ses chiens et fait des tests de demi-fond en oxygénation. Silence. Soudain il désigne un endroit. On découvre des restes. Des os de petite fille. On établira plus tard que ce sont bien ceux de Maëlys. Le silence est définitivement battu. Les parents de la fillette se drapent de courage et parlent à leur tour. Leur souffrance est immense. Non : elle est infinie. Leur petit ange est mort. Ils ne la verront pas grandir, ils ne la verront pas devenir une jeune fille, une femme. Avoir elle-même des enfants. Tout s’est évaporé. Tout est détruit. À quoi bon le silence ? Il faut dire à celui-là tout ce qu’il a fait. Il ne

comprend pas. Eux, tout ce qu'ils veulent « *c'est qu'il crève et qu'il aille en enfer* ».

Lui, il reste dans le théâtre. Au point que son avocat en est presque gêné. Nordahl Lelandais tient à présenter ses excuses. Il aurait aussi pleuré, ont rapporté ceux qui étaient là-bas, dans ce massif de montagnes où il a déposé le corps de la petite fille. Il les a ramenés sur place. Il leur a montré l'endroit. *Voilà. C'est par là. Il a pensé maintenant foutez-moi la paix, bande de connards. Vous vouliez savoir. Vous avez su. Vous vouliez voir. Eh bien voyez ! Regardez. C'est elle, c'est bien elle*. Ils ont relevé des ossements. Il ne savait pas exactement ce qu'ils allaient trouver, après six mois dans la Chartreuse. Quelqu'un avait dit, du temps des guides et des pionniers, que la Chartreuse ne rend jamais les corps. Eh bien, il s'était trompé. La Chartreuse rend. Même si elle les rend parfois « *irrémédiablement désintégrés* », comme plaidera M^e^ Boulloud, l'avocat de la famille Noyer aux assises de Chambéry.

Est-ce que c'est inconvenant ? Est-ce que c'est insolite ? Est-ce que c'est obscène ? En tout cas, il l'a fait. Il a pleuré. Les psychiatres ont relevé cet épisode et l'ont placé dans différentes grilles d'analyse, et la plupart ont trouvé qu'il confirmait ce qu'il fallait penser de lui : tendance permanente au mensonge pathologique et au maquillage des émotions ; manipulation visant à estomper ou masquer une profonde insensibilité ; faible maîtrise de soi. Admettons. Même si ces éléments peuvent paraître, à y bien regarder, contradictoires. Mais voilà tous les signes extérieurs du psychopathe. « *Il s'est effondré* », a annoncé Alain Jakubowicz. Il a présenté ses excuses, et maintenant, il pleure. « *À genoux*, poursuit son avocat, en précisant qu'il *ne voulait pas faire pleurer sur Nordahl Lelandais*. » L'avocat semble mal à l'aise, il répète qu'il ne veut pas « *faire pleurer dans les chaumières* ». Les chaumières ont beaucoup pleuré, pourtant, bien avant ce jour, et bien avant qu'il ne s'effondre à genoux.

« *Ce soir*, a dit le procureur de la République de Grenoble, *les parents de Maëlys savent que leur fille est morte.* »

Jennifer savait déjà. Bien entendu. On l'a compris. Depuis ce moment à l'aube où Maëlys s'était brusquement changée en petite fille disparue. En l'une de ces petites filles des affiches. Et qu'elle s'est lentement mais fermement décidée à regarder la seule des alternatives qui résiste à tous les éléments raisonnables : Maëlys était morte.

Elle me confie cette terrible évidence : « *J'ai été anéantie ce jour-là. Définitivement. La famille s'est comme éteinte. On n'avait plus envie. On avait une sorte de colère contre tous les autres, en se demandant pourquoi ça nous arrivait à nous, et à détester le bonheur des autres. Colleen a été anéantie. Notre couple a été anéanti.* »

Elle écrira à sa fille l'étendue du désastre qui se révèle alors, sans aucun filtre : « *Ta vie est gâchée à cause de ce psychopathe, tu n'auras jamais de petits copains, jamais d'enfants. Je le hais ce monstre et j'espère qu'il va rester en prison à perpétuité.* »

Cette fois, il n'y a plus aucun doute. Il n'y a plus cette petite lumière au fond de la nuit qui cherche à esquisser un vague signe d'espoir. *Peut-être que*. Non. Maëlys n'est plus dans aucune image, aucun tableau, aucun projet. Elle m'explique, déterminée et sans que sa voix ne tremble :

« *Là, d'un seul coup, c'est un assassinat. C'est ça qui s'est passé. Rien d'autre. C'est bien ça qui est arrivé à ma fille. Tous les autres mots ne sont pas la réalité, ne sont pas la vérité…* »

Elle y pense et y repense encore, et encore. Jennifer De Araujo en fera un diaporama qu'elle postera sur les réseaux sociaux, un album de famille d'où Maëlys s'échappe de chaque page, avec son chien, son chat Reekit, ses parents, sa sœur. En barque et en luge.

Ils se rendent à la noce du 26 août. « *Sur le chemin du pire jour de notre vie*. » Oui, le temps s'est arrêté. Maëlys ne sera jamais une femme, une petite copine, une mère. Elle est morte. La réalité n'a jamais été si *réelle*.

# « SUR LE CHEMIN DU PIRE JOUR DE NOTRE VIE »

C’est la photo du voyage qui les conduit du Jura où ils habitent vers Le Pont-de-Beauvoisin, où Jennifer a passé son enfance et où elle revient. Vers ses racines, vers sa famille. Elle légendera cette image « *Sur le chemin du pire jour de notre vie*. » Jamais une photographie n’aura si bien porté son titre. C’est un format carré, semblable à un Polaroïd, comme les smartphones en font, une image prête à être diffusée sur Instagram ou Snapchat. Légèrement surexposée, à cause de la lumière qui entre violemment par les vitres de la voiture. Un peu floue, aussi ; on y sent les vibrations du véhicule qui avance sur l’autoroute, à pleine vitesse pour combler le léger retard qu’ils ont pris. C’est Colleen, la grande sœur, qui l’a prise. On y voit deux jeunes filles – une jeune fille et une petite fille, plus exactement – fixant un objectif qui tremble. Colleen est assise derrière Jennifer, et Maëlys derrière son papa, Joachim, qui conduit.

« *On se retrouvait. On était heureux. On s’était préparées. On était allées chez le coiffeur. On était presque en retard, on est arrivés pile à l’heure, à 15 heures. Cette photo est pour moi l’image même de ce contraste que l’on a vécu. Le bonheur d’être ensemble, tous les quatre, et puis, quand on revient, plus tard, beaucoup plus tard, on n’est plus que trois… Tout change. Tout a basculé*. »

Jennifer me glissera qu'heureusement, il reste les photos. Même si elles deviennent de plus en plus abstraites. Comme les voix de ceux qui sont partis, et qui sont presque impossible à reconstituer.

Elle les fera défiler lors de l'interminable journée des auditions et des premières recherches, tandis que les gendarmes prennent les témoignages et que des pelotons militaires fouillent encore les environs de la salle des fêtes.

« *Je l'ai regardée des centaines de fois, cette photo, les heures qui ont suivi la noce. Dans ce temps immobile, où j'étais en état de choc, incapable de faire autre chose que de regarder sans fin les photos de la journée qui a précédé… le drame.*

*Et on ne sait pas. Est-ce qu'il a agi seul ? Est-elle enfermée, captive ? Est-elle morte ou vivante ? Et si lui est retenu en garde en vue… Ne va-t-elle pas mourir de faim* ?

*Ma sœur m'a demandé d'arrêter de regarder en continu ces images. Que ça me faisait plus de mal que de bien. Maintenant qu'on en parle, je m'aperçois que j'ai un souvenir peu précis de ce jour-là, des dépositions. J'étais en larmes, je ne faisais que pleurer, et je regardais les photos de Maëlys sur mon téléphone…*

*J'avais cette phrase qu'on a souvent entendue, que le plus important c'est les premières heures. C'est ce que disent les enquêteurs. Si on ne retrouve pas tout de suite, c'est qu'elle… est loin. Enfin loin… Que c'est grave. Et que ça commence à devenir compliqué*. »

Oui. Le temps n'est jamais l'allié de ceux qui restent et qui veillent et attendent dans l'angoisse. Il s'éternise, mais en même temps il défile et nous éloigne de ceux que l'on a perdus. Il convoque les souvenirs et les images. Et celles-ci font mal.

« *Plus je la regardais, cette photo, plus je m'écroulais. Cette image dans la voiture, une des dernières que j'ai de Maëlys, la dernière hors de cet endroit épouvantable où ça s'est passé. La dernière image, juste avant*

*celle qui a servi pour les affiches. Je la connais par cœur. La lumière dans les cheveux de mes filles, la natte de Maëlys qui bouge sur ses épaules…* »

Elle l’a scruté, encore et encore, cette petite photo carrée, et puis il a fallu aller dormir, malgré tout. Ils n’avaient pas dormi depuis la nuit de vendredi à samedi. Elle avoue qu’elle a réussi à s’endormir, sans trop savoir comment. Avec la journée et la nuit de la noce qui défilent dans les rêves, et d’un seul coup, le drame, qui tombe comme un rideau noir, à 2 h 45 du matin.

# L’INCONNU

On ne connaît personne. Vraiment. Au fond, tout au fond, chaque individu reste un mystère. Aux yeux des autres, y compris de ses proches. « *Jamais je me serais douté…* », a confessé son frère, Sven, juste après les aveux du mis en examen. Peut-être est-il même une énigme qui résiste à sa propre introspection. L’enquête – judiciaire et psychologique – a proposé ses éléments, ses intuitions, ses convictions. Mais qui est Nordahl Lelandais, *au fond* ? L’homme a échappé à bien des radars sociaux et affectifs, parfois complètement, au point d’être encore considéré par une de ses ex-compagnes comme un gentil garçon, un type capable de tendresse et d’humour, « *doux et compréhensif* ». Elle le décrira comme « *quelqu’un de solide, sur lequel on peut compter* ». « *Quelqu’un que les enfants apprécient*. » Un « *super gars* », confieront ses amis, effondrés pourtant, hagards, aux assises. Un « *super pote* ». « *Agréable, serviable, sympa : c’était* Nono le Rigolo, *qui faisait rire nos femmes…* » Cette autre : « *J’avais plaisir à le fréquenter. C’était un garçon qui était beau dans son ensemble*. » Ou son frère Sven, qui mettra les assises de Grenoble en émoi, entre fou-rire et stupeur, en définissant Nordahl Lelandais comme « sage » et « travailleur ».

D’autres pourtant, filles ou garçons, reconnaîtront en lui un homme violent, vulgaire, excessif, infidèle, méprisant, agressif, inquiétant. Un menteur. Un goujat. Un personnage bipolaire, ambivalent, cyclothymique.

Un être branché sur courant alternatif, capable de menacer une de ses ex avec un taille-haie puis de proposer des « *petits coups de main pour déménager une copine* ». Un type capable de donner des rendez-vous dans un bois isolé « *pour une explication* ». Un paumé, un squatter, un fêtard. Un fainéant. Un gars à qui « *il ne fallait surtout pas dire non* ». Un vicieux, un manipulateur, « *un fou qui s'est bien caché pendant des années…* » L'image, quoique étourdissante de qualificatifs négatifs, reste floue.

Parfois, les radars ne le dévoileront que partiellement. Certains de ses « amis » l'aiment plutôt de loin. Son invitation à la noce de Pont-de-Beauvoisin aura été une invitation *a minima*, assez peu spontanée

Il a aussi croisé les radars de l'armée française, qui ont bippé à certains de ses excès et ont poussé ses supérieurs à se débarrasser de lui, officiellement pour raison psychiatrique.

Le plus saisissant reste sans aucun doute le témoignage à chaud de ses parents, mère et père, qui voient les journalistes débarquer chez eux pour qu'ils leur parlent de leur fils Nordahl. Et leur apprennent qu'il est suspecté dans une affaire de kidnapping et de meurtre d'une fillette.

Sa mère lancera aux caméras de télévision, qui la cadrent d'un air gourmand tapi sous une vague neutralité journalistique : « *C'est impossible qu'il fasse une chose pareille. C'est impossible. On cherche un coupable et voilà, on trouve un jeune homme parce que quand il était jeune il a fait des bêtises, des petites bêtises… Et là maintenant, on trouve le coupable, voilà.* »

Son père confiera aux micros de RTL, farouchement certain de ce qu'il affirme : « *C'est un garçon qui est très gentil, qui aime bien les enfants. Jamais, jamais il ne ferait une chose comme ça…* »

Au début du printemps 2018, plusieurs psychiatres, experts auprès des tribunaux, ont été nommés pour percer le « *mystère Lelandais* », tenter de dévoiler sa nature, déceler les fragments de normalité et les éventuelles anomalies psychologiques du personnage. Estimer sa responsabilité pénale.

Révéler ses structures mentales. Dire, en un mot, s'il est fou, ou pas. Essayer de le connaître. Un peu. Un peu seulement. Leur conclusion tombera quelques semaines plus tard. Sans équivoque : tueur dangereux et manipulateur.

Aux assises, une de ses anciennes meilleures amies, Alexandra, confesse :

— *Je suis ahurie… On a de la peine d'avoir fait entrer quelqu'un comme ça dans sa vie.*

Nazim, son meilleur ami « d'avant », avec qui il a dîné le lendemain du meurtre d'Arthur Noyer, et qui a vu ce soir-là un Nordahl Lelandais « *totalement banal* » :

— *Aujourd'hui je… je comprends ce qui se passe, mais j'arrive pas à associer les choses, à ce qu'une seule et même personne puisse être capable d'un tel grand écart*.

Puis Nazim regarde l'accusé et lâche :

— *Arrête ton cinéma et dis ce qu'il y a à dire !*

Suit Julien, un autre ex-meilleur ami, face au box, désignant l'accusé :

— *C'est pas la personne que j'ai connue.*

Non, décidément, on ne connaît personne vraiment.

# 14 FÉVRIER / 2

Oui, il pleure, eh bien ? Il pleure de rage et de fatigue, et de ne plus savoir où ranger dans sa tête toutes ces saloperies qu'ils disent sur lui. Oui, il est crevé. Ils sont venus le réveiller à 6 heures ce matin, dans sa cellule de la prison de Saint-Quentin-Fallavier. Depuis qu'il avait annoncé qu'il allait leur dire des choses, il était paradoxalement plus calme. Il était prêt à parler. Dans la nuit, quelqu'un avait une nouvelle fois cogné à la porte de sa cellule. Mais personne n'avait parlé comme l'autre soir. Il n'arrivait pas à comprendre ni à admettre que du sang avait été réellement retrouvé dans le coffre de l'Audi. Il avait balancé au moins deux litres de Teepol dans cette bagnole. Le truc qui te dérive complètement l'odorat des chiens, il avait appris ça au 132e, le bataillon cynophile de l'armée de Terre, ferme de Piémont, à Suippes. Deux cent cinquante chiens entraînés à tout : recherche et détection d'explosifs, recherche et détection de stupéfiants, sécurisation des sites sensibles, appui cynotechnique aux combats, recherche de personnes, appui en opérations. Et aucun de ces chiens ne passait à travers le Teepol. Aussi grillés qu'un iPhone sans batterie. Là, un pauvre connard a repéré une goutte de sang dans son coffre. Pas à l'œil nu, il en est certain. Ils ont dû utiliser une de ces putains de lampe à lumière bleue, du Luminol ou va savoir quoi… « Ils ont mis Dexter sur le coup, ou quoi ? » Il avait lancé ça en se gaufrant à son avocat qui l'a regardé avec des yeux effarés derrière ses lunettes à deux balles de la Sécu. « Laissez tomber, a-t-il

poursuivi. Laissez tomber pour Dexter… » Bon. C'était la merde, c'est tout. « Du sang, avait précisé son défenseur, qui appartient indiscutablement à la petite Maëlys. » Ils avaient pu passer son coffre au Luminol ou au Blue Star et trouver de l'ADN après ? Oui, c'était vraiment la merde.

Depuis qu'il avait annoncé qu'il voulait faire une déclaration, ça n'avait pas traîné. En quelques heures, il allait faire rappliquer tout ce que la République comptait de gradés de toute obédience. Il s'est dit que ça le ferait marrer. Ce qui était bon signe et qu'il oublierait un peu cette trouille qu'il avait eue lorsque les autres avaient parlé derrière sa porte. Il se disait aussi que ça le changerait de sa routine. Cellule. Douche à l'isolement. Cellule. Quinze minutes de préau en isolement. Cellule. Comme il l'avait entendu dire par un de ces docteurs qui l'avait fait éjecter de l'armée, un docteur des maboules – autant dire un maboule lui-même – il avait « *un grand besoin de stimulation renouvelée, susceptible de résoudre provisoirement une tendance à l'ennui* ». Il avait retenu cette phrase dans son intégralité. Parce qu'il trouvait qu'au fond, le toubib avait raison. *Il épuisait rapidement ses satisfactions*. Ne parlons pas du boulot. Tout devenait chiant en quelques jours. Même l'intérim, dans lequel il s'était relancé jusqu'à l'été dernier lui semblait mortellement monotone. Alors parler, se mettre à causer et leur raconter, d'un seul coup ça lui avait paru *cool*. La tête ! La tête qu'ils allaient faire quand il allait se mettre à table. Voilà qui allait lui changer les idées, quelques heures au moins. Mais 6 heures du mat' ? Juste pour le faire chier un peu plus. Il leur avait dit qu'il était prêt à se livrer. Pas tout, il ne fallait pas déconner non plus. Il allait leur donner l'affaire petit morceau par petit morceau. S'ils ne le faisaient pas trop chier et s'ils ne le forçaient pas à se réveiller en pleine nuit. Pour le moment, il était prêt à avouer pour la gamine. Il allait « reconsidérer ses déclarations », c'est ce que le flic avait dit : *vous êtes prêt à reconsidérer vos déclarations ?* Vous voulez modifier quelque chose ? Oui. O.K.

D’accord. Il avait utilisé le mot qu’ils aimaient. Qu’ils employaient tout le temps dans les rendez-vous judiciaires depuis l’été : coopérer.

— Je suis prêt à coopérer.

Il avait vu que leurs visages s’étaient illuminés. Ils avaient l’air d’aimer le mot « coopérer » par-dessus tous les autres. Même le mot « avouer » leur était moins doux aux oreilles.

— Coopérons, alors. Commençons par le commencement. Vous ne niez plus catégoriquement toute implication dans cette affaire ?

— Non.

— Vous acceptez l’idée que la disparue est bien montée dans votre voiture ?

— Oui.

— Mais que ce n’était pas simplement pour voir les chiens, comme vous l’affirmez depuis le mois de septembre ?

— Non.

— Elle est restée dans la voiture et vous avez démarré.

— Oui. Oui. Je suis prêt à parler. Je suis prêt à vous emmener là-bas.

— Là-bas ? a demandé l’officier, sans avoir l’air de comprendre.

Il savait qu’il comprenait parfaitement, mais qu’il jouait au con avec lui. *Joue pas au con avec moi*, songea-t-il, *ou je vais fermer ma gueule et toi, tu vas te retrouver vraiment con*. Il fit une grimace pour signifier ce qu’il voulait dire par « là-bas » : je vais vous emmener sur les lieux…

— Les lieux ? fit l’officier, de cette même voix neutre de faux jeton. *Merde, il se fout vraiment de ma gueule, alors…* Il décida de prendre sur lui, comme au 132e quand un petit connard de lieutenant lui faisait baisser les yeux.

— Ben, oui : là où elle est. *La fille*.

Il avait hésité à dire « la gamine », mais il jugea que « la fille », ça sonnait moins grave.

Ils allaient l'emmener là-bas. Il regarderait les chiens renifler les endroits qu'il désignerait. Il avait décidé de prendre un peu son temps. Il ne montrerait pas spontanément l'endroit. Il tâtonnerait un peu. Ne pas se souvenir, il jugea que ça faisait moins monstre froid, qui se rappelle parfaitement des détails et de la topographie. Un type qui commet un acte non prémédité est enseveli sous la panique et le stress. Il ne regarde pas trop le paysage, pas vrai ? Pas question de les amener et de leur dire en désignant un périmètre de trois mètres carrés : *c'est là*. Il en profiterait pour respirer un peu l'air de la montagne. La prison sent un curieux mélange de soupe aux légumes, d'huile réchauffée et de croûte infectée.

Il s'est rendu compte à quel point tout cela était vraiment la merde. Ils avaient réussi à le coincer, malgré tous ses efforts. Il avait coupé son téléphone, changé d'itinéraire, lavé l'A3 pendant deux heures. Il était revenu à la noce et avait joué au type qui n'avait pas bougé de là pour cause de biture à « trois grammes du mat' ». Il était revenu, et il avait croisé la mère du regard. Elle l'avait dévisagé, d'un œil méfiant. Elle était à deux doigts de comprendre, de lire en lui. Mais il avait réussi encore une fois. Il avait menti, et après une hésitation, elle l'avait cru. Et tout ça pour rien. Pour rien. Putain de chiasse : une trace de sang dans le coffre. Après l'histoire de caméra de surveillance de ce bled à la con – comme si un patelin aussi merdique que Le Pont-de-Beauvoisin avait besoin de caméra de surveillance… Vraiment, pas de bol, et maintenant, ils le tenaient aux couilles. Bon. Il allait faire avec. Mais ça lui donnait quand même une sacrée envie de chialer, un pareil manque de chance.

Plus tard, il apprendrait par son avocat qu'ils avaient vraiment mis le paquet pour l'avoir, tous ces enculés : ils avaient été jusqu'à pomper les eaux usées de la station de lavage-auto où il avait nettoyé l'A3. Pour y rechercher d'éventuels cheveux de la gosse ou des traces d'ADN. Les cons. Les sales cons. Et, avait-il demandé à l'avocat, ils allaient aussi faire un prélèvement sanguin au capitaine du Titanic, cent ans après, pour voir à

combien de grammes d'alcool il était pour envoyer son bateau direct dans un iceberg ? Ah les cons. Bon. Il les a tenus un moment. Même en taule, il a tenu. Il s'était senti fort. Comme en Guyane. Calme, posé, assuré. Mais plein de venin dedans. Il se tenait à son échafaudage : pas de preuves. Pas de preuves, et c'était lui qui gagnait. Ils ne pouvaient pas le garder comme ça indéfiniment sans preuves. Il leur avait dit comment on l'avait traité dans la prison. Ces voix derrière la porte de sa cellule. Ça s'appelle des menaces. Des menaces de mort. « Vous voulez qu'ils me zigouillent, avec leurs lames taillées dans des bouts de couvercle de conserve ? Vous voulez qu'ils me niquent la gueule là-bas, avait-il dit, à voix basse, sans crier. Qu'ils me niquent la gueule en me traitant de pointeur de gamines ? S'ils me butent et que vous n'avez pas vos putains de preuves, c'est dans la merde que vous allez être. » Oui. Il les avait tenus un bon bout de temps. Mais cette trace de sang dans le coffre, là… Oui, c'était ça le bon plan maintenant, avant d'en trouver un meilleur : il allait leur donner l'affaire petit morceau par petit morceau. Et on le sortirait de ce trou à égorgeurs et on le mettrait hors de portée de leur presse-légume à la con.

Quand ils ont sorti les os, il pensait à autre chose. Le coup suivant. Le coup d'après. Maintenant : *O.K., c'est moi. Je coopère. J'avoue*. Qu'est-ce qu'il avait d'autre à leur vendre ? Tout le reste, ma vieille. Ils vont vouloir savoir comment ça s'est passé. Où ça s'est passé. Peut-être même si j'ai organisé le truc, ou si juste ça m'a pété comme ça, en voyant la gamine dans sa robe de petite mariée. Ça, demain. Ou après-demain. On verra. Faut pas qu'ils jouent trop aux cons, à me faire lever tôt, non plus. Et à me menacer de me remettre avec toutes ces racailles et leurs lames à la con. Le corps de la gamine contre un bon placement hors de cette prison de merde. Un bon petit coin psychiatrique, pourquoi pas ? Il pense à ça, pendant que les chiens fouillent du museau la neige et les feuilles pourries. Avec peut-être un peu de morphine et un lit qui ressemble à un lit.

Il dit :

— Je tiens à présenter mes excuses à la famille… aux parents. C'était… accidentel. Parfaitement accidentel.

Sa voix sonnait comme si elle sortait d'un tube en plastique, vibrante et fausse. Lui-même n'était pas convaincu. Son avocat le regarda avec des yeux curieux derrière ses lunettes. Il le fixait comme on regarde un chiard qui vient de se vomir dessus et qu'on ne sait pas trop comment on va bien pouvoir nettoyer tout ça. Merde. L'ancien maître-chien se laissa tomber sur les genoux, sur un bout d'herbe grise brûlée par la neige. En contractant sa gorge, il réussit à se faire un peu pleurer. Les autres larmes vinrent plus facilement. Il se fabriqua en quelques secondes le masque d'un homme « *totalement anéanti* ». Plus tard, il en aurait une sorte de frémissement nerveux. Pas un rire, non. Un frisson de joie teinté de peur. Oui, Nordahl Lelandais eut brusquement peur de lui-même. Il réalisa pleinement qu'il était capable de tout. Il lança :

— Je vais leur dire… Je vais leur parler.

— À qui ? a demandé un des officiers, surpris. À qui voulez-vous parler ?

— Aux parents de la gosse. Je vais leur parler de Maëlys…

— Virez-moi ce connard de là, a lancé l'officier. Dégagez-le-moi !

*C'est toi le connard, ouais*, a-t-il pensé pendant qu'un gendarme le poussait vers la voiture. Il s'est assis sur la banquette arrière et a plongé son regard dans le paysage éclaboussé de neige.

# « LA RÉALITÉ, ELLE EST LÀ… »

L’avocat du mis en examen Nordahl Lelandais a parlé le soir du 14 février 2018 dans une drôle de petite salle de la mairie de Pont-de-Beauvoisin, debout, devant le portrait du président Emmanuel Macron qui semblait tout à fait incongru dans ce décor. La scène elle-même était baroque. L’avocat plus blême qu’à l’ordinaire. On venait de retrouver le corps de la petite Maëlys.

Son client était passé aux aveux. Après des mois de dénégations et de fuites, il venait d’avouer qu’il avait tué la petite fille. *Involontairement.*

S’exprimant d’une voix blanche, M^e^ Alain Jakubowicz a immédiatement été à l’essentiel : « *Je viens d’apprendre, après cette journée éprouvante, douloureuse, que sur les indications de Nordahl Lelandais, on a retrouvé le corps de cette petite fille, Maëlys…* »

M^e^ Jakubowicz souffla et vida ses joues, pour expulser l’air qui les gonflait. Il évoqua alors cette « *journée éprouvante* ». La délicate progression du convoi officiel dans la neige, des autos qui se lovent dans les traces de la déneigeuse, le paysage chamboulé par l’hiver. Ce mois de février enneigé. Les arbres et les ravines. « *On avançait, on reculait…* » Rien n’était plus comme en septembre, bien sûr. Et on aurait voulu que l’accusé n’hésite pas face à ce cataclysme ?

Sur son carnet, l’envoyé d’un grand quotidien national leva son stylo : « *Du Jules Verne, du Jack London, du Conrad. Du Frison-Roche,*

*admettons ! se mit à écrire le chroniqueur judiciaire. Mais étions-nous venus, nous tous qui étions ici à espérer des éléments nouveaux sur l'enquête, pour entendre cette littérature ?* »

« *Petit à petit, on a vu qu'il se réappropriait les lieux* », a ensuite glissé l'avocat, d'une voix chuintante de conteur. Les journalistes comprennent que le suspect a longuement balayé la zone des yeux, plusieurs fois. Qu'il a désigné un périmètre, s'est ravisé. Vraie indécision ou ruse ? Qui pourra le dire à propos d'un homme soupçonné de plusieurs meurtres et qui n'a fait que mêler les mensonges aux dénégations les plus farfelues ? Puis les chiens ont joué leur rôle. Ils ont marqué une zone plus réduite, presque à flanc de ravin. On a lancé les fouilles et les chiens ont trouvé les restes de la petite fille. Une torpeur pleine de mélancolie baigna alors la salle municipale de Pont-de-Beauvoisin. Le récit reprend. On creuse, on trouve un second ossement. La nuit tombe. On décide de remettre au lendemain les recherches. On s'en retourne. Puis brusquement, alors qu'on était presque aux voitures, le suspect a dit : « *Je veux y retourner*. » Le cortège a rebroussé chemin. Il ne manque peut-être que la musique pour que la scène soit parfaite, les voilà tous revenus sur l'espace marqué par les chiens tout à l'heure. « *Encadré par deux enquêteurs, il s'est soudain effondré à genoux, en larmes* », achève le conteur. Nordahl Lelandais a fondu en larmes. Sommé alors d'expliquer par son propre avocat les raisons de ce retour, il a simplement dit : « *Je voulais m'adresser à Maëlys*. »

Certains se rappelleront ce moment lorsque, trois années plus tard, il « s'adressera », des sanglots plein la gorge, au portrait du caporal Noyer apporté par ses parents aux débats, devant les assises de la Savoie : « *Désolé Arthur…* » Voilà un homme qui parle plus volontiers à ses victimes qu'aux magistrats et aux enquêteurs. Plus facilement aux morts qu'aux vivants.

M^e^ Jakubowicz ne fixait aucun point. Ses yeux papillonnaient dans la salle. Vint le moment des questions de la presse.

« *Le mensonge en droit français n'est pas un délit* », a-t-il alors lancé. Les commentaires en direct, sur Twitter comme sur les plateaux télé, noteront immédiatement qu'il était face à un parterre de journalistes et non de magistrats. Une situation dans laquelle l'explication est plus attendue que la plaidoirie.

Tout à fait sûr de son effet, il a poursuivi, d'un timbre qui se faisait plus grave à chaque syllabe : « *Le mensonge fait partie des droits de la défense !* »

Plusieurs journalistes se regardèrent, interdits. Certains même souriaient. Un caméraman, au premier rang, accroupi sous la tribune, a fait tourner son index sur sa tempe en ricanant vers ses confrères. Le chroniqueur reprit :

— Un avocat sert avant tout les intérêts de son client. Avant ceux de la justice. Mais peut-il confondre à ce point criminel et victime ?

« *Nordahl Lelandais est un homme totalement anéanti, en pleurs. Et il fait partie de notre communauté des humains* », entend alors un parterre tétanisé et ahuri par le tour que prend cette singulière conférence. Car pour l'heure, la communauté des humains pense à la petite victime et se tourne vers la douleur de ses parents.

Le reporter abandonna un instant ses notes et se frotta les yeux. De fatigue ou de gêne. Il entendit alors le ténor du barreau de Lyon poursuivre sur sa lancée : « *Aujourd'hui, la seule chose qui comptait pour mon client était de retrouver Maëlys* », lança-t-il à un bataillon d'oreilles médusées, avant de décrire une nouvelle fois cette journée pénible. Mais on ne comprenait pas vraiment pour qui la journée avait été pénible. Pour son client, pour l'équipage de l'enquête, transportée en milieu hostile en plein mois de février, ou pour tous ceux qui attendaient, en retenant leur souffle ? Pour Jennifer et Joachim De Araujo, et leur petite Colleen, qui attendaient, serrés tous les trois dans le fond de l'angoisse ?

Oui, peut-être que cet homme-là aime vraiment « *jouer avec les médias* », comme il l'avait confié au *Monde*, quelques années plus tôt.

Les journalistes présents se souviennent en tout cas de l'évocation par l'avocat du dispositif de recherche, qui prenait soudain des airs d'épopée, dans lequel son client était en quelque sorte l'un des héros.

Le silence dans la salle était énorme. M[e] Jakubowicz, dans son élégant costume sombre, sa cravate club, était de plus en plus livide. Parfois, on pouvait croire qu'il allait pleurer. Ses yeux humides disaient son émoi et la gravité du moment. Aucun flash des photographes de presse ne troublait le déroulement de l'exposé.

Le journaliste parisien relut quelques phrases prises au vol, en travers de sa page sur son calepin, ce soir-là, dans la salle de la mairie de Pont-de-Beauvoisin. Il en souligna certaines, qui articuleraient son papier :

*Jakubowicz* : « *Le dossier n'est plus le même*. »

*Jakubowicz* : « *Rien de pire ne peut arriver à une famille. Rien*. »

*Jakubowicz* : « *Il m'a menti, comme il a menti à tout le monde, puisque voilà : la réalité, elle est là*. »

Non, le dossier n'était plus le même, ce soir du mercredi 14 février 2018. Et les propos de l'avocat, qui souhaita ce soir-là « *rendre hommage aux services d'enquêtes* » – qu'il concéda au passage avoir « *malmenés* » – « *pour le travail réalisé dans la recherche de la vérité* », avaient les saveurs aigres des fins de parties. Couplés à cette information qu'il lâcha en fin de conférence de presse : « *Je vais vous faire une confidence, je ne présenterai plus de demande de mise en liberté*. » Tout ça sonnait enfin comme un dépôt d'armes.

# PORNOGRAPHIE INFANTILE

Les enquêteurs ont longuement évoqué, lors des audiences d'assises, cette question de la consultation par Nordahl Lelandais d'images pédopornographiques au cours des heures qui entourent la disparition de Maëlys. L'analyse de ses activités sur Internet indique des connexions à des sites pouvant proposer des vidéos pornographiques impliquant des enfants :

— une première salve de connexions sur un site hébergeant des contenus pédopornographiques dans la soirée du samedi 26 août ;

— un second épisode le dimanche 27 dans la matinée. Cet épisode pourrait être lié à l'effacement, qui a eu lieu au même moment, de contenus qualifiés par un des enquêteurs de « pédopornographiques ». L'expert expliquera que son avis était motivé par l'un des mots-clés identifiés alors, « *utilisé par des utilisateurs anglophones de vidéos pédophiles* ».

La *time line* des connexions et le déroulement connu des faits pourraient permettre de penser que le suspect :

— s'est « conditionné » en consultant la première série de vidéos pornographiques, se préparant à un imminent passage à l'acte ;

— aurait ensuite éprouvé le besoin de relecture de son acte, en le « revivant » par l'intermédiaire d'un document fictionnel.

Dès la révélation par la presse de l'information, la plupart des médias ont essayé d'en savoir un peu plus sur ces consultations de sites relevées par l'enquête à l'issue de l'analyse des connexions internet du suspect. Qualifié

de « point de bascule » par plusieurs enquêteurs, ce récent intérêt de l'accusé pour les sites de pornographie infantile a toutefois rendu perplexe certains experts, peu habitués à des profils comme celui de Nordahl Lelandais. En effet, les criminels sexuels, capables de « zapper », comme l'a fait le suspect, d'un intérêt pour des sexualités homosexuelles adultes vers des motifs pornographiques mettant en scène des enfants sont rares. Pas inexistants, mais rares…

L'histoire criminelle connaît pourtant des cas de tueurs « de type sériel » présentant des profils pervers multiples, psychopathes à dimension sadique, falsificateurs, pédophiles et sodomites – et Gilles de Rais[1] sera fatalement cité comme l'archétype et la matrice de tous. D'autres criminels plus récents cumulent aussi parfois des victimes « hétérogènes », comme Ian Brady, cet anglais baptisé « tueur de la Lande », qui viola et assassina plusieurs petites filles et jeunes garçons entre 1963 et 1965. Ou encore le sinistre BTK, qui croupit dans une prison américaine pour y purger dix peines de prison à perpétuité. BTK aimait se vanter de ses crimes dans les médias américains, crimes qui concernent des victimes hétéroclites : une fillette de onze ans, des femmes de cinquante-huit et soixante-deux ans, un homme de trente-huit ans… Henry Lee Lucas, tueur en série « aux 200 victimes » était homosexuel, accomplissait ses crimes en compagnie de son amant et complice Otis Toole. Leurs cibles couvraient un impressionnant panoramique, des fillettes aux grands-mères, de neuf à quatre-vingts ans.

Un autre expert évoque les conditions dans lesquelles peuvent se faire les passages à l'acte chez des tueurs multiples au profil contrasté, comme celui que dessine, dans l'imaginaire collectif, le double aveu du multiple mis en examen : « *La recherche active des situations de déclenchement est de plus en plus contrôlée, au fur et à mesure de la sériation des crimes. Selon les cas, ce sera un quartier, un lieu, une ambiance, accompagnés ou non d'une consommation d'alcool ou d'une prise de toxique*. »[2]

C’est la situation qui pourrait créer le larron, et non plus l’objet seul de son désir. Petite fille, jeune homme aux allures militaires, tout dépendrait alors du contexte et de la préparation qui l’aura précédé : verre d’alcool, cocaïne, surf sur Internet…

« *Les conditions étant ainsi posées, le diable sortira ou ne sortira pas de sa boîte* », poursuit l’expert.

À propos de ces errances préparatoires sur Internet, plusieurs médias sociaux ont cru pouvoir identifier les sites qu’avaient repérés les enquêteurs. Un ou deux titres ont même été cités, avant d’être repris et parfois déformés sur les réseaux sociaux.

Rapidement, la défense puis les enquêteurs eux-mêmes ont démenti certains des contenus évoqués. Ces derniers ne remettent pas en question la chronologie ni les différentes « salves », mais réfutent noms, adresses http, documents et scénarios évoqués sur Internet.

Les débats de la cour d’assises de Grenoble ont plusieurs fois semblé tourner en boucle autour de cette question des images pédopornographiques, farouchement sensible pour la défense, qui a chaque fois demandé des précisions ou exigé des démentis sur tel ou tel point. Il a été fait état de termes de recherche entrés sur le navigateur Safari de Nordahl Lelandais, et d’expressions supposément connues et utilisées par les pédophiles. Du très générique « *teen* » – adolescent(e) – à l’équivoque « *petite* », ou « *petite girl* », en passant par des noms de sites eux-mêmes, comme *LilCandy* ou XMXX.com, aux rubriques ambiguës, qui pourraient aussi bien correspondre à des contenus pédophiles qu’à des mises en scènes dans lesquelles figurent des actrices plus âgées aux silhouettes grêles et apprêtées pour ressembler à de très jeunes filles. Des fichiers douteux ont été identifiés sur l’application KYMS de l’iPhone de Nordahl Lelandais, et qui selon les mots de l’expert auditionné, « *pourraient être des images pédopornographiques* ». Toutefois, le chiffrement d’Apple via son système d’exploitation iOS a empêché toute lecture et identification précise des

images que ces fichiers contiennent. À l'exception de quelques-unes. Dont cette image que la présidente fera projeter devant la cour d'assises. Une image classée par Interpol comme pédopornographique, mettant en scène une petite fille nue, d'environ onze ou douze ans.

« *J'ai jamais pensé que c'était une petite fille* », rétorquera Nordahl Lelandais, sous une salve de réprobation de la salle.

Enfin, un échange téléphonique témoigne du fait que sa compagne de l'époque avait sommé Nordahl Lelandais de justifier ses visionnages « *de films pornos sur les enfants* ».

Mais ce débat n'était-il pas finalement très théorique, alors que des heures d'audience ont été consacrées à l'agression sexuelle de deux mineures de quatre et six ans, peu avant la mort de Maëlys, ainsi qu'à l'enregistrement et la détention d'images à caractère pornographique de mineur ? Des faits pour lesquels Nordahl Lelandais réitérait devant la cour d'assises de Grenoble des aveux complets concernant ces faits autrement plus graves ? Et reconnaissait explicitement avoir des tendances pédophiles ?

Son avocat M^e^ Jakubowicz confirmait lui-même en séance ce volet de l'affaire : « *Ces actes sont des actes pédophiles, et il faut que tu l'assumes*. »

1. Maréchal de France du XV^e^ siècle, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, exécuté à Nantes en 1440 pour le meurtre, la torture et le viol de plus de cent enfants.
2. « Les serial killers sont-ils des tueurs sadiques ? », Daniel Zagury, *Revue française de psychanalyse*, 2002.

# ZAHIA

Elles s’appellent Nadine, Sonia, Deborah ou Karine. Peu importe : les prénoms ont tous été modifiés avant publication des témoignages dans les médias. Elles sont les « ex » de Nordahl Lelandais. Toutes disent le sentiment de peur, de violence et d’angoisse qui régnait quand il était là. Elles ont témoigné parcimonieusement de ce qu’était la vie avec Lelandais. Des soirées passées avec lui. Des soirées faites de menaces et d’intimidations. De selfies douteux. De petites vidéos tournées sans consentement, diffusées sur Youporn. Une, puis deux. « *Quatre*, dit une autre à la barre, devant les assises de la Savoie. *Et il y indiquait mon nom*. » Toutes ces femmes évoquent des moments vides, des soirées un peu glauques, entre séduction, ennui et vacuité. Des déclarations d’amour enflammées. Et des séparations souvent violentes.

Imaginons une zone commerciale, entre l’Aigue-Noire et le Guiers. Les magasins avaient fermé. Seules demeuraient les voitures devant les deux fast-foods et le saloon far west. Le grand néon de l’enseigne avait un faux contact et la lumière vibrait à la manière d’un éclair pendant l’orage.

Elle a fait une pause entre deux bouchées de tartare/pomme au four/ciboulette et a lancé, d’une petite voix éteinte, comme si elle allait lui demander de lui resservir un peu de vin de Californie :

— Zahia, je trouve que c’est la meuf la plus *cool* de la décennie. Pas toi ?

Il l’a regardée. Il a rempli son verre de vin de Central Valley. Il a demandé, d’un ton neutre qui n’engageait pas :

— Zahia ? La fille qui a couché avec Ribéry ?

— Voilà ! T’es un mec ! T’es bien un mec…

*Ben oui, t’as remarqué*, a-t-il pensé, sans le dire. Il l’avait branchée jeudi. On était samedi, c’était la première fois qu’ils sortaient ensemble et quoi qu’il arrive après, l’addition était pour lui. Donc, pas de haute voix tout de suite. Il avait eu un moment difficile, au tout début du repas. Ils avaient commandé une assiette de frites, pour patienter avec le verre de vin. Elle s’était absorbée dans la carte. Il regardait ses yeux, et ils étaient immobiles. Elle ne balayait pas la carte. Elle semblait fixer une ligne du menu, délaissant tout le reste. Il essaya sur sa propre carte de retrouver le point qui la captivait tant. Il sentit une onde bizarre et désagréable lui parcourir l’épaule puis la mâchoire :

*Le demi-coquelet à l’estragon, pommes allumettes*. Nordahl le Coquelet. Elle n’allait pas s’y mettre elle aussi. Brutalement, il s’empara de sa carte, la colla à la sienne et les reposa sur la nappe de papier imprimé de publicités, en disant :

— Ici, le truc, c’est le tartare. Et les pommes au four. Y’a pas photo.

Le ton était définitif. Elle esquissa un sourire et se concentra sur les pubs du set de table. Elle nota que le pressing de la Baronnie faisait le troisième vêtement gratuit.

Il ne la brusqua pas. Il la laissa venir. Pas de brutalité ; celle-là, il n’avait pas envie de la ramener comme l’autre à même pas 22 h 30 et de la larguer du côté de la maison de retraite.

— T’es bien un mec, répéta-t-elle, après vingt secondes au moins de silence et elle enchaîna. Pas que ça. Cette fille, c’est une sacrée… euh… C’est une sacrée meuf…

Prudemment, il hocha la tête, piqua deux frites dans son assiette avec les doigts, se demanda aussitôt si elle allait bien le prendre. Apparemment,

elle s’en fichait. Il fourra les deux frites dans sa bouche et les mâcha sans bruit.

— Elle a fait 3 300 000 vues sur Youtube avec son film ! Trois millions trois cent mille !

— Un film porno ?

— T’es chelou… Le film de sa vie, *Zahia, de Z à A*… J’l’ai vu trois fois. C’est loin d’être la conne qu’on croirait.

— Ouais ? Je sais pas. C’est pas elle qui serait un peu chelou des fois ?

— Ben non. Elle a tout compris. Elle fait ce qu’elle a envie, elle a monté sa boîte. Elle voyage… Elle se fait un max de tunes et y’a des tas de gens qui bossent pour elle : des directeurs artistiques, des couturières, des journalistes, des photographes. Franchement, elle est partie de rien. J’te jure : elle parlait même pas bien français au départ.

— Qu’tu le veuilles ou non, c’est quand même un peu une pute, à la base…

— D’abord, elle a jamais été ce que tu dis, *une pute*. Elle était *escort*.

— La différence, *STP* ? Sans te vexer, ni rien !

— Une *escort* couche pas… pas forcément. Zahia, elle était escort, insista-t-elle, en commençant à bouder.

— O. K… O.K. ! *Escort*. Mais on ne va pas lui décerner non plus le ballon d’or, à Zahia…

— Tu dis ça à cause de l’histoire avec le footballeur ? Si y’en a bien à critiquer dans l’histoire, c’est eux. Chercher comme ça des filles mineures, parce qu’ils ont de la tune… En plus mariés ! Tu peux pas défendre ! Sérieux, tu peux pas défendre.

— J’défends personne. Juste, cette meuf, elle est pas si claire que tu dis. Voilà !

Sentant la soirée lui échapper, il chercha à détendre l’atmosphère ; il lança d’une voix poussée dans les aigus :

— C’est Ribéry, il dit à Benzema qu’il y a eu dispute à la maison. Dix ? y fait Benzema. Bah, tu t’emmerdes pas, gros !

Elle ne broncha pas. Il se servit un verre de vin, qui acheva le pichet de Californie. Innocent, il essaya d’en reverser un peu dans son verre à elle. Elle posa sa main à plat, signifiant que ça allait comme ça.

Hésitant, il relança :

— Dix… Dix putes !

Elle le regarda. Secoua la tête. Et souffla, d’une voix lointaine :

— Bon, on pourrait y aller, non ? C’est trop chelou ici, la musique est naze, la lumière est naze…

Il se leva. Malgré le fait qu’il sentait que l’affaire partait en sucette, il fit le tour de sa chaise en prenant au passage sa veste rose à capuche bordée de fourrure et la lui présenta, comme le font les maîtres d’hôtel dans les restaurants un peu chic.

Elle se tortilla pour l’enfiler et, dans un demi-sourire, le remercia avant de marcher vers la sortie. Il s’arrêta devant la caisse et sortit un billet de cent euros, en attendant qu’on lui fasse sa note.

La fille du saloon tapotait machinalement sur son clavier et, regardant son billet, demanda d’une voix mécanique et fatiguée :

— En liquide ? – Elle pensait déjà à autre chose et jeta sans lever les yeux. – Tout s’est bien passé ?

Elle tripatouillait le ruban de l’imprimante de caisse qui ne voulait plus sortir. Elle avait des planètes minuscules peintes sur les ongles, sur un fond bleu nuit. Saturne, des comètes, la Lune.

Il hocha la tête, machinalement. Il fut un peu vexé qu’elle ne l’ait même pas regardé. Il chercha son invitée, qui se glissait dans le sas pendant que deux types de 25-28 ans lui maintenaient le battant, tout en lui matant les jambes.

Il ramassa sa monnaie, s’élança vers le parking. Une lumière de stade de football illuminait la zone. Les pelouses étaient d’un vert plastique et, par

contraste, la nuit alentour semblait d’un noir absolu. Le brouillard était tombé. On ne voyait pas plus loin que la nationale. Derrière, le Guiers coulait dans son écrin de verdure et de palissades métalliques. Elle l’attendait à côté de l’Audi, regardant le ciel noir avec une attention d’orfèvre.

# *TEMPUS FUGIT*

Le temps s’enfuit. Le temps efface tout. Sauf peut-être la douleur des deuils. Mais les traces biologiques s’estompent avec les saisons. Les chairs se dissolvent et les os s’effritent. Le vent et la neige balaient les marques et suppriment les empreintes.

« *Nous avons perdu six mois alors que le dossier démontrait manifestement et, finalement dès les premiers temps de l’enquête, l’implication de Nordahl Lelandais dans l’enlèvement de Maëlys* », a déclaré M^e^ Fabien Rajon, l’avocat des parents de Maëlys, lors d’une conférence de presse tenue début mars 2018.

Et si l’option du silence et de l’attente choisie par « le suspect principal de l’affaire Maëlys », ainsi que l’appellent parfois les médias, n’était finalement qu’une stratégie ? Une manière de suspendre le temps de l’enquête et d’escompter sur l’évanouissement des preuves médico-légales ? Les atermoiements et les refus de s’exprimer couvraient peut-être deux ruses : échafauder une suite logique d’explications, capable de produire une responsabilité atténuée – la non-intention de tuer, l’accident – tout en permettant de gagner du temps. Gagner du temps, pour lui, c’est bien entendu en faire perdre à l’autre partie. L’enquête, l’instruction, les avocats des parents et les parents eux-mêmes, qui ont dû se contenter de bien peu pendant des semaines longues comme des siècles.

Le journal belge *Le Soir* a soulevé un point que peu de ses confrères ont développé ou estimé : les premiers éléments relevés sur les lieux de l'abandon du corps par les légistes esquissent de grandes difficultés à apprécier scientifiquement le scénario exact de la mort de Maëlys De Araujo. Les premières conclusions de l'autopsie rendues publiques semblent le confirmer.

Car, au-delà de la première détermination pénale

— meurtre, assassinat –, il y a une autre qualification qui demeure figée dans l'inconnu et que cette progressive disparition des éléments légaux rendra peut-être de plus en plus complexe à établir : celle de l'agression sexuelle ou du viol de la petite fille, la nuit du 27 août. La découverte tardive du corps rend extrêmement incertain le relevé de traces ADN ou de lésions physiologiques permettant d'évoquer le viol. Et les premières conclusions des experts de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale ne permettent pas de confirmer (ni d'infirmer) cette hypothèse. Nordahl Lelandais a refusé de s'expliquer précisément sur les circonstances de la mort de Maëlys De Araujo. Pour certains enquêteurs, cette stratégie vise à pouvoir adapter sa défense en fonction des éléments de preuve qui pourraient surgir au fil de l'instruction. En déclarant vouloir s'expliquer « *ultérieurement* », il espère garder quelques atouts en réserve et moduler ses explications au fil du temps. Aux assises de Grenoble, l'ancien procureur Jean-Yves Coquillat, qui a dès le départ dirigé l'enquête autour de la disparition de Maëlys, cité comme témoin ici, parlera « d'adaptabilité ». « Cherchez les déclarations spontanées de Nordahl Lelandais : il n'y en a jamais eu. »

Le mis en examen sait alors que beaucoup de son destin se jouera sur cette présence ou absence d'éléments matériels qui pourraient révéler ce qui s'est exactement passé entre lui et la petite Maëlys, après qu'ils ont quitté la noce de Pont-de-Beauvoisin. Tueur d'enfant, ce n'est pas rien. Mais tueur *et* violeur ! Celui qui tue et viole une fillette de huit ans tombe au plus bas du

mépris social, celui de la vie ordinaire des hommes, de « l'opinion publique », mais aussi au plus bas de la hiérarchie criminelle des prisons. Les décennies d'emprisonnement – certaines si l'accusation est capable d'apporter aux assises les preuves qu'il y a bien eu meurtre et peut-être viol – seront alors des années d'enfer pour le pointeur Nordahl Lelandais.

Un autre point est évoqué par l'enquête : Maëlys ne portait plus de sous-vêtements ; ceux-ci, sa culotte et sa brassière, ont été retrouvés « *un peu plus loin* ». Un désordre, une anomalie sur la scène et dans le scénario proposé par Nordahl Lelandais : une mort rapide et involontaire. Des éléments d'aveu partiel qui ne cadrent plus, plus du tout, avec un corps dénudé et une petite culotte roulée en boule et abandonnée loin du corps. Jugés par les enquêteurs « *dégradés par les intempéries* », ils ne le sont peut-être pas autant que l'aurait souhaité celui qui les a laissés là, sept mois plus tôt.

Ils ont été, confie l'enquête, examinés « *fibre à fibre* », un à un, à la recherche d'éléments génétiques qui pourraient combler les inconnus dans les explications de Nordahl Lelandais. Comme pour son automobile, pour laquelle il avait fallu plusieurs examens de plus en plus fins pour découvrir du sang de Maëlys, peut-être que ces pièces à convictions finiraient aussi par parler. Ou d'autres, moins biologiques que numériques. Les ordinateurs, les téléphones, le GPS de Nordahl Lelandais ont été disséqués et analysés eux aussi fibre à fibre. Comme le noteront plusieurs médias face à la succession de traces numériques qui accablent le suspect, ce ne sont plus seulement les autopsies qui assistent les enquêteurs : si autrefois on savait faire parler les morts, aujourd'hui, on a appris à faire parler la mémoire des machines.

Malgré le temps qui passe, le froid, le vent, la neige, les bêtes sauvages, il était encore possible que le tueur de Maëlys ait laissé derrière lui des indices qui pourraient faire basculer définitivement l'enquête.

# SPORT-ÉTUDES

Appelons-la Cassandra C. Elle a été la petite amie de Nordahl Lelandais. Elle l'était encore au moment du drame, comme elle nomme les journées des 26 et 27 août. Enfin, *elle croit* qu'elle l'était encore. Elle ne sait plus. Rien n'est clair avec lui. Un jour ici, un jour ailleurs. Elle aussi a eu ses doutes. Aujourd'hui, elle se souvient qu'il y aurait eu des débuts de confidences. Des propos ambigus. Des souffrances cachées qui, soudain, se mettaient à suinter à de rares moments où il se sentait en confiance.

Cassandra a commencé à mettre des mots sur les périphrases énigmatiques de son compagnon. « Attouchements. » « Abus sexuels. » Viol, peut-être. Des sévices qui auraient pu avoir été commis sur Nordahl Lelandais lors de sa scolarité au collège. Elle dit qu'elle en a parlé à sa mère. Celle-ci lui aurait confié qu'elle s'était également posé la question. « Il pleurait », aurait expliqué la maman à la copine de son fils. Certains jours, il refusait d'aller en classe : « Ce fichu sport-études. Je l'ai enlevé de là au bout d'un an. De toutes les façons, il pleurait et ne voulait plus y mettre les pieds. »

Cassandra évoque aussi cette information que lui aurait rapportée Mme Lelandais : un peu plus tard, le directeur du collège avait été renvoyé pour avoir commis des attouchements sexuels sur certains élèves.

Les journaux ont relayé les confidences de Cassandra. Ils ont répété en boucle le lieu commun du traumatisme infantile, qui finit par transformer

des victimes en bourreaux. Les chaînes d'information en continu ont fait venir des experts sur leurs plateaux. Les experts ont essayé d'expliquer *comment ça marche dans ces cas-là*. Ce qui se construit – ou se détruit – dans la tête des enfants ou des ados victimes d'abus sexuels. Des psychiatres ont évoqué des « *expériences infantiles défavorables* », qu'ils appellent des « E.I.D. ». Plusieurs parmi ceux qui se sont succédé face aux *interviewers* ont répété cette phrase prudente du psychiatre américain Arthur Green : « *Il semble y avoir un lien fort entre la violence sexuelle vécue dans l'enfance et un comportement violent ultérieur chez les hommes.* »

Henri Lee Lucas et Otis Toole, les deux *serial killers* américains évoqués plus haut, qui ont assassiné plusieurs centaines de personnes des années 1960 aux années 1980, avaient tous deux subi des abus sexuels graves au cours de leur enfance. Francis Heaulme, le « routard du crime », fut violenté et humilié sexuellement par son père. Patrice Alègre, le psychopathe aux multiples assassinats de prostituées dans la région toulousaine, avait été violé à l'âge de douze ou treize ans, et sa mère – prostituée elle aussi – le contraignait à assister à ses ébats sexuels. Sans aucun doute une double « *expérience infantile défavorable* ».

Joseph Vacher, le tueur de fillettes et de bergers, violeur et égorgeur sur plus d'une décennie, a sans doute été violé lors de son séjour, adolescent, chez les frères maristes de Saint-Genis-Laval.

Le terrifiant Émile Louis, « le boucher de l'Yonne », a été violé, enfant, dans une institution pour enfants délinquants.

Rien n'empêche de croire que Lelandais lui aussi a connu, adolescent, dans son « fichu sport-études », ces expériences défavorables qui conduisent au meurtre et aux assauts sexuels. Rien n'empêche non plus de croire qu'il s'agit là de fables, d'un dispositif d'évitement, comme le suspect en a disséminé un peu partout dans la narration de sa vie. L'hypothèse de violences ou d'attouchements sexuels subis lorsqu'il était

enfant n’a pas été retenue aux assises. Ni l’instruction, ni la cour n’ont été en mesure d’infirmer ou de confirmer cet épisode de la période « sport-études ». Sa mère a déclaré dans les journaux locaux que cet incident n’avait jamais eu lieu : « *Il n’y a jamais eu de problème avec un directeur quand il a fait son sport-études.* » Pas de traumatisme déclencheur du grand mal à venir, donc.

Pour autant, il s’agit là d’explications. Pas d’excuses. Et il s’agit aussi d’explications incomplètes, qui ne répondent pas à toutes les questions. Comment naît un tueur ? Comment se glisse-t-il dans la société des hommes ? Comment s’y fait-il oublier ? Quand décide-t-il de sortir de l’ombre ? Combien de temps faut-il, enfin, pour que la mue soit complète et que *ça* commence ?

Qu’est-ce qui annonce la naissance d’un meurtrier atypique comme Nordahl Lelandais ? Qu’est-ce qui annonce, selon l’expression de son conseil, « *le cataclysme qui va arriver en 2017 ? Qu’est-ce qui s’est passé pour en arriver là ? Comment tu expliques cette rupture entre un homme bien et celui qui a été décrit comme un monstre* » *?*

Le terme « monstre » n’est pas simple à utiliser. Dans son sens moderne, il désigne un individu que son comportement rend effrayant, parce que situé en dehors de la morale commune. Un personnage anomique et solitaire, même s’il camoufle parfois son exil social sous des apparences de relations, fugitives et provisoires. C’est un être qui appelle le mépris, le rejet, la condamnation, avec ou sans jugement. Lorsque ce livre, dans une autre version, avait été préparé pour une publication à l’automne 2018, l’avocat de Nordahl Lelandais s’était étranglé en y découvrant ce mot, « monstre », adossé à celui de son client. Il avait qualifié cette expression « *d’atteinte intolérable* ». La défense a tonné. J’ai reçu une lettre recommandée d’Alain Jakubowicz. Mon éditeur également. Le terme « monstre » ne passait décidément pas. Menaces. D’interdiction judiciaire. De demandes d’indemnisations. Comme je l’ai expliqué alors dans la

presse, il n'était pas question d'envisager une seule seconde de prendre le risque de verser des dommages et intérêts à Nordahl Lelandais. J'ai décidé, et mon éditeur avec moi, de surseoir à la publication de l'ouvrage, qui sort aujourd'hui dans une version repensée et mise à jour des développements de l'affaire. Mais le « monstre » n'a pas disparu des débats. Aux assises de Grenoble, un des experts en psychologie rappellera que l'accusé lui-même appelle le « monstre » cet autre qui habiterait en lui.

— Et s'il n'était pas ce monstre que tout le monde décrit ?, demanda M^e^ Jakubowicz en mai 2021, devant la cour d'assises de Savoie.

— Il y a toujours un monstre dans le Lelandais qu'on est en train de voir aujourd'hui, lui répondra l'avocat des parties civiles, M^e^ Boulloud.

À l'issue de la première semaine d'audience à la cour d'assises de Savoie, M^e^ Jakubowicz, qui n'a pourtant cessé de se plaindre du travail des médias depuis l'affaire de la robe blanche et de l'Audi, a retweeté un article de la presse régionale. Un des rares qui voit en Nordahl Lelandais un simple « paumé », soulignant sa vue basse et ses cheveux qui commencent à blanchir. « Un homme. » Et donc, pas le monstre que cherche à effacer des débats depuis des mois l'avocat lyonnais. Comme lors de la demande de suspension du livre.

Jusqu'au dernier instant, y compris lors de la plaidoirie, le qualificatif de monstre aura été questionné. M^e^ Mathieu Moutous, l'un des avocats de Nordahl Lelandais, lance à une cour qui n'en croit plus ses oreilles : « *Le procès de Nordahl Lelandais ne s'est pas ouvert le 3 mai 2021, il s'est ouvert le 31 août 2017 : ce jour-là, Nordahl Lelandais disparaît et devient le monstre.* »

Permettons-nous de l'interrompre, et la famille de Maëlys avec nous, puisque c'est d'elle dont il s'agit directement ici : ce n'est pas lui qui a disparu cet été-là !

Le fond de la question, et de la méprise, se cache peut-être dans cette interpellation ambiguë déjà évoquée, lancée de ce tutoiement permanent à

l’égard de son client, qui a beaucoup agacé en audience et dont la motivation réside sans doute dans ce fameux désir de retour dans la communauté des hommes : « *La question de la vérité c’est ton problème, la qualification pénale c’est mon problème*… »

Le terme « monstre » n’est pas une qualification pénale.

# SELFIES

C’est une ancienne copine. Copine, ou petite copine ? Elle ne tient pas à préciser. Mais très vite, dans l’entretien, on comprend qu’elle a partagé un petit bout de sa vie avec lui. Quelques semaines, chez elle, parce qu’il n’avait pas d’endroit à lui. Il venait « en pointillé ». Elle dit qu’elle aurait préféré du stable. Enfin, elle dit que tout ça, « *Dieu merci, c’est du passé*. » Elle ne veut pas dire son vrai prénom, demande qu’on l’appelle Françoise, ou Nadine. « *Oui, Nadine, c’est bien*. » Elle l’a connu à Chambé, en soirée.

Il était venu seul, il tournait comme un ours dans une cage, il m’a semblé sympathique. Il m’a fait rire en faisant des grimaces. On a bu quelques verres, on a discuté. Bref, de fil en aiguille, on s’est revus. Il venait le samedi, restait le dimanche matin. On faisait le marché. Il m’a payé un portefeuille compagnon en cuir vert que je trouvais joli. Il pouvait être très charmant. Quand j’y repense, qu’il m’ait offert un compagnon, symboliquement, ça veut peut-être dire quelque chose… Rarement, il passait dans la semaine. Il n’aimait pas les soirs de semaine. Il trouvait que c’était mort. Que les bars recevaient de la mauvaise clientèle. On restait là, il achetait une bouteille de Rosé Piscine et des pizzas. Il disait : « On n’a pas la piscine mais on a le rosé ! » Il avait de ces expressions…

Le dimanche, vers 11 heures, il filait toujours. C’était comme ça. Il disait qu’il allait manger chez ses parents. Il ne voulait pas en rater un.

On a fini par moins se voir. Je dirais au bout de deux mois. Peut-être deux mois et demi.

On s'était un peu disputés, trois, quatre fois. Chaque fois, pour les mêmes raisons. Sur le fond, c'était sur le rythme. Moi, je voulais qu'il s'implique plus. Qu'on se voie plus souvent. Qu'on soit peut-être, je dirais, plus un vrai couple. J'avais trop l'impression qu'il n'avait pas la tête à une relation stable.

Un soir, pour moi c'est là que ça a vraiment cassé, j'ai voulu regarder dans son téléphone, voir s'il y avait des photos, des trucs qu'il faisait les autres jours. J'ai envie de dire : sa « vraie vie ». Je pensais aussi à d'autres filles. Je voulais voir s'il y avait une autre femme… Pendant qu'il était sous la douche, j'ai pris son téléphone. J'avais un truc pour être sûre de pas me faire surprendre en train de fouiller dans son tél : du coin cuisine, j'ai fait couler de l'eau. Quand la douche fonctionne, l'eau ne coule presque plus à la cuisine. Et dès que la douche s'arrête, l'eau ici se remet à couler. C'est instantané. Donc je pouvais contrôler… J'avais la frousse, parce que j'étais certaine que c'était pas le genre de gars à apprécier que tu regardes dans son portable. J'ai ouvert sa galerie photos, et je suis restée scotchée. Vraiment scotchée. Il n'y avait pas de photos de filles. Juste des selfies. Des dizaines de photos de lui, des dizaines de selfies, pris dans tous les coins. Dans sa caisse, dans la rue, dans des apparts que je ne connais pas, dans des boîtes ou des bars, avec un verre qu'il levait pour qu'il soit dans le cadre. Il était toujours tout seul. Pas de selfies normaux, où on est comme ça à se marrer à deux ou trois. Juste lui. Toujours avec sa grosse chaîne tour de cou et sa bouche qui se plisse vers le bas. Si : parfois, on voit ses chiens. Lui et ses chiens. Sur un, il regarde l'objectif, avec ses yeux tout plissés et un pétard à la main. Franchement, il fait peur… Mais il n'y avait jamais personne d'autre. Si. Il y en avait une, j'ai cru enfin qu'il y avait quelqu'un avec lui. C'était une statue. Cette grosse statue d'un homme avec une cape et un bâton : c'est celle qu'il a utilisée comme photo de profil sur son

Facebook… Il m’a dit que c’était à Saint-Jean-Cap-Ferrat, sur la Côte. Ils l’ont mise à la télé. En fait, sur toutes ses photos, il me fichait la frousse. Une frousse incroyable. C’est marrant comme des fois tu vois mieux la vérité des gens sur les photos que dans la réalité. Il m’a terrifiée.

J’ai refermé bien avant que l’eau se remette à couler dans l’évier. C’était au début de l’été. C’était la dernière fois où je l’ai vu en vrai.

# DÉFENSES

La stratégie de la défense, que certains réduiront à la polémique sur la forme du décolleté de la passagère de l'A3 la nuit de l'enlèvement, n'aura pas fait qu'énerver enquêteurs et proches de la victime. Elle a troublé les milliers de Français qui avaient été émus aux larmes par ses plaidoiries pour la partie civile lors du procès Barbie. Alain Jakubowicz, on l'a dit plus haut, c'était la voix de l'Histoire et celle de la mémoire. « Jaku », comme l'appellent ses confrères, c'était l'homme du procès des crimes contre l'humanité. C'était lui qui avait regardé Barbie, Touvier, Papon droit dans les yeux. « Jaku » a incarné pour beaucoup de survivants l'homme qui parlait à la place des muets et des morts, les victimes des nazis et de Maurice Papon. C'était lui qui avait réclamé la perpétuité contre ce dernier, « *raide comme la justice* », écriront les journalistes.

Après ses apparitions médiatiques sur « le décolleté », puis immédiatement après l'aveu de son client le 14 février, l'avocat sera ignominieusement insulté sur d'innombrables blogs et pages de commentaires. Une convergence des haines, soudain, contre l'accusé et son défenseur, contre l'avocat juif et le « menteur pédo ». Les deux protagonistes de l'affaire soudain réduits à une seule entité, faite de mensonge et de duplicité. Un commentaire suffit à les résumer tous. Il a été publié anonymement – comme ils le sont toujours quand ils signent des lâchetés et des obscénités – à la suite d'un reportage sur le site de BFM TV,

où on le voit « plaider », debout et livide, pour essayer de défendre ce qu'il reste encore peut-être à défendre : « *Regarder bien le nom de cette ordure d'avocat vous comprendrez pourquoi il prend la défense de cette ordure*. » (sic)

Voilà ce que certains auront finalement envie de reprocher à « Jaku », qui répliquera que tout accusé mérite d'être défendu ou d'être « accompagné » : avoir associé son nom et les belles causes qui y étaient jusque-là attachées à un projet qui n'en était pas un. Un jeu, pour le dire autrement, qui n'en valait pas la chandelle. Est-ce qu'il n'usait pas son talent avec cet accusé-là ? L'avocat avait déclaré au *Monde*, en avril 2005 : « *Je ne fais pas de pénal crapuleux. C'est un autre métier. Moi, je ne peux pas défendre un pédophile ou un dealer*. » Il se retrouvait maintenant devant un parterre de journalistes à défendre un homme suspecté d'être tout à la fois pédophile et dealer. Accessoirement aussi, meurtrier d'enfant. Les sites antisémites allaient adorer. Peut-être s'en moque-t-il, lui qui affirmait dans la même interview, à côté de son portrait couleur en gilet de costume trois-pièces : « *J'aime jouer avec les médias*. »

« Jaku » a suscité ironie et sarcasmes, malgré le contexte qui n'est ni à l'humour, ni à l'ironie. Tel ce *tweet* cruel d'une amie d'« Alain » :

> « *Je me permets de te dire concernant l'affaire Maëlys que je pense que c'est un accident. Je pense qu'elle a voulu aller voir ces chiens et je pense que le malinois lui a sauté à la gorge et la petite n'a pas survécu. Vois de ce côté, c'est possible*.
>
> *Amitiés. Joëlle*. »

S'obstiner à voir des décolletés carrés là où il y a un décolleté rond a fait soudain jaillir de la nuit des contradicteurs inattendus. Ceux-là qui sommeillaient en rongeant leur os complotiste depuis l'affaire Dutroux et le

procès d'Outreaux. D'où cette pluie d'insultes et d'invectives obscènes à l'intention de M^e^ Jakubowicz qui a suivi l'apparition publique de l'avocat.

« *Soral a raison : à qui ça profite et c'est qui qui paye ?* » « *Pourquoi un juif défendrait-il un goy avec autant d'implication ? Le juif ne défend que les intérêts de sa communauté. Ce n'est pas par bon cœur, personne n'y croit ! Et qui paye ses honoraires ? Parce que depuis le mois d'août ça doit commencer à douiller sévère ! Il faut qu'il ait une bonne raison.* »

« *Réseau pédophile derrière tout ça. À chaque fois, la meute du CRIF/ LICRA/ DILCRAH et Cie sort les crocs pour défendre l'indéfendable.* »

La veille de l'ouverture du premier procès d'assises, en mai 2021, d'autres sinistres sous-entendus ont surgi. Une émission à scandale sur une chaîne d'information a relayé des accusations insolites et vite démenties. Il était question d'un réseau pédophile organisé autour de Nordahl Lelandais, de complicités policières, de réseaux francs-maçons, de disparitions de preuves. Le scénario conspirationniste au grand complet ressurgissait. Et certains feignaient alors de découvrir la grande explication : *Voilà pourquoi Jakubowicz défend cette ordure… Il y a du monde derrière* !

Enfin, pendant sa plaidoirie aux assises, un ancien élu d'extrême-droite twittera ceci : *#Jacubowicz, un des hommes les plus nocifs des 30 dernières années*.

Encore une fois, le sentiment impérieux de devoir à tout prix protéger l'animal solitaire acculé par la meute vengeresse peut être pressenti dans les propos de « Jaku » sur BFM TV, à l'heure où l'on n'avait que des soupçons et pas encore d'aveux.

Nordahl Lelandais, l'homme qui a menti six mois aux juges et aux enquêteurs de la gendarmerie, l'homme, disait le *Huffington Post, « qui coopère de façon aléatoire avec les enquêteurs* », l'homme qui avait réponse à tout, le menteur abject qui était revenu à 4 heures du matin se mêler dans la fourmilière paniquée de la salle des fêtes de Pont-de-

Beauvoisin, aux invités et aux parents affolés, à la recherche d'une petite fille qu'il venait de tuer, en valait-il la chandelle ?

Oui, affirme « Jaku ». Sans réserve. Le droit de tout accusé d'être défendu, au-delà des faits reprochés et au-delà des aveux, ne se négocie pas.

Il confirmera son sentiment à l'issue du verdict, admettant que son client avait « *commis deux actes monstrueux. Mais il y a un homme qui reste seul* ».

Cet irrésistible appel des hommes seuls, seuls contre tous – ou en l'occurrence, toutes – sera peut-être aussi la raison de l'engagement de M^e^ Jakubowicz auprès de Nicolas Hulot, accusé fin 2021 par un aréopage de femmes de les avoir sexuellement agressées. Cet irrésistible attrait aussi pour les causes implaidables, puisque « Jaku » confessera, en prenant la parole à la place de l'animateur-écologiste-ministre, résolu à se « taire définitivement », qu'il prend en main une affaire dont on « connaît déjà l'issue sur le plan juridique, puisqu'il y a prescription ».

M^e^ Jakubowicz, lui seul, a désormais le droit, à l'issue de deux procès d'assises, de tirer le bilan de son travail auprès d'un accusé comme Nordahl Lelandais. Mais peut-être l'avait-il déjà fait bien avant : *Soit je gagne, soit j'apprends*, avait-il choisi comme titre pour son ouvrage sur sa vie d'avocat et son engagement dans la défense de Lelandais. Il aura sans doute beaucoup appris.

# LOOK 2

Tout le monde se demandait à quoi allait ressembler le Lelandais des assises « première partie ». Il ne s'était plus produit en public depuis des mois. La cloche d'audience a retenti et l'homme est apparu. Exit tous les Nono. *Nono le Pyro*, *Nono le Barjo*. Exit le bouffon en pantacourt – *Nono le Rigolo* – se dandinant un verre à la main à la noce de Pont-de-Beauvoisin. Exit le bodybuildé en t-shirt Pepe Jeans et le nightclubber déjanté aux coupes de cheveux de commando. Exit aussi le personnage bouffi par les cocktails d'antidépresseurs, aux joues mangées de barbe, coiffé d'une improbable charlotte de non-tissé, convoyé à la reconstitution du meurtre du caporal Noyer, dans la nuit de Saint-Baldoph. Exit *Nono le Clodo*. C'est un autre Nordahl Lelandais que les jurés, la presse et le public ont découvert au palais de justice de Chambéry, ce mois de mai 2021. Pantalon gris, chemise bleu pâle. Ou le lendemain, jeans impeccablement repassé et chemise noire. Variante : chino beige et chemise blanche à logo de grande marque. Sneakers blancs, à la semelle immaculée. Des souliers neufs : ce sont les premiers pas qu'il leur inflige à l'extérieur, sur ces quelques mètres entre le van pénitentiaire et le box, dans lequel il va piétiner. Cheveux courts mais sobres, légèrement grisonnants. Traits tirés. Le kéké trentenaire de Domessin est devenu un presque quadra aux allures de quinqua, toujours athlétique, mais sans ostentation.

Le public a murmuré. On ne le reconnaissait pas vraiment. Et ces vêtements, trop propres et trop neufs ? Qui les lui avait fournis ? Sa sœur ? Sa mère ? Qui assistent toutes deux aux audiences, calfeutrées dans un coin, à l'opposé des parties civiles ? Ou bien, supposeront d'autres, cette dame que l'audience a dévoilée, cette femme qui le visite en prison. Cette « amie ». Une femme *un peu plus âgée que lui, qui lui a écrit et qui lui manifeste son soutien*.

Les journalistes ont tendu l'oreille aux propos de son avocat qui évoque soudainement cette « nouvelle compagne ». Il n'en dira pas plus. Nordahl Lelandais a consenti quelques explications supplémentaires : « *On s'écrit, on se voit, ça me sort de mon isolement*. »

Reviennent alors en mémoire quelques épisodes qui font écho à cette nouvelle. Richard Ramirez, le *Rôdeur de la nuit*, tueur aux dizaines de victimes qui traînait la nuit à la recherche de ses proies en écoutant AC/DC, avait ainsi rencontré puis épousé en sa prison de San Quentin (Californie) une femme tombée amoureuse de son destin. Patrick Gateau, condamné en 2005 à vingt-deux années de réclusion pour l'assassinat de Nelly Cremel – la « joggeuse » –, épousera aussi une dame qui venait le visiter en prison. Ted Bundy, peut-être le pire *serial killer* de l'histoire américaine du crime, avait épousé de sa prison Carole Ann Boon, avant qu'elle ne se rende compte de la réelle personnalité de son époux.

Et puis surtout, cette femme que le fameux « docteur » Romand avait reçue en prison, émue par son destin et qui le visitait parfois. La « petite blonde plus toute jeune mais coquette », rapportée par Emmanuel Carrère dans son roman *L'Adversaire*. La relation avait été évoquée devant la cour d'assises de l'Ain, en 1996 :

— *Vous avez rendu visite à Jean-Claude Romand en prison, et noué avec lui une relation amoureuse.*

— *C'est beaucoup dire…*

Quoi qu’il en soit, à cette première session d’assises, Nordahl Lelandais, malgré des habits neufs, a maintenu sa vieille ligne de défense. Le mensonge survit à tous les looks.

# FRÈRE ET SŒUR

Revenons à ce moment terrible. Palais de justice de Grenoble, en fin d'après-midi, le mercredi 14 février 2018.

« *Les parents de Maëlys savent que leur fille est morte, Nordahl Lelandais a indiqué qu'il avait tué Maëlys – involontairement, c'est son terme* involontairement *– et qu'il s'était débarrassé du corps.* »

C'est par ces mots que le procureur de la République de Grenoble a ouvert sa conférence de presse, face à une forêt de micros.

Sven, le frère aîné, s'est exprimé le 16 février, soit quarante-huit heures après les aveux. Les caméras de télévision l'ont retrouvé, loin de Pont-de-Beauvoisin, dans une station de ski où il travaille alors pour fuir un village où on menaçait de le lyncher. Il a du mal à croire ce que les médias répètent à longueur de colonnes et d'antenne : son frère a avoué avoir tué la petite Maëlys, cette fameuse nuit du 27 août.

— *C'est pas possible*… *C'EST PAS POSSIBLE*, lâche-t-il d'une voix douce d'adolescent. *C'est pour ça qu'au mois d'avril, poursuit-il, je compte aller le voir pour lui demander exactement ce qu'il s'est passé. Point par point et avoir la vérité vraie…*

Conformément aux usages des reportages télévisés, on lui demande quelques plans d'introduction et de coupes. Il apparaît d'abord, sortant d'un chalet, en tablier de cuisinier, le torchon pendu à la ceinture. Puis, quelques

secondes où il tapote sur son téléphone portable, comme cherchant encore des nouvelles qui pourraient confirmer son incrédulité.

Le ton devient moins affirmatif.

— *Jamais je me serais douté de… de ce qui… ben, de ce qu'il en est…*

Un peu plus tard, dans l'entretien, il confiera :

— *J'ai pas pu voir ou déceler quoi que ce soit… Il était fermé. Très fermé. Après, il a toujours été fermé, d'ailleurs…*

Bien plus tard, en janvier 2022, à Grenoble, aux assises du procès Maëlys, Sven Lelandais lancera, à une salle abasourdie :

— *C'est pas un violent. Nordahl n'est pas un violent.*

Alexandra, la demi-sœur du meurtrier de Maëlys, a elle aussi tenu à faire connaître ses sentiments après les aveux. Elle a envoyé le 7 mars une lettre à l'avocat des parents de Maëlys, qui sera rendue publique à la fin du même mois : « *Je me souviens de cette journée du 14 février par bribe, je la vois comme s'il y avait des stroboscopes. Et je me disais bah non, il ne peut pas montrer où est votre petite Maëlys, il ne sait pas, ce n'est pas possible, non, ce n'était pas possible et pourtant, mon frère a avoué, je suis tellement triste pour vous…* »

# DÉJÀ VU

— Oui, le rêve des feuilles m'a longtemps hantée. De même que celui où Maëlys vivante me disait avec ses mots de petite fille qu'il l'avait violée.

J'ai plusieurs fois interrogé Jennifer sur ces moments aussi effroyables qu'intimes. La maman de Maëlys a toujours accepté de me répondre, précisant chaque fois un peu plus les récits de ces nuits de fièvre pendant lesquelles sa fille morte la visitait.

— Il est arrivé une histoire, en vacances, quelques semaines avant, ce même mois d'août, à Barcelos au Portugal. Nous dînions dehors, et à un moment, Maëlys nous a demandé l'autorisation d'aller voir des canards dans un étang. Elle s'est éloignée de notre table pour voir ces canards. L'ambiance était à la fête, il y avait une sorte de foire de village, rien d'inquiétant. À un moment, Colleen a été voir du côté des canards et Maëlys n'y était pas. On s'est inquiétés. Immédiatement. Peut-être plus qu'on aurait dû… On l'a retrouvée à un autre endroit, près d'un manège de voitures à pédales et de châteaux gonflables. Tout allait bien, mais elle nous avait fait très peur. On l'a… engueulée. « *Tu nous dis chaque fois où tu vas, tu comprends ? Et si tu changes d'endroit, tu nous le dis aussi…* » Et je me rappelle lui avoir répété clairement ce message, que j'avais déjà dit plusieurs fois : « *Tu le sais. Il y a des gens qui peuvent enlever des enfants, des méchants…* » Elle a vu qu'on avait eu peur, elle s'est mise à pleurer.

Et je lui ai raconté une nouvelle fois cette histoire, quand j'étais petite, ce type qui s'était arrêté en voiture, un gars que je ne connaissais pas, qui m'avait proposé de me ramener chez moi, parce que soi-disant, il connaissait ma sœur.

J'ai dit à Maëlys : « *Tu n'acceptes jamais quand quelqu'un te dit qu'il veut t'emmener quelque part, même s'il te dit qu'il te connaît ou qu'il connaît tes parents. Tu cries, tu griffes et tu tapes.* »

Elle ne serait jamais partie avec lui en pleine nuit. Elle ne serait jamais montée dans sa voiture de son plein gré. Même pour voir des chiens… Surtout après cet épisode au Portugal, où elle avait été grondée.

J'ai rêvé plusieurs fois de cette histoire de Barcelos. Parce que peut-être cette soirée aurait pu me servir d'avertissement, je ne sais pas… Quoi qu'il en soit, dans tous mes rêves, il y a de la culpabilité par rapport à ce qui s'est effectivement passé cette nuit horrible. Et cette culpabilité, je crois que je l'aurai toujours. J'ai revécu cent fois en rêve ces moments. Parfois superposés à ceux de Barcelos, où ça s'était bien terminé. Je m'en veux, parfois, de tout… De ne pas l'avoir surveillée assez. De ne pas avoir écouté mon intuition, quand j'ai commencé à avoir des doutes sur lui, ce soir-là, quand je lui ai demandé s'il avait vu ma fille. Même si je sais que ça n'aurait rien changé pour Maëlys, c'était sans doute trop tard, il l'avait déjà tuée. Mais s'il avait parlé, cette nuit-là, pour me dire où était son corps… j'aurais pu la revoir une dernière fois. Ce que je n'ai jamais pu faire. Je ne l'ai jamais revue.

# SAINT-QUENTIN-FALLAVIER / 2

C’était un de ses derniers jours à Saint-Quent’. On allait l’éloigner définitivement de cet enfer. Il avait tout fait pour. Il avait *coopéré*. Il passait son temps près de la porte, l’oreille collée au panneau qui amplifiait les sons du dehors. Il écoutait les pas dans le bâtiment. Les cris qui montaient sans préavis. Des *junks* de merde, qui se piquaient une crise. Qu’est-ce qu’ils attendent les matons pour leur pourrir la gueule et les faire taire ?

Un peu plus tôt le matin, un malade avait balancé un grand coup dans sa porte. Il avait fait un bond de deux mètres. Putain de merde. Il a cru un instant qu’ils avaient défoncé sa porte pour venir l’égorger à même sa cellule. Ou bien c’était simplement un gardien, juste pour le faire chier.

Il avait complètement arrêté de bouffer les trucs de la cuisine. Le plateau de l’autre fois l’avait calmé. Il se nourrissait de gaufres liégeoises et de Twix apportés lors des visites. Un régime qui n’allait pas aider à retrouver le rythme *burpee*, pompes et muscu du temps de la salle.

Et on ne parle même pas du test de Cooper. Il se faisait à l’idée de devenir un autre type. La barbe surtout lui fait tout drôle. Il se foutait bien de la gueule des barbus, avant, surtout ces *hipsters* à la con, qui traînent dans les bars de Grenoble et pire, de Lyon.

Comme disait son avocat, dommage finalement qu’on ne le connaisse pas sous ce nouveau look, pour casser un peu toutes ces « *images qui*

*circulent dans la presse où on le voit avec une tête patibulaire, qui alimentent cette théorie du monstre* ».

Et puis il y avait cette femme, *plus âgée que lui*, avec qui il était entré en relation, qui lui écrivait et le soutenait moralement. Peut-être même qu'elle lui apporterait ce petit PC portable qu'il réclamait. Les lettres, le moral qui tenait bon et cette femme : tout n'allait pas si mal.

Soudain, la lumière du plafonnier se coupa. C'était la première fois qu'il la voyait éteinte. Une panne ? La cellule se gonflait d'ombres. Au loin, il entendit des cris. Le pas des gardiens sur le carrelage du couloir. Une agitation soudaine. Le bruit des serrures de la porte du mitard, juste à côté de sa cellule d'isolement. Il comprit que l'électricité avait sauté dans tout l'étage. Peut-être même dans toute la taule. Une voix dans le haut-parleur confirma bientôt la panne électrique.

Du coup, il se mit à déballer un nouveau Twix. Le caramel lui poissait la barbe, mais il s'en moquait. Il allait attaquer la seconde barre quand il entendit crisser contre la porte. Immédiatement, il se raidit. Il fit un pas en arrière et, imperceptiblement, se décala un peu, pour ne plus être plein axe par rapport au battant. *Merde, j'suis con… Ils vont quand même pas foutre un coup de lance-roquettes dans ma porte*. Il resta néanmoins collé au béton, comme la première fois. Et la voix était là. Comme la première fois. Le petit caïd vérolé.

— T'es là, ma lope ?

Et la deuxième voix enchaîna, comme la première fois :

— Ben oui, où tu veux qu'y soit ?

Il entendit des rires.

— On vient pour une précision : paraît qu'on t'as raconté qu'on saignait à la gorge. Celui qui t'a dit ça y connaît rien, ou bien il est pas d'ici. C'est les moutons chez les bicots qu'on coupe à la gorge… Ou les contrats. Écoute bien : ici, les pointeurs, on coupe dans la cuisse. Le gars, on le chope dans les douches, on lui fait les mains avec une serviette, et on lui

découpe l’artère fémurale. Y saigne bien, mais ça dure un moment. On peut aider en lui savatant la gueule. Les matons n’arrivent jamais à temps, si c’est à ça que tu penses… On s’arrange toujours pour faire écran. Un *moulon*, ça s’appelle : quand on s’écarte, y’a plus rien à voir. De toute façon, tu crèves… Quatre, cinq, six minutes. Rarement plus. C’est ça qu’on a prévu pour toi, l’artère, mon pote.

Il s’était progressivement éloigné du mur du couloir. Comme si même sans lance-roquettes, les types pouvaient l’atteindre à travers la porte et la paroi de béton. La voix s’était tue, mais il l’entendait encore, comme un écho.

Et en faisant repasser dans sa tête la bande qui le terrifiait, il réalisa que le type avait dit « fémurale » au lieu de « fémorale ». Un détail insignifiant, grotesque, mais c’est cela qui résonnait dans sa tête. *Fémurale. Fémurale*.

Plus tard, alors qu’il avait été transféré dans un autre établissement, il repensera à ces menaces. Le mot « fémurale » rebondissait comme une balle de squash sur les murs des couloirs, le poursuivait encore. Un matin de juin, ils étaient venus le chercher pour une nouvelle perquisition à Domessin. Il semblait qu’ils avaient trouvé une vidéo sur son portable. Un film où on voyait une fillette. Des attouchements. Et sa main, formellement reconnaissable grâce à sa grosse chevalière à l’annulaire droit. Au retour, il avait traversé les enceintes de l’unité hospitalière et des murmures menaçants l’accompagnaient. Ici aussi, alors, ils savaient. Ils savaient pour les gamines. Ici aussi, alors, ça allait être l’enfer ? Ici aussi, ils allaient lui taillader la *fémurale* ?

# VACHER

Il faisait froid dans le palais de justice de Grenoble, ce mois de février 2018. L'enquêteur l'a observé en coin. Ce type, décidément, ne lui disait rien. Un air suffisant, un corps entretenu, mais un relâchement qui clamait la défonce et l'oisiveté crapuleuse. Le mis en examen avait posé ses chaussures de sport sur le petit chauffage japonais qui essayait de conserver une température convenable dans le bureau du palais de justice de Grenoble. Il regarda venir l'enquêteur avec un sourire qui ne se cachait pas. Celui-ci contourna le bureau et se posa près de la fenêtre, derrière le magistrat qui, plongé dans ses dossiers, n'avait rien capté du manège. Le mis en examen fit glisser une de ses chaussures du radiateur et fit mine d'en observer la semelle. Une vague odeur de caoutchouc brûlé gagnait le bureau. Le magistrat referma d'un geste brusque le dossier, salua l'enquêteur et se leva, un ou deux feuillets dans la main, en disant :

— J'ai un document à photocopier pour transmission.

Je reviens avec mon confrère dans cinq minutes. Le mis en examen reste là, sous votre contrôle. Il y a des hommes devant ?

— Deux, fit l'enquêteur. J'ai obligation d'en faire entrer un pour le temps où vous êtes absent. On doit toujours être deux pour…

— Bien entendu, coupa le magistrat, et moi je suis tenu de vous enfermer. Vous avez l'interphone sur le bureau, continua-t-il en passant

devant le mis en examen qui semblait absorbé dans l'étude des stries sous sa chaussure.

Un gendarme se glissa par la porte entrouverte et se posta derrière le suspect, les mains sagement croisées dans le dos, tout contre le battant. On entendit le verrou se refermer. Rien ne bougeait dans le bureau. Un silence sinistre s'installait, pesant sur les trois hommes comme la dalle d'un caveau. Le gendarme, sans doute sans y penser, se racla bruyamment la gorge, par deux fois.

L'enquêteur ne bougeait pas. Il fixait Nordahl Lelandais Brutalement, il demanda :

— Alors, Vacher. On a des choses à dire aujourd'hui ? Des éléments à verser au dossier ?

— C'est moi que vous appelez Vacher ?

— Bien, oui, riposta l'enquêteur, sans bouger d'un centimètre.

— Mon nom, c'est pas Vacher. Vous le savez, non ?

— Oui. Mais je trouve que Vacher, ça vous va pas si mal. Vacher, comme Joseph…

— Je connais pas.

— Un type un peu dans votre genre. Même genre de parcours. Troublant comme vous lui ressemblez. Même les traits, quand on y regarde… Si vous lui enlevez cette toque en peau de lapin, c'est un peu vous.

— Qui c'est, Vacher ? cracha l'autre, commençant à croire que l'enquêteur se fichait de lui avec cette histoire de toque en lapin.

— Un assassin, un peu comme vous sans doute. Jugé pour une ribambelle d'assassinats et de viols. Jeunes hommes, fillettes. Un peu comme vous, quoi… Condamné pour un seul. Guillotine. En 1898.

— C'est vous qui le dites, qu'il me ressemble…

— Oh, les faits sont là. Ceux que je viens de citer, et puis d'autres. Par exemple, la région de chasse : le Rhône, les Alpes, l'Ain, l'Isère. Un peu

comme vous, sans rire. Bon : vous éviterez la guillotine…

— N’importe quoi. Il fait quoi, le juge ? Il a fait exprès de sortir pour que vous me fassiez la causette ?

— Et puis, continua l’enquêteur, sans faire mine de remarquer la question, Vacher, il s’est fait éjecter de l’armée. Réformé pour troubles mentaux. Comme vous, ça aussi. Un P4 avant l’heure… Je continue ?

L’autre ne broncha pas. Il avait posé une étrange grimace sur son visage qui, l’espace d’un instant, lui déforma l’œil droit. Comme Joseph Vacher.

— Comme vous, Vacher, une fois pris, se mure dans le silence total. Pas un mot. Vacher ne veut pas causer. Finalement, il négocie des aveux, après s’être fait recouper sur des témoignages accablants. Et sitôt les aveux formulés, il conduit les enquêteurs là où il a caché les corps et on y trouve des ossements. Des mois après, il se souvient où il a abandonné ses victimes. Au mètre près. Comme vous encore. J’arrête là, j’entends messieurs les juges d’instruction qui reviennent. Je vais les laisser vous poser les bonnes questions, Vacher…

La porte s’ouvrit, laissant ressortir le gendarme, et se referma. Les deux juges contournèrent le bureau et regardèrent le suspect dans un mouvement parfaitement synchronisé. L’enquêteur s’assit à son tour, sur un siège entre celui du mis en examen et les juges d’instruction. Il posa sagement ses deux mains sur ses genoux. Le premier juge lança, en fixant à nouveau Nordahl Lelandais :

— Bien. Nous allons vous demander une nouvelle fois de raconter votre version des faits sur plusieurs événements qui intéressent la justice…

# *LOVE DOLLS*

Après les aveux, plusieurs équipes de journalistes ont tenté d'avoir des précisions sur les vidéos que Nordahl Lelandais aurait visionnées les 26 et 27 août 2017, juste avant et juste après le rapt de Maëlys. Les psychologues, de leur côté, ont sans doute essayé de remettre en perspective quelques détails évoqués par une source judiciaire. Des éléments troublants, comme le possible prélèvement par son ravisseur d'une mèche de cheveux de la petite fille.

Ou le degré de violence des images visionnées. Experts en cryptographie informatique et enquêteurs ont essayé de déchiffrer les fichiers méticuleusement effacés de son iPhone et de son Asus, le 27 août à 7 heures du matin. Nordahl Lelandais vient tout juste de regagner Domessin après avoir déposé le corps de Maëlys dans les bois d'Attignat-Oncin. Journalistes et public s'étonneront que quatre heures à peine après avoir tué une petite fille de huit ans, l'homme ait encore assez de nerfs ou de présence d'esprit pour faire le ménage dans ses disques durs.

Les enquêteurs évoqueront des « *photographies à caractère pédopornographique probablement issues d'Internet* ». Au total, plus d'une centaine de fichiers « graphiques » et 32 fichiers multimédia ont alors été supprimés, sans doute en urgence. Ce qu'on peut en lire est incertain. Il y a des photos répertoriées par le Centre national d'analyse des images pédopornographiques (CNAIP). On y trouve aussi des mots-clés. Certains

seront cités à l'audience. *Petite Girl, Sex Doll. Motherless Teen. Tiny*. « Certains de ces mots, explique Johann Polewczyk, l'expert de l'IRCGN spécialiste des investigations numériques, sont utilisés par des utilisateurs anglo-saxons de vidéo pédophiles. » L'enquête évoquera de son côté le site *LilCandy*, le signalant comme « un site utilisé par des agresseurs sexuels intéressés par les très jeunes filles de 3 à 10 ans ».

Une étude a été réalisée en 2016 par des chercheurs en psychologie clinique de l'université Carnegie-Mellon, aux États-Unis. Ce document volumineux parle du phénomène des « poupées sexuelles de compagnie » et, entre autres, de celles à caractère pédophile.

L'étude en question porte le titre académique de « *Leurres et dummies dans la sexualité et la pornographie au XXIe siècle* ». Un long chapitre est consacré aux *sex dolls*, ou *love dolls*, ces fétiches que l'on appelait autrefois poupées gonflables. Sauf que ces *love dolls* sont désormais différentes des monstruosités bouffies des *sex-shops* de jadis. Réalisées en silicone et parfaitement articulées selon les axes biologiques exacts du corps humain, elles sont dans une large majorité façonnée à l'effigie de petites filles. Les chercheurs qui ont construit l'étude parlent de « morphologies de fillettes de moins de dix ans ».

Ces poupées sont décrites comme parfaitement réalistes, et leur taille va de 1 m à 1,50 m. Leur usage par leurs propriétaires est parfaitement décrit aussi, grâce à une enquête par entretiens électroniques (e-mails) conduite auprès de soixante-six utilisateurs de poupées. Les protocoles, comme rencontrés souvent lors de l'approche des déviances sexuelles, sont assez facilement classables et hiérarchisés, et recoupent quelques grands motifs. Par exemple, Carnegie-Mellon nous explique que plus de 80 % des hommes qui achètent ces poupées aiment les positionner près d'eux sur un canapé. Dès qu'ils rentrent de leur travail, avant même de se débarrasser de leur manteau ou de se servir un verre, ils tirent leur poupée du réduit où ils les dissimulent et l'installent, avec grande précaution, sur une banquette ou un

canapé, dans leur salon, souvent face au téléviseur ou à un terminal numérique. Ensuite, ils se détendent un peu, arrangent parfois la scène à leur goût du moment. Mettent de la musique. Finissent par se servir un verre. Un whisky, parfois, ou d'autres alcools. Certains ne boivent pas, ou seulement de l'eau gazeuse. La plupart d'entre eux (91 %) aiment habiller leur poupée selon leur envie, qui change parfois au fil des jours, ou bien est stabilisée une fois pour toutes. La lingerie de femme est leur choix numéro un. Des dessous plutôt coquins, que bien des femmes adultes hésiteraient à enfiler. Guêpières, talons hauts vertigineux. Les détours habituels de la séduction un peu trash. Cet attirail contraste bien entendu terriblement avec les petits corps à peine formés des poupées. C'est manifestement cette incohérence qui les émeut. Les hommes regardent ensuite, en compagnie de leur poupée, des programmes télévisés, ou bien ils surfent sur Internet. La grande majorité de ceux qui se connectent au réseau consomment alors des programmes pornographiques, souvent à caractère pédophile. On ne s'étonnera pas que les scènes décrites à l'écran soient rapidement reproduites dans le monde réel avec leur poupée de compagnie. Les chercheurs expliquent que c'est sans doute un manque de capacité d'érection qui conduit ces hommes à privilégier ces relations étranges avec des poupées. Ils posent l'hypothèse que c'est aussi cette difficulté d'érection qui a fait basculer leur sexualité dans sa version pédophilique. Différentes études, menées bien plus tôt en France ou en Europe, évoquaient aussi cette possibilité. La répétition d'échecs sexuels auprès de femmes, associée au sentiment de honte et de culpabilité qui en découle, conduirait des hommes, pas forcément d'âge mûr, à rechercher leur satisfaction sexuelle du côté de fillettes inexpérimentées et timides. Parfois sous la contrainte et parfois en faisant usage de la violence.

L'étude de Carnegie-Mellon cite aussi d'autres formes plus curieuses : certains hommes (environ 15 %) regardent avec leur poupée des émissions tout à fait innocente, comme des jeux télévisés, des émissions culinaires ou

des chaînes d’information en continu. Ils passent peu à l’acte et se contentent de caresser leur *love doll*, ou de se blottir contre elle.

Quant aux fantaisies sexuelles avouées par les membres de l’échantillon, elles sont pour le moins variées. À coté des cérémonies évoquées ci-dessus, il y a quelques pratiques qui méritent qu’on s’y attarde parce qu’elles résonnent avec ce que l’on sait de l’affaire. Par exemple, se filmer en train de caresser les fausses fillettes. Certains avouent aimer leur couper les cheveux ou raser leur pubis. Plusieurs passent aussi brutalement des câlins aux coups. Gifler de plus en plus brutalement leur petite compagne. Passer éventuellement aux coups de poing en plein visage. Le silicone haute compression absorbe parfaitement ce genre de traitement. Aucune trace. Aucun bleu. Les articulations du cou, en acier résistant, ne bronchent pas. La petite Maëlys de la noce de Pont-de-Beauvoisin – l’autopsie l’a révélé – a eu la mâchoire fracturée sous l’effet d’un ou de plusieurs coups très violents portés en plein visage.

En septembre 2018, les images de la reconstitution de l’enlèvement et du meurtre de Maëlys montrent que Nordahl Lelandais a frappé le mannequin représentant la fillette avec « *une telle violence qu’il en a arraché la tête* ».

Quelques autres passions sont citées, parfois baroques, mais il faut les prendre avec recul, car de transcription trop elliptique ou évoquées lors de témoignages moins spontanés, sollicités parfois par les chercheurs, ce qui en élimine la complète validité scientifique.

# SHEVA

C’est un homme à peu près de son âge. Ils ont passé des journées et des soirées ensemble. Des copains. De bar et de jeux vidéo. Il a témoigné sur plusieurs médias. En particulier (flouté dans les plans larges, et n’étant filmé qu’en dessous des épaules lors des prises d’interview) sur une chaîne d’information en continu. Celle-ci l’a présenté comme « *l’ancien meilleur ami de Nordahl L.* », titre qu’il a contesté après la diffusion du sujet exploitant son interview et qui a été partiellement corrigé lors d’une rediffusion tardive du sujet. Il a été suivi par une équipe de la chaîne sur plusieurs sites qui ont jalonné l’histoire récente du suspect principal de l’assassinat de la petite Maëlys. On l’a ainsi vu poser dans une zone industrielle devant une succession de grands bâtiments de tôle grise. Il explique que lui et « l’autre » ont travaillé ici, sur des machines à extraire le jus de fruits pour en faire des sirops. On le voit marcher de dos, filant vers d’immenses réservoirs en inox, qu’on imagine emplis de glucose ou de mélasse, sous un ciel d’orage.

— On allait traîner à Chambéry, des fois. Mais bon, on n’avait pas grand-chose à se dire. Il était un peu bizarre.

Analyse rétrospective corrigée aux lueurs des développements récents, ou aveu sincère d’une amitié maussade ? On le retrouve dans une salle de bar, filmé en buste, sans que l’on voie son visage. Devant lui, un verre de cola planté d’une paille rouge. Ses mains expriment ses pensées. Elles

tourbillonnent telles des oiseaux en cage, s'agitent, essaient de décrire des souvenirs qui reviennent au rythme des questions.

— Le pire, c'était une fois qu'on faisait une partie de *Resident*. – Il corrigera plus tard, sous les questions de la journaliste, il veut dire *Resident Evil*, un jeu de *survival*, où il s'agit de se défendre contre des zombies en utilisant différentes armes à feu. – Il refusait de venir en aide aux autres…

— Aux autres ?

— Ouais. Dans *Resident*, on est un peu solidaires : il faut avancer collectif. Tu es dans la merde vite fait, à un moment, des zombies, il t'en sort de partout. Si t'es pas collectif, tu te fais bouffer vite fait. Et lui, la plupart du temps, il se la jouait perso. Mais j'ai arrêté carrément de le voir le jour où il a laissé Sheva se faire dérouiller par les *zombs*… Il en prenait un pied de malade.

— *Sheva* ?

— Ouais : Sheva Alomar. Un perso du jeu. Une meuf. Cool. Il la regardait s'enfoncer dans la merde, engluée de zombies. La merde, je veux dire, c'est quand t'es submergé de *zombs* : il en tombe de partout, du haut, d'en bas, des fenêtres : c'est une taille de horde ! Et il se marrait. Il se marrait de voir la meuf se faire carrément dépouiller par la horde. Ouais, j'ai carrément arrêté de le voir après le coup de Sheva…

# PSEUDO : « LA CLAQUE QUI TUE »

Le 6 avril 2018, plusieurs médias annoncent que Nordahl Lelandais a reconnu, au cours de son audition du 19 mars, avoir giflé la petite Maëlys. Ce serait ce coup qui, selon lui, aurait entraîné la mort de la petite fille.

L'ancien militaire du 132e régiment cynophile a affirmé aux magistrats qu'il souhaitait montrer ses chiens à la fillette, au cours de la nuit du 26 au 27 août 2017. Ils venaient de quitter, à bord du véhicule du suspect, un mariage auquel ils participaient à Pont-de-Beauvoisin. Dans la voiture, au cours du déplacement dont il ne précise pas quelle était la destination exacte, la petite fille panique et lui aurait demandé de faire demi-tour. C'est alors qu'elle aurait commencé à s'agiter et à hurler. L'homme, excédé, lui aurait mis une gifle du revers de la main droite, qui lui a fait perdre connaissance.

J'ai questionné Jennifer De Araujo sur ces moments insoutenables. Elle dit :

— Tout est faux. Rien ne va. Toujours ses mensonges. S'il ne supportait pas les cris de ma fille, pourquoi ne l'a-t-il pas ramenée au mariage ? Franchement, est-ce qu'on emmène une petite fille de huit ans qu'on ne connaît pas dans sa voiture en pleine nuit pour aller voir des chiens ? Donc oui, il ment encore. Comme pour le viol, j'en suis sûre. Quand on sait… Il a agressé sexuellement une semaine plus tôt sa petite cousine. Le jour même,

avant d’agresser ma fille, il regarde des films pédopornographiques et le dimanche, le lendemain, il regarde encore des films pédopornographiques.

Il explique avoir ensuite tenté en vain de vérifier son pouls. Elle ne respire plus. Une fois le décès de la fillette constaté, le suspect affirme avoir déposé son corps contre une cabane, dans un champ près de chez ses parents.

Il serait ensuite retourné au mariage, prétend y être resté quelques minutes, puis être revenu chercher le corps de l’enfant. L’avoir déposé dans le coffre de l’Audi. Il serait alors parti, à bord de son véhicule, pour l’abandonner dans le massif de la Chartreuse.

Ce 6 avril, plusieurs médias répéteront en boucle cette information, concluant toujours avec la même phrase : « *Il s’agit de sa version des faits et les investigations se poursuivent*. »

La page Wikipédia consacrée à Nordahl Lelandais connaît ce même 6 avril un pic de contributions entre 15 h 29 et

23 h 39, au moment où les médias commencent à rendre publique l’audition du 19 mars. Un contributeur anonyme tentera d’ajouter un item au profil Wikipédia de Nordahl Lelandais : son pseudonyme. Il propose « *La claque qui tue* ». L’unité de contre-vandalisme de Wikipédia annulera dans la minute même cette contribution. Plusieurs fois, au cours de la soirée, et sans qu’on puisse vraiment déterminer le sens de ce double acharnement, quelques contributeurs essaieront d’imposer le mot « claque » sur la page. Chaque fois, le mot sera retiré par les vigilantes équipes de contre-vandalisme.

Ce qui trouble un peu tout le monde – journalistes et magistrats – c’est cette ligne de défense qu’adopte Nordahl Lelandais depuis ses doubles aveux : tout est accidentel. Les deux morts pour lesquelles il a été mis en examen – meurtre de Maëlys De Araujo et assassinat du caporal Noyer – sont des *accidents*. Il a giflé, cogné, frappé, tapé, peu importe. Quand il

tape, il tue. Gifle pour une petite fille : elle meurt. Coups de poing sur un chasseur alpin en pleine force de l'âge, il meurt aussi.

Voilà un homme qui sème à tout vent la mort, « *sans intention de la donner* », selon la qualification judiciaire.

Se dessine alors lentement l'image d'un criminel nocturne – les deux homicides qu'il a pour l'instant avoués ont eu lieu entre 3 et 4 heures du matin. Un homme qui désactive chaque fois son téléphone quelques minutes avant la mort de ses passagers et disparaît dans le silence profond des ondes radiotéléphoniques. Un criminel en errance perpétuelle, d'une instabilité topographique et sexuelle saisissante, qui fait monter dans sa voiture des partenaires improbables, qu'il va tuer sans chercher à le faire, de manière *involontaire* ou *accidentelle*.

Sur ce point particulier, M^e^ Valentine Pariat, une des avocates de Nordahl Lelandais, tentera en plaidoirie de justifier cette intervention du hasard et du contingent dans les tragédies qui accompagnent la chasse de Nordahl Lelandais pour tempérer son profil sexuel inquiétant : « *La sexualité de Nordahl Lelandais était banale et dans les limites du consentement des uns et des autres. Je n'ai pas retrouvé dans les témoignages de ses "ex" le prédateur sexuel décrit ici et là*. »

Ceux qui voudraient encore épiloguer, à un moment de l'audience où tout a pourtant été dit, modifieront un peu cette affirmation : disons qu'on n'a pas retrouvé de témoins de ses prédations sexuelles. Mais on a retrouvé des images sur son téléphone qui témoigneront en leur temps. Commentées aux assises, elles diront si des petites cousines de quatre et six ans expriment leur consentement à des attouchements d'ordre sexuel. Et si elles constituent des éléments d'une « *sexualité banale* ».

L'histoire de l'instruction autour des activités mortifères de Nordahl Lelandais aura été, au fond, l'histoire de ses esquives et de ses explications tardives. Qui viennent à chaque fois tempérer ou édulcorer ses responsabilités. Écoutons les psychiatres : l'un des signaux forts qu'envoie

le psychopathe est son refus absolu d'assumer ses responsabilités. On l'a vu très énervé, aux assises, lors des interventions des expertes chargées de rapporter sur son profil psychologique. Il a multiplié les signes de dénégation, de la tête et des yeux. S'est fébrilement tourné vers son avocat, peut-être pour l'inviter à réagir à ce qu'il entendait.

Acculé face à des éléments que l'instruction puis la cour lui ont opposé un à un, aussi lisibles que des déplacements de pièces sur un échiquier, il réfute. Depuis le début, il réfute tout : les images vidéo de la voiture et de la passagère en robe blanche prises dans Le Pont-de-Beauvoisin ; la chronologie et les horaires de ses déplacements affinés par les témoignages ; les traces ADN de la fillette sur le tableau de bord de sa voiture ; le bornage de son portable puis sa mise en mode avion. Il faut que les enquêteurs de l'IRCGN découvrent le sang de Maëlys dans le coffre de l'A3 pour qu'il accepte de reconsidérer les faits.

Mais même dans cette mise en échec, qui semble inéluctable, il cherche encore à déplacer son roi. Les dommages, il les minimise ; sa faute, il la tempère ; son implication, il la minore.

Plus cyniquement, peut-être, et peu de commentateurs se sont arrêtés sur le sens possible de cette dérobade, lors de ses fameux aveux du 14 février, il avoue certes avoir tué Maëlys, mais refuse catégoriquement de s'expliquer sur les détails de la tragédie, en particulier les circonstances au cours desquelles la petite fille est morte. Pas tant que son corps n'aura pas été retrouvé…

Peut-on imaginer qu'il a déjà l'intention de moduler ses aveux ultérieurs en fonction de ce que l'état du corps – qu'il pourra vérifier puisque c'est lui qui mènera les recherches – pourrait révéler aux enquêteurs ? C'est ce qu'il fait depuis les premiers jours : avancer sa version, l'adapter aux éléments que lui imposent les découvertes de l'enquête, reculer pas à pas dans ses enceintes successives, comme dans une forteresse de Vauban, face aux assauts. Reculer dans les bastions imbriqués, s'y replier. Jusqu'à ce que…

Mais oui. Aux échecs, on appelle ça viser la nulle. Aucun joueur ne pourra plus jouer. Ni lui, ni eux. La nulle perpétuelle. Fin de la partie. Gagner, il s'en fiche désormais. Mais il ne veut pas perdre. Il se cramponne à sa stratégie. « *Ce que j'ai dit, c'est ce qui s'est passé* », selon sa phrase en forme de *meme* des assises de Savoie, en 2021.

Voici une synthèse des dizaines de brèves qui ont informé le public de la version de « la gifle », reprenant un flash de BFM TV, qui revenait sur les explications du suspect devant les juges d'instruction lors de son audition du 19 mars 2017 :

« *C'est un coup, infligé à la petite Maëlys, qui a entraîné sa mort, affirme Nordahl Lelandais, alors que l'ancien militaire de trente-cinq ans avait "voulu montrer ses chiens à l'enfant", dans la nuit du 26 au 27 août 2017.*

*La fillette aurait, à un moment donné au cours du trajet, paniqué et demandé de faire demi-tour. C'est pour la calmer que Nordahl Lelandais aurait flanqué « une gifle » à la petite. Il parle d'un coup avec le revers de la main, violent, sur le visage de l'enfant assise à sa droite sur le siège passager.*

*Il aurait ensuite stoppé son véhicule et pris le pouls de l'enfant.*

*Constatant alors qu'elle est morte, il se dit qu'il a fait "une connerie"* ».

Connerie : une imbécillité, dit le dictionnaire. Le Code pénal ne prévoit rien pour ce type de délit… *Nono le Barjo* a encore fait une connerie. Voilà tout.

Pourtant, il a commencé à sortir du silence. Il lâche des informations au fur et à mesure qu'il construit ce mur d'irresponsabilité et de distanciation avec le portrait primitif que les médias et l'opinion avaient dressé de lui. Il a appris que des inconnus étaient venus la nuit à Domessin, tourner en hurlant

vengeance autour de la maison de ses parents. Ils ont fait claquer des pétards et tapé dans les volets. Ils savaient qu'il n'était pas là, mais ils avaient malgré tout l'humeur au lynchage. Il repensa aux pointeurs et aux menaces à Saint-Quentin-Fallavier.

Il revit la chaîne de précautions qu'il avait cru prendre, depuis des mois et de semaines. Le petit caporal de Chambéry, ce cabot qu'il avait pris dans sa voiture… Il n'avait pas laissé de traces. Rien. Personne ne l'avait décrit, ni lui, ni l'A3. Il s'était évaporé dans la nuit. Comme à Pont-de-Beauvoisin. Il était sous la ligne de flottaison. Périscope rentré. Indétectable. Malgré l'antécédent. Le bracelet électronique. Ils n'avaient pas ressorti son dossier. Même quand l'autre conne l'avait menacé, en plein été, de déposer une plainte. Et elle l'avait fait. *Mise en danger de la vie d'autrui*, elle avait dit. Mais que dalle. Il ne s'était rien passé. Pas de convocation à la gendarmerie. Pas d'audition.

Il avait regretté quand même de se laisser aller comme ça, à ces poussées de violence. Leur faute à ces connes. Tout juste bonnes à échanger des milliers de SMS avec d'autres connes, à se moquer de tout, à commenter sur leur iPhone à coque pailletée des émissions à la con sur C8, à donner leur avis sur l'infidélité, l'échangisme, les huiles essentielles, les implants mammaires ou le top des prénoms de l'année.

Il avait essayé de suivre, mais s'était vite laissé distancer. Facebook et toutes ces conneries, ce ne serait jamais son truc ; il avait bien posté quelques photos de chiens, quelques photos de lui à moto et quelques-unes aussi de soirées tristes dans des boîtes et des bars. Mais ça ne le faisait pas. Pire que le test de Cooper, leurs trucs. *Le bio c'est pas si beau que ça. Christian Grey est-il vraiment un bon coup ? Tu es plutôt Selena Gomez ou plutôt Kylie Jenner ? Ta vraie personnalité sur Instagram ! Supreme x Louis Vuitton : attention aux faussaires ! Apprends à reconnaître les mecs infidèles ! Les* Barbie Saviors, *ces pseudo-stars qui font leur com sur le dos des plus pauvres ! Antoine Griezmann, un doux-dur qui « joue le je » !*

T’as juste envie d’un truc : leur foncer dedans avec ta caisse. Mais ça, justement, ça te fait sortir le périscope. Tu redeviens visible. Tu laisses tout un tas d’écume autour de toi. Une plainte, c’est la merde. Tu retrouves la lumière. Toi, c’est la nuit qu’il te faut. La nuit de Chambéry, de Pont-de-Beauvoisin. La nuit de Saint-Baldoph et du petit caporal. Tous ces endroits qui sentent le déodorant Feu Vert, l’habitacle surchauffé et le shit. Entre 3 et 4 heures du matin. Là, tu redeviens le venin. Ou alors il faut en rester aux chiens. Tyron et Câline. Ça oui, tu pourrais en causer des heures. Ça oui, on peut en causer sur Facebook. Autant qu’on veut.

# CLAIR DE LUNE

Admettons. Ils sont quelques-uns à admettre que la « version de la claque » reste plausible. Pourtant, les versions de Nordahl Lelandais finissent, à force de se détendre, de se déformer, de se réécrire au gré des informations qu'on lui apporte et qui déciment ses versions précédentes, par devenir illisibles. Son avocat aux assises parlera, lui, de « *version cohérente* ».

Composée à partir des aveux de Nordahl Lelandais, la scène qui se présente maintenant est difficile à comprendre. Comme une toile surréaliste, surchargée de motifs, ou encombrée de personnages incertains, n'ayant rien de communs entre eux. Un tableau qui mélangerait des portraits de Rembrandt et des figures de Walt Disney sur fond de jungle du Douanier Rousseau. Improbable. Impossible.

Qu'avons-nous à voir alors ? Il est 3 h 50 du matin, ce

27 août 2017. Il y a là un homme de trente-quatre ans, ancien maître-chien, ancien soldat, formé aux techniques de combat, aux pires situations de stress. Il a déjà subi plusieurs interrogatoires militaires et des interrogatoires judiciaires. Il « ne bronche pas » pendant les auditions. Reste impassible, « *calme et froid* », diront les enquêteurs. Le commandant Alain Gausse, qui fut son chef au 132e, l'explique bien : « *Il a appris la manière de se comporter face à l'adversité. On l'a éduqué pour devenir plus fort.* » Plus fort. Capable de nier des mois durant. De faire des blagues sur

Monsieur Propre à quelques minutes d'être mis en examen pour enlèvement et séquestration sur mineur de moins de quinze ans. À ses côtés, une petite fille de huit ans. C'est la première fois qu'elle est assise à l'avant d'une voiture, sans siège enfant ni rehausseur. Elle est fatiguée. Elle prend soudain conscience de la situation singulière, de sa place à côté de cet homme qui n'est pas si copain que ça, quand on regarde bien les choses. Elle pleurniche. Elle pleure, même. Veut qu'on la ramène à la noce. Elle veut retrouver ses parents. Elle réalise que cette affaire de chiens, au milieu de la nuit, ne tient pas bien la route. Elle prend peur. Elle hurle. Il frappe alors l'enfant, explique-t-il. Pour qu'elle cesse de hurler. Imaginons la scène peinte sur une toile. Nuit d'été, lune blanche. Cet homme habillé comme un conducteur de camping-car, bermuda et t-shirt imprimé, et cette petite fille en robe de fête, les cheveux arrangés, avec cet air de terreur dans les yeux. Vont-ils aller caresser des chiens au clair de la lune, dans des jappements joyeux et des bruits de langue ? Main dans la main, comme deux amis.

« *Franchement, est-ce qu'on emmène une petite fille de huit ans qu'on ne connaît pas, dans sa voiture en pleine nuit, pour aller voir des chiens ?* »

Quel artiste peindrait cette toile grotesque ?

# RENCONTRES

Les proches de personnes « disparues mystérieusement » ces dernières années dans les périmètres hantés par Nordahl Lelandais sont unanimes face à l'hypothèse d'une « rencontre ». L'idée même que la route du tueur de Chambéry et de Pont-de-Beauvoisin ait croisé celle de « leur » disparu(e) les terrifie. En quelques mois de révélations et de couverture médiatique, le nom de l'ancien maître-chien emplit d'effroi.

« *Est-ce qu'il a fait du mal à Lucie ? Il était là-bas, il a fait du mal à une petite fille, il a fait du mal à un gars, le pire est à venir* », s'interroge la mère de Lucie Roux, qui a été internée, comme Nordahl Lelandais, à l'hôpital psychiatrique de Bassens, cette unité spécialisée proche de Chambéry, et a mystérieusement disparu en septembre 2012. Bassens, un hôpital psychiatrique duquel se sont évaporées quatre personnes, entre 2009 et 2014. Jamais retrouvées. Une coïncidence qui a profondément interpellé les enquêteurs et dont l'énigme reste entière.

« *Un lien entre les deux, d'un côté, cela donne de l'espoir de voir que l'enquête avance et, en même temps, cela fait très peur car c'est Nordahl Lelandais…* », explique de son côté Régis P., le compagnon d'un homme disparu depuis 2016 dans la zone d'activité du suspect numéro un de l'affaire Maëlys. « *Si la piste de Nordahl Lelandais vient à se confirmer, l'espoir de revoir Éric s'amenuise* », confirme-t-il.

La sœur de Malik, un jeune homme qui s'est volatilisé la même année dans le secteur géographique fatal, enfonce le clou : « *S'il a pu tuer une petite fille de neuf ans et un jeune militaire, il en a peut-être tué d'autres. Ça fait peur.* »

Que pensent les proches des disparus que la cellule Ariane a tenté d'associer au parcours de Nordahl Lelandais ? La même chose. Une hésitation entre le soulagement et la panique. Il y a du nouveau, certes. On croyait que l'absence de nouvelles était le pire. Mais non. Voilà du nouveau, et c'est terrifiant. Le nom. Ce nom. Nordahl Lelandais. Vaut-il mieux alors ne pas savoir plutôt que de savoir que celui qui porte ce nom-là est peut-être pour quelque chose dans la disparition de votre petite fille ou de votre grand frère ?

Lorsque Cécile Noyer, la maman d'Arthur, apprend par un journaliste que c'est Nordahl Lelandais – l'homme mis en cause dans l'affaire Maëlys – qui vient d'être mis en examen pour « la disparition d'un militaire », elle comprend. « *Je suis rentrée à la maison et j'ai dit, en larmes : si c'est Nordahl Lelandais, alors Arthur, on ne le reverra plus.* »

D'autres assassins dans l'Histoire ont suscité des terreurs collectives contagieuses et foudroyantes. On pourrait compiler sur plusieurs décennies les *Jack the Ripper fears* – les « peurs de Jack l'Éventreur » – qui ont balayé villes et villages en Angleterre. Mais il s'agissait d'un tueur anonyme, invisible, inconnu et, surtout, en liberté. Il pouvait frapper à tout instant et poursuivre ses abominations.

Plus près de nous, en France, le terroriste Khaled Kelkal a glacé d'angoisse le pays pendant plusieurs semaines en 1995, multipliant les attentats en divers lieux du territoire avant d'être abattu par les forces de l'ordre. De même, les tueries de mars 2012 à Toulouse et Montauban ont plongé pendant dix jours la France dans l'effroi : le tueur, dont les victimes étaient arabes, juives ou antillaise, semblait aussi indéchiffrable que

déterminé. Et d'autant plus sinistre qu'il était lâché dans la nature et pouvait frapper n'importe où et n'importe quand.

Mais Nordahl Lelandais, lui, est incarcéré et sous surveillance permanente. Ce qu'il génère est tout à fait insolite dans l'histoire criminelle : c'est cette capacité à affoler *rétrospectivement*. Une terreur à rebours, une épouvante en flash-back. L'idée que l'on a peut-être croisé sa route sans le savoir paralyse et fait trembler. « *Et dire que j'étais son pote. Que j'ai dormi à côté de lui, à côté d'un tueur…* » murmure un de ses anciens copains, transi d'effroi rétroactif.

Oui. « *Lelandais, ça fait peur* » répète la maman d'Adrien, étudiant stéphanois de vingt-deux ans, dont le téléphone « a borné » en 2010 à Chambéry – encore – juste avant qu'il ne disparaisse.

Ces disparitions, d'« inquiétantes », comme l'impose l'expression judiciaire, sont devenues « terrifiantes ».

Le scénario mental d'une rencontre avec le tueur de Domessin estompe toutes les autres pensées, même les plus sombres. Tout, semblent-ils dire d'une seule voix, tout, *sauf lui*.

# DAMIENS

Sur Internet, dans cette affaire comme dans d'autres, ce sont les plus véhéments que l'on entend.

Sur Change.org ou sur Facebook, des pages posent la question : *Peine de mort pour Nordahl Lelandais : pour ou contre ?* L'instigateur de la page est le premier à répondre : pour !

Sur Twitter, le suspect est traité de « *fils de pute* », et « *mérite la torture* ». « *Donnez-le à bouffer aux cochons.* » « *Coupez-lui les couilles.* » « *Les plumes, le goudron et la fosse.* »

Le groupe de hip-hop EasyWiish, sous le *hashtag* JusticePourMaëlys diffusera un morceau, « Foutu Meurtrier », dans lequel on entend : « *La moitié de la France aimerait te voir te faire ouvrir le cou*. »

Sur le Web, un site baptisé *Le Tribunal du Net* compile indices et éléments à charge. « Actus, buzz, people. » Le TDN ne recule devant aucun racolage : « *L'homme mis en examen a décidé de parler et d'expliquer tous les détails les plus infimes des circonstances du meurtre. Pour découvrir tous les détails choc, vous pouvez aller voir notre vidéo juste en haut.* »

L'abominable et le plus abject se sont déversés sur ces espaces qu'on appelle « sociaux ». Jennifer De Araujo me confiera ce qu'elle a lu sur ces zones de lâcheté et de malveillance : « *On a été insultés de manière affreuse sur les réseaux sociaux. Il y a eu de l'acharnement contre nous, du harcèlement. Comme si ce qui nous était arrivé n'avait pas suffi. J'ai reçu*

*des menaces, des invectives incroyables. On m'a reproché de ne pas avoir surveillé ma fille. Quelqu'un a même écrit que Lelandais était le vrai père de Maëlys, et qu'il l'avait tuée parce qu'on l'avait empêché de la voir*. »

« *Mais dans quel monde vit-on* ? », demande ailleurs une internaute. Réponse : un monde où on meurt et où on lynche facilement. Le président de la République lui-même n'y a pas échappé : un mannequin à son effigie est frappé, pendu et brûlé en plein centre-ville de Nantes le 7 avril 2018, le jour du lancement de la page demandant la mort pour Lelandais. Une cavalcade moyenâgeuse, conduite par des hommes masqués, qui rappellera à certains l'exécution de Damiens le 28 mars 1757 en place de Grève…

Ce suspect qui ne consent qu'à livrer du bout des lèvres des bribes de vérité, il faut, comme Damiens, qu'il disparaisse tout à fait : « *Membres et corps consumés au feu, réduits en cendres et cendres jetées au vent* » ; « *Faut le détruire à petit feu* » ; « *Que l'on entende plus jamais parler de lui sauf pour nous dire qu'il est crevé !* »

Damiens, pourtant, aura eu le temps de s'exprimer devant ses juges, la grand-chambre du Parlement réunie tout exprès. Pour Nordahl Lelandais, certains veulent aller plus vite : « *Qu'il aille pourrir en enfer, pas besoin de tribunal…* »

Pendant les procès d'assises de Nordahl Lelandais, sur le fil Twitter qui commente les audiences à intervalles réguliers, des internautes postent l'image Gif d'une lame de guillotine qui tombe sur la nuque d'un condamné. Un autre, pendant les assises de Grenoble, raconte comment il voit les choses : « Pourquoi on perd du temps avec ce genre d'individu avec des procès à rallonge : il est coupable, on l'enferme avec le terroriste Abdeslam sans les nourrir et on les laisse se bouffer entre eux. »

Il faudrait évaluer ce que constituent exactement ces mises à mort publiques, ces injonctions sur les réseaux sociaux comme ailleurs dans la vraie vie, dès que le nom du mis en examen est lancé.

Personne ne l'a mieux exprimé que M^e^ Daniel Soulez Larivière : « *La présomption d'innocence se résume essentiellement à la possibilité pour un justiciable touché par la justice de ne pas en être infecté et de ne pas en mourir symboliquement et dans l'imaginaire des autres*.[1] »

Dans l'imaginaire collectif, Nordahl Lelandais est mort mille et une fois. Si la torture d'État n'existe plus en France, symboliquement, aucune torture ni aucun tourment ne lui sera épargné. À la lecture des peines auxquelles Internet le condamne, il aurait sans doute lâché, comme Damiens en son temps, à l'énoncé de la sentence le concernant : « *La journée sera rude*. »

1. Actes du colloque sur « La présomption d'innocence », université Paris I Panthéon-Sorbonne, *Revue Européenne de Philosophie et de Droit*, 1995.

# MENTEURS

Selon son avocat, « *Nordahl Lelandais ne ment pas, il va vers la vérité*. » Nuance de prétoire ou pas, de grands criminels, tueurs d'enfants ou non, ont laissé dans l'histoire médiatique et judiciaire les traces souvent indélébiles de leurs mensonges. Tout près de nous, l'affaire de celui que toute la France appelle en oubliant parfois son véritable nom « *le mari de la joggeuse* » : Jonathan Daval. Celui-ci a effaré par l'ampleur de son mensonge et par sa capacité à l'assumer, longtemps et publiquement. De veuf éploré, fragile et soutenu – physiquement comme moralement – par sa belle-famille, il a pris soudain le masque terrifiant du tueur cynique, impudent et, en même temps, pitoyable.

David Hotyat, qui a assassiné toute la famille Flactif (dont les enfants de sept, neuf et dix ans) au Grand-Bornand en 2003, lâchait avec sang-froid, aux journalistes venus le rencontrer à titre de voisin des victimes, un témoignage aussi faux que glaçant sur la famille qu'il avait assassinée et dont il avait brûlé les corps moins de quinze jours plus tôt.

Les chaînes d'information ont repassé à l'envi les terribles mensonges de Patrick Henry en 1976 devant les caméras de télévision, alors qu'il avait déjà kidnappé, puis tué Philippe Bertrand, un enfant de sept ans, et dissimulé son corps. « *Ça fait mal au cœur… Ça fait mal au cœur pour les parents… et pour le petit garçon. Évidemment, on souhaite un dénouement très rapide et heureux de cette affaire.* » Ajoutant, quelques heures plus

tard : « *Je suis favorable à la peine de mort pour les rapts d'enfants… C'est mon avis.* »

Le sinistre Émile Louis, condamné en 2006 à la réclusion criminelle à perpétuité avec peine de sûreté de dix-huit ans pour sept viols et assassinats dans l'affaire des disparues de l'Yonne, restera droit dans ses bottes face caméra, aux journalistes venus le relancer : « *Foutez-moi la paix… Qu'est-ce qu'on vient me faire chier encore ? Y'a pas d'preuves. Y'a rien. Ça fait vingt ans que j'le dis : y'a pas d'preuves contre moi. J'lai déjà dit : c'est des mafiosos, et c'est tout.* »

Le docteur Jean-Claude Romand, faux médecin, mais véritable assassin de toute sa famille, avait fait du mensonge son métier à plein temps. Après avoir laissé croire pendant près de vingt ans à tous, amis et proches, qu'il était médecin à l'OMS à Genève, il massacre méthodiquement au rouleau à pâtisserie son épouse Florence, avant d'exécuter à l'arme à feu Caroline, sa fille de sept ans, puis Antoine, son fils de cinq ans. Il avait passé ses « dix-huit ans de médecine à l'OMS » sur des aires d'autoroute, des cafétérias minables et des chemins forestiers. Avant de se rendre – fugitivement – à la raison et d'avouer ses crimes, il fabriquera un dernier mensonge : il n'a rien fait, c'est un mystérieux « *homme en noir* » qui s'est glissé dans la maison et a tué tout le monde…

Le journaliste Philippe Boisserie, de France Télévisions, aura à l'égard du « Dr Romand » ces mots que pourra sans aucun doute entendre Nordahl Lelandais : « *Il devra assumer l'étrange film de sa vie devant la justice*. »

Sa vie ? Son avocat tentera, en plaidoirie, de brosser un tableau apaisé d'un autre Nordahl que celui, dit-il, que les médias ont fabriqué. Un Nordahl banal, un peu paumé, mais plutôt sympa. « *Avant 2017, Nordahl Lelandais, c'est un super gars* », lâchera-t-il à une salle bouche bée. En 2008, le *super gars* avait quand même cambriolé un snack-bar à la recherche d'argent liquide et d'alcool, avant de l'incendier (pour en détruire

toute trace d'ADN éventuelle – toujours cette obsession des traces derrière soi). Il en tirera un autre surnom : *Nono le Pyro*.

Par ailleurs, on l'a vu plus haut, ses supérieurs à l'armée ne gardent pas forcément l'image d'un garçon si super que ça. *L'étrange film de sa vie ?* M^e^ Jakubowicz évoquera en clôture d'assises une vie un peu « Dr Jekyll et Mr Hyde ». En feignant d'oublier que, quel que soit l'interprète, Spencer Tracy ou Anthony Perkins, c'est Hyde qui a toujours le dernier mot. Et estompant le fait que Hyde, quelle qu'en soit la version, possède tout d'un monstre telle que l'imagerie moderne l'a figé.

# FUITES

Comme souvent lors d'une enquête judiciaire qui passionne le public, des éléments confidentiels de l'instruction concernant l'affaire de la petite Maëlys ont sans cesse « fuité ». Ces révélations, parfois validées par la justice, parfois restées au strict conditionnel, auront donné à ce déroulé judiciaire et médiatique son ton singulier.

Ainsi, au début de l'été 2018, le bruit a circulé que Nordahl Lelandais aurait été identifié sur une vidéo amateur, tournée au fort de Tamié en Savoie en 2012, lors d'un festival de musique électronique. Sur ces images au montage heurté, on voit un homme en sweat-shirt bleu à capuche, qui esquisse quelques pas rythmés dans l'ambiance techno.

L'homme porte des lunettes de soleil ; son crâne rasé avec une fine couronne sur le sommet évoque en effet la silhouette de la noce de Pont-de-Beauvoisin. L'information a été démentie. L'homme au crâne rasé du fort de Tamié n'était pas Lelandais. Mais l'information n'avait rien de neutre : deux hommes ont disparu – en 2011 et 2012 – au cours de soirées au fort de Tamié.

Ce même été 2018, les enquêteurs ont brutalement révélé que plusieurs fractures *ante mortem* au niveau du crâne, et deux autres au niveau de la mâchoire, avaient été découvertes lors de l'autopsie de Maëlys, désormais achevée et versée au dossier. La presse a immédiatement souligné que ces lésions étaient incompatibles avec la version défendue par Nordahl

Lelandais : celle d’une seule « gifle » ou d’un « coup de poing » unique et impulsif, ayant entraîné la mort, alors que la fillette paniquait dans sa voiture.

Confronté à ces éléments, l’accusé a une nouvelle fois été extrait de sa chambre de l’unité psychiatrique du Vinatier en vue d’audition. À 7 h 58 le 3 juillet 2018, les photographes de presse ont essayé de capter son image à l’arrière de la voiture de gendarmerie qui l’emportait vers le palais de justice de Grenoble, pour la quatrième fois depuis la disparition de Maëlys. En vain. La vitre teintée n’a renvoyé qu’un éclair de flash.

Arrivé à Grenoble, Nordahl Lelandais a été interrogé pendant environ une heure et vingt minutes. Une audition jugée « courte » par tous les observateurs. D’autant plus que les magistrats espéraient également l’entendre au sujet de la découverte récente sur son téléphone d’images d’attouchements commis sur sa cousine de six ans au cours de l’été 2017, juste une semaine avant la mort de Maëlys.

On apprendra par des indiscrétions que le suspect avait décidé une nouvelle fois de se taire et de faire jouer son « droit au silence ». Comme au tout début de l’affaire. Cette fois, il s’insurgeait contre les incessantes fuites dans la presse de détails le concernant. Bien plus tard, aux assises, il reviendra sur ces indiscrétions médiatiques qui le dérangent et l’empêcheraient de dire la vérité. *Sa* vérité. *Pas celle*, grince-t-il, *de BFM TV*…

Néanmoins, à l’issue de cette audition tronquée, Nordahl Lelandais a été mis en examen pour agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans. Sa troisième mise en examen depuis que son nom est apparu dans l’actualité.

Dans la foulée, cet été 2018, la justice a décidé de changer à nouveau son régime de détention. Le mardi 10 juillet, il a quitté le Vinatier et a été reconduit au centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier, en Isère, et placé à l’isolement. Cette mesure lui permet de disposer d’une cellule

individuelle, de « cantiner[1] » et surtout, de n'avoir aucun contact avec les autres détenus.

Exit l'asile et les fous. Retour à la case prison. L'homme qui affirme que des fantômes volent à côté de sa voiture, cet homme qui se sent « à la fois lui et pas tout à fait lui » n'a pas plus convaincu l'administration pénitentiaire de sa folie que les experts en psychiatrie.

L'isolement n'est pas, explique le code de procédure pénale, une mesure disciplinaire, mais une mesure de sécurité visant à protéger « l'isolé » de ses co-détenus. Les insultes et les menaces de mort reçues par le mis en examen lors de son premier séjour en maison d'arrêt sont sans doute la raison de ce régime particulier. Un régime particulier qui ne l'empêchera pas, trois ans plus tard, au début de l'hiver 2021, de se procurer un téléphone portable et de le dissimuler dans sa cellule d'isolement.

1. Possibilité d'acheter divers produits alimentaires ou de confort en prison, à des tarifs fixés par l'administration, afin d'améliorer les conditions ordinaires de la détention.

# FANTÔME

Il y a presque vingt ans, le médecin psychiatre et criminologue Michel Bénézech proposait un tableau clinique susceptible d'aider au « profilage » des tueurs en série. Il permettrait d'aider à la détermination de la structure psychologique du tueur, psychopathe (individu antisocial, manipulateur et possiblement criminel) ou psychotique (individu délirant, incapable de discerner la réalité du rêve et des hallucinations qu'il produit. En langage ordinaire, un « fou »).

Par ailleurs, ce tableau, en proposant une analyse comportementale aussi bien des éléments personnels que de son *modus operandi* lors des passages à l'acte criminel, permet, dit l'expert, de dégager un portrait assez complet du « tueur en nombre ». Si l'on en croit ce tableau, qui se présente comme une véritable toise à *serial killer*, le criminel de type psychopathe présente les caractéristiques suivantes :

– antécédents pénaux fréquents,
– pas d'antécédents psychiatriques,
– usage régulier d'alcool et/ou de stupéfiants,
– superficiellement sociable,
– apte aux voyages,
– antécédents personnels de violences physiques,
– préméditation possible,
– victime connue ou de rencontre,

– long dialogue possible avec la victime,
– maîtrise de la victime,
– alcoolisation au moment du crime,
– dissimule le cadavre de la victime,
– quitte les lieux du crime,
– cherche à échapper à la police,
– multiplicité possible des victimes pendant des mois ou des années.[1]

Ceux qui voudront ironiser diront que le personnage que l'on décrit depuis le début de l'enquête a « tout bon » : il coche la quasi-totalité, voire la totalité des cases du parfait tueur psychopathe.

Nordahl Lelandais a des antécédents judiciaires (il a été condamné à trente mois de prison dont douze fermes pour cambriolage et incendie d'un restaurant en octobre 2008).

Son usage de stupéfiants est patent et lui a même valu plusieurs mises à pied puis son renvoi de l'armée, en 2005, après plus de quatre années de service.

Il n'est que très *superficiellement* sociable, les anecdotes sur sa vie récente en témoignent : ses petites amies le quittent, souvent terrifiées à l'idée qu'il recroise leur route. Mais il a eu des petites amies. Ce n'est pas un grand solitaire, totalement enfermé dans un univers autarcique de folie et de délires. Mais il évolue souvent seul. Par exemple lors d'échappées nocturnes qu'il organise dans la solitude du traqueur. Certains diront, « du prédateur ».

Il n'est pas spontanément convié au mariage, mais réussit malgré tout à s'y faire *superficiellement* inviter. Il a peu de vrais amis, mais n'est pas non plus complètement démuni de liens sociaux. Aux assises, certains de ceux qui furent de ses intimes sont pétris d'émotions en évoquant l'homme qui semblait être leur ami. La plupart semblent découvrir un autre individu que celui qu'ils croyaient connaître.

Il n’est pas non plus dénué de capacité de séduction. Au mariage même, il réussit à captiver la petite Maëlys, qui verra en lui « un copain ». Mais aucun adulte ne se souvient très bien de lui avoir parlé. *Superficiellement* sociable, encore.

Son expérience en Guyane, où il a été envoyé avec le 132e bataillon cynophile de l’armée de Terre, atteste qu’il est apte aux voyages. Plus récemment, son errance mortifère prouve qu’il est mobile ; il est établi qu’il bouge sans difficulté dans un périmètre qui recouvre la Savoie et l’Isère. Il n’est pas un de ces reclus, paralysé par la seule idée de quitter leur chambre et d’affronter le monde extérieur.

Passons rapidement sur ses antécédents personnels de violence physique : hommes et femmes en ont fait l’expérience.

La préméditation a été au cœur des débats, aux assises de Chambéry et de Grenoble. Ses victimes, du moins celles attestées par ses aveux et évoquées aux débats, sont le fruit de rencontres plus ou moins contingentes. Mais si la cible était peut-être incertaine ou indéterminée avant le passage à l’acte criminel, l’intention était bien là, ne cherchant plus qu’un support sur lequel se poser.

Il a noué des dialogues avec ses victimes. Manifestement suffisants pour susciter la confiance.

Il s’est indiscutablement rendu maître des victimes avant de les tuer. Pour la petite Maëlys, le déséquilibre physique est tel qu’il ne prête même pas à débat. Sans parler de l’emprise morale qu’un adulte a pu exercer sur une enfant de huit ans. Pour le caporal Noyer, l’enquête a établi que ce dernier avait fréquenté successivement un restaurant, trois bars et une boîte de nuit, et qu’il était ivre la nuit où il a rencontré Nordahl Lelandais. Ce qui appuie l’idée d’une moindre capacité à résister à une attaque. On sait aussi que le suspect a, selon ses propres aveux, achevé de le maîtriser en le rouant de coups de poing au visage, précipitant ou occasionnant son décès.

Jennifer De Araujo, de son côté, décrit le personnage par ces mots qui croisent parfaitement le tableau clinique évoqué plus haut : « *Ce n'est pas la machine à tuer qu'ont décrit les journalistes. Il a tué une petite fille de huit ans et demi et un jeune homme épuisé par la boisson, incapable de se défendre. Mais c'est une machine à fabriquer des mensonges, une machine à tricher et à esquiver ses responsabilités. Mais même cette machine-là a fini par dérailler. Les enquêteurs ont été plus forts que lui.* »

À propos de « l'alcoolisation au moment du crime », Nordahl Lelandais avait lui aussi, affirme-t-il, bu au moment des deux épisodes expressément visés. « Une quinzaine de verres », selon ses déclarations dans l'après-midi et la soirée au mariage de Pont-de-Beauvoisin. Il avait également bu pendant la soirée et la nuit de la disparition du caporal Noyer à Chambéry. Par ailleurs, le soir ou la nuit d'août à Pont-de-Beauvoisin, comme au soir d'avril autour du Carré Curial à Chambéry, il avait également consommé de la cocaïne.

La dissimulation des cadavres est un des points communs des deux homicides. Dissimulés dans des endroits difficiles d'accès, sur des zones montagneuses peu fréquentées. Dans « l'affaire Maëlys », il a rapidement quitté les lieux du crime (avec une hâte qui a renforcé la suspicion à son égard) et a – c'est un euphémisme – cherché à échapper aux enquêteurs en tentant d'effacer immédiatement ses traces et celles de la fillette. De même, après avoir tué le caporal Noyer, Lelandais a « tourné » à la recherche d'un endroit favorable. Avant de se décider pour le col de Marocaz, où il s'est débarrassé du corps dans une ravine, derrière un bosquet de buis.

Ces « points communs » seront d'ailleurs un des leitmotivs des assises. Nordahl Lelandais a été maintes fois confronté à ces récurrences dans le mode opératoire. Poussé à affronter la similitude de ses actions lors des meurtres de Maëlys et d'Arthur Noyer (violence des coups, victimes placées dans le coffre, puis abandonnées dans un lieu isolé, reconnaissance partielle des faits après seulement la découverte tardive des corps…), il

s’énerve et finit par lâcher, plein de morgue, à l’adresse du président : « *On est dans quel procès, là ?* » Comme si les choses se superposaient, se mélangeaient et finissaient par n’en faire plus qu’une, un « métacrime », un récit identique sans cesse renouvelé, mais parsemé de variantes.

Pour en revenir au profilage, la seule entorse au tableau, au moment des faits, est qu’on lui connaît au moins un antécédent psychiatrique : son renvoi de l’armée motivé P4. Mais les expertises qui émailleront l’instruction confirment l’absence de dimension psychotique chez Nordahl Lelandais. Il a agi en toute conscience et en parfait contrôle de ses actes. Et il est pénalement responsable de ceux-ci. Et on le verra plus loin : la conclusion du rapport d’un premier collège d’experts sonnera presque comme un verdict, au début de l’été 2018 : « *dangerosité criminologique extrême* ».

Le jour même des funérailles de Maëlys, le 2 juin 2018, les conclusions psychiatriques de trois experts mandatés par la justice ont été rendues publiques. Ils ont examiné à plusieurs reprises Nordahl Lelandais. Ils l’ont écouté décrire et commenter les moments clés de l’affaire. Certains éléments de ces entretiens ont immédiatement filtré. Le suspect aurait évoqué une tierce personne qui serait passée à l’acte, aurait brutalisé puis tué Maëlys. Une personne qui serait à la fois lui, *mais pas tout à fait lui*. Un double maléfique, en quelque sorte. Lelandais se serait alors senti « *comme dans un jeu vidéo* ». En « *position de spectateur* », affirmera-t-il aux psychiatres, pendant que son double s’acharnait sur la petite fille. Lui-même était « *à côté de la voiture, comme un fantôme qui vole à côté d’elle* ». « *Moi,* répétera-t-il, *j’étais comme un spectateur…* »

Loin de convaincre ses interlocuteurs, cette version confirme ce qui a été dit plus haut au sujet du profil psychopathologique d’un accusé qui cherche sans cesse à évacuer sa responsabilité. Ce récit confirme également pour les psychiatres sa structure manipulatrice, qui cherche

systématiquement à s'exonérer de ses responsabilités, à les rejeter sur d'autres, fussent-ils des doubles, des ombres ou des spectres. « *Un pervers* », estiment les psychiatres. « *Une personnalité clivée* », peut-être mais pas un schizophrène. Nordahl Lelandais, concluent-ils unanimement, n'est pas un homme « *atteint d'un trouble psychique ayant aboli son discernement et son sens de la réalité* ». Au contraire. Ses évocations d'un fantôme voletant autour des scènes de crime laissent de glace les psychiatres, qui n'en croient pas un mot. Pour eux, il semble bien que ce soient là des éléments d'une version préparée à l'avance, et soigneusement récitée. Un scénario futile, voire obscène, comme appris par cœur et répété mécaniquement dans l'espoir de manipuler enquêteurs et experts.

Il resservira ces motifs aux assises, évoquant des trous de mémoire, des hallucinations. Réponse presque immédiate : « *Ce monsieur ne présente aucun signe de psychose quelle qu'elle soit*, tranchera François Danet, l'expert-psychiatre devant les assises. *Ni d'hallucinations*. » Aucune abolition du discernement. « *Il s'agit d'une forme de manipulation de sa part, tout à fait consciente. Ces hallucinations n'ont pas eu lieu* », conclut le psychiatre.

Son confrère, le Dr Blachère, également auditionné par la cour d'assises, confirmera : « *Aucune maladie mentale au moment des faits, aucun trouble grave de l'humeur, aucun trouble schizophrénique, ni aucun état de dissociation*. »

Le profil apparaît alors totalement conforme aux analyses déjà effectuées : le portrait psychologique de Nordahl Lelandais est positivement celui que les médias exposent depuis des mois, celui d'« *un tueur dangereux et manipulateur* ». Au risque d'accumuler les paradoxes et les contradictions. Il décrit un à un les clichés convenus de la démence et de la dissociation psychotique, ce lieu commun de la schizophrénie dans lequel le malade mental « explose » en plusieurs personnalités. Il y a lui et le fantôme, lui et *l'autre*, celui qui frappe et tue. Et il « *entend des voix* », cet

autre passage obligé de la folie. Pourtant, tout en l'énonçant devant les experts, Nordahl Lelandais prétend refuser d'en parler : « *J'entendais des voix mais je ne veux pas en parler. Je ne veux pas qu'on dise que je suis fou*. »

Fou ? Mais non. Pour une fois, tout le monde est d'accord. Il n'y a pas de voix, pas d'hallucination. Ni de fantôme escortant son Audi. Il y a juste un personnage pervers, menteur et extrêmement dangereux. « *Un tueur sans aucun sentiment de honte ni de culpabilité* », concluront les psychiatres à la barre. Un tueur n'ayant « *aucun accès aux remords* » et à la « *dangerosité criminologique* » extrême. Un profil qui rappelle celui du tueur en série Michel Fourniret, qui a justement décidé de mourir à l'heure même où la cour d'assises de Chambéry écoutait les rapports sur les meurtres de Nordahl Lelandais.

1. « Considérations médico-légales pratiques sur le profilage criminel en France », Michel Bénézech, *Journal de médecine légale*, vol. 43, n° 2, 2000.

# ASILE

C’est à cette « époque des hallucinations » que les magistrats l’avaient fait reconduire à l’unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de la prison de Lyon-Corbas, au sein de l’hôpital psychiatrique du Vinatier, à Bron. D’après les psychiatres, en ce printemps 2018, *« il va mal »*. Les experts consultés n’excluent pas le risque de suicide. « *Risque majeur d’effondrement psychique, avec un risque suicidaire* », confirmera plus tard, devant les assises, un des psychiatres ayant expertisé Lelandais. En particulier s’il commence à s’ouvrir et à livrer la vérité enfouie qu’il ne veut pas affronter.

Le Vinatier, donc. L’établissement ressemble à la plupart des anciens asiles de fous de France, avec ses grilles, sa chapelle au dôme imposant et sa sévère allée centrale bordée d’arbres.

Il y a sur le site internet de l’hôpital psychiatrique du Vinatier une page consacrée à l’histoire et au patrimoine ancien du centre. On y trouve une vieille carte postale légendée *Entrée de l’asile de Bron – début XX^e^ siècle*. Sur celle-ci, on découvre l’allée centrale, baptisée « L’avenue », vue depuis la grille d’entrée. Un homme en uniforme de gardien de prison s’y tient de profil, surveillant mollement quelques autres personnages qui posent dans « l’avenue ». Quatre enfants en tenue du dimanche de l’époque, debout, fixent l’objectif du photographe. Sont-ce de petits pensionnaires de l’asile

ou les enfants du gardien ? On ne le saura pas. Et puis au centre exact de l'image, parfaitement aligné sur la perspective de l'allée, parfaitement posé par rapport à la symétrique du porche, parfaitement dans l'axe du dôme qui lui sert d'arrière-plan, un homme accroupi. Il a entre trente-cinq et quarante ans, et il flatte un chien dont on ne peut dire la race. L'image, en noir et blanc légèrement teinté de bistre, rappellera à ceux qui l'ont vu, la dernière scène du film *Shining*, ce travelling avant qui se termine sur une photographie ancienne, antérieure sans aucun doute de plus de soixante années au temps présent de l'action du film. On finit, à l'issue d'un mouvement de caméra qui dure très précisément une minute et trente et une secondes, par cerner un homme au centre de la photo. Le psychopathe criminel dont il a été question dans le film, et qui semble ainsi, via ce raccourci temporel, avoir déjà hanté les lieux à cette époque reculée. C'est l'impression que fait l'image sur le site du Vinatier. Nordahl Lelandais semble avoir déjà été là, lui ou son avatar, dans l'asile de Bron, placé dans la position exacte qu'il occupera un siècle plus tard sur cette photo extraite de sa page Facebook que les médias ont reproduit des dizaines de fois : accroupi avec ses chiens.

Au début de l'été 2018, Lelandais est de nouveau incarcéré dans la chambre de l'hôpital qu'il avait provisoirement occupée après ses premiers aveux. Il avait été alors admis dans cette petite unité psychiatrique aménagée en prison, au sein de laquelle il dispose d'une cellule individuelle, capitonnée et surveillée, à raison d'une ronde toutes les vingt à vingt-cinq minutes. C'est cet endroit qu'il retrouve, après une nouvelle audition consécutive à la découverte sur son smartphone d'une vidéo sur laquelle les enquêteurs ont visionné, sidérés, une agression sexuelle sur une toute petite fille. Sa cousine de six ans, formellement identifiée. La scène a été tournée à Domessin, chez lui. Enfin, chez ses parents, là où il habitait jusqu'à sa mise en examen.

Un retour au Vinatier qui a étonné nombre d'internautes et de blogueurs, qui hurlent au traitement de complaisance. Rien n'indique qu'il soit plus fou qu'en février. Au contraire, on l'a vu, les experts ne croient pas une seconde à sa folie. Alors, pourquoi « l'asile » ? Pourquoi Le Vinatier ? Parce que la justice tremble à l'idée qu'il ne cherche à se suicider. Car la presse, devant l'accumulation des charges, a de nouveau évoqué l'idée qu'il puisse mettre fin à ses jours. Côté défense, on parle d'une hospitalisation « par précaution ». Les avis psychiatriques sont contradictoires pour ce genre de personnalité. Certains estiment que son instabilité, ajoutée à la réduction drastique de la capacité à satisfaire ses désirs, pourrait conduire au suicide. D'autres affirment que le type de profil que semble adopter le suspect concerne des patients éminemment satisfaits d'eux-mêmes. Des patients incapables de se remettre profondément en cause et en recherche permanente de satisfactions neuves. Avec l'incarcération, ils s'adaptent, mutent mais ne se suicident pas.

Selon des sources convergentes, le suspect du meurtre de la petite Maëlys a bénéficié au Vinatier d'un traitement médicamenteux « spécifique » – ce qui ne veut rien dire – mais dont on dit à demi-mot qu'il serait la juste mesure entre l'abrutissement et la stabilisation d'un syndrome d'angoisse évolutif. Un enquêteur a admis que ce traitement avait paralysé provisoirement l'avancée du dossier, ne serait-ce que parce que le suspect a pris prétexte à ce protocole pour refuser d'être entendu. Ou s'il était entendu, de ne pouvoir s'y exprimer parfaitement. Plusieurs fois, il a refusé de comparaître en interrogatoire parce qu'il ne se sentait pas « en état ».

Le personnel strictement médical n'a eu qu'un minimum de relations avec lui. Plusieurs infirmières l'ont évité et ne lui ont prodigué les soins nécessaires qu'avec une grande prudence et un immense détachement. Aucune d'entre elles n'a oublié que la maman de la petite morte était infirmière, elle aussi. Et plusieurs de celles qui travaillaient ici ont des filles à peu près de l'âge de Maëlys.

Il avait l’air d’avoir oublié ça. Ou alors il n’a jamais su pour la maman de Maëlys. Aux beaux jours, il a sollicité un menu service auprès d’une de ces infirmières. Un remplacement de bouteille d’eau, ou demandé un cachet pour ses maux de tête. Il a demandé poliment, d’une voix flûtée.

— S’il vous plaît, madame, est-ce que…

— Ne m’appelez pas « madame » !

— Mademoiselle, excusez-moi, je…

— Pas mademoiselle non plus. Ne m’appelez pas. Ne m’appelez plus jamais. Je ne veux pas entendre votre voix. Vous recevrez tout ce qui figure sur votre fiche patient. Rien d’autre. Il n’y a rien à demander.

Elle l’a regardé droit dans ses yeux fanés, a fait glisser ses propres yeux sur ce visage qui n’a plus rien à voir avec celui que les télés et les magazines exposent depuis l’automne 2017. Le trentenaire aux cheveux ras, aux moues légèrement arrogantes, aux épaules larges, était devenu un homme aux cheveux mal taillés, filasses, à la barbe grisonnante, aux yeux rougis par les psychotropes. Un début de double menton a empâté son visage, qui s’est copieusement arrondi.

Oui, l’enquêteur du palais de justice avait raison : il pourrait ressembler à Joseph Vacher, maintenant.

Il a hoché la tête. Il savait faire. Il savait encaisser. Il trouverait autre chose. Oui, elle avait un protocole, elle aussi. Bien. Il allait encore une fois faire semblant de coopérer.

# « L’ACCUSÉ EST RECONNU COUPABLE D’AVOIR DONNÉ VOLONTAIREMENT LA MORT À ARTHUR NOYER »

Après sept heures de délibéré, Nordahl Lelandais a été condamné le 11 mai 2021 à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d’assises de Savoie, pour le meurtre d’Arthur Noyer. La cour impose également un suivi socio-judiciaire assorti d’une injonction de soins pendant dix ans et condamne Lelandais à verser 144 000 € aux parties civiles.

L’accusé a entendu le verdict, immobile, les mains croisées devant lui, l’air absent. Aussi figé que sur un croquis d’audience.

À l’énoncé, la salle est, elle aussi, restée de marbre. Un grand calme, lourd comme une pierre tombale. À l’inverse, sur les réseaux sociaux, de nombreux commentateurs se sont aussitôt lâchés. Ils ont parlé de laxisme judiciaire, d’insulte aux victimes, de parodie de justice.

Comment lire effectivement ce verdict qui a suscité immédiatement un flot de réactions ? Souvent teintées de déception, comme si le verdict (beaucoup de gens attendaient une peine de trente ans, réclamée par l’avocate générale) signait la faiblesse de la justice et un quitus au mensonge. Les choses sont plus subtiles. D’abord, il faut noter que l’omniprésence médiatique du « monstre » n’aura été ni une circonstance aggravante, ni une circonstance atténuante. Ce n’est pas la « monstruosité » qui a été évaluée par les jurés. La qualification reste sans mystère : meurtre.

Intention de donner la mort. Les parents du caporal Noyer expliqueront que c'était l'essentiel pour eux. La reconnaissance du meurtre de leur enfant. Et ce point est sans doute un échec pour la défense qui a répété à satiété que ce qui s'est passé la nuit du 12 avril n'était qu'un accident. La fameuse « bagarre qui a mal tourné ». « *Je n'ai pas été suivi dans ce que j'ai plaidé*, confesse

M^e^ Jakubowicz. *Je ne vais pas vous dire que c'est un succès pour la défense*… » Donc meurtre. Sans équivoque. Mais pourquoi alors ne pas suivre la réquisition de Thérèse Brunisso, l'avocate générale qui demandait trente ans, parce que « *la volonté de tuer de l'accusé saute aux yeux* » ? C'est là que M^e^ Jakubowicz marque indiscutablement un point : son message subliminal, il l'avait livré en toute fin de plaidoirie. « *N'oubliez pas que Nordahl Lelandais a un autre rendez-vous judiciaire* », avait-il rappelé aux jurés juste avant qu'ils ne se retirent. Fallait-il retenir sa main ce coup-ci, estimant que la session d'assises suivante sera la bonne ? Celle où l'accusé prendra le maximum de la peine. Et qu'il était inutile de charger tout de suite.

Pourtant, et même si cela a des airs de paradoxe, dans son apparente « clémence », le verdict du 12 mai 2021 aura été une sorte de victoire pour Maëlys et pour sa famille : le vrai juge de paix, celui qui dira combien d'années Nordahl Lelandais restera en prison, ce seront les jurés des assises de l'Isère. Et d'un certain point de vue, c'est sans doute parfaitement logique : tout est parti de la nuit du 27 août. Ce sont les investigations autour de la disparition de Maëlys qui conduisent à l'identification de l'Audi A3 de Lelandais sur le parcours d'Arthur Noyer la nuit du 11 au 12 avril 2017. C'est la goutte de sang que Maëlys, « la petite guerrière » dont m'a parlé sa maman, a laissé derrière elle pour confondre son bourreau.

Si l'enquête autour du bornage téléphonique des deux portables de Lelandais, qui se déplacent cette nuit-là en même temps et sur la même

trajectoire que celle du jeune militaire disparu, avait été réalisée, est-ce qu'on aurait pu éviter l'autre nuit, celle d'août 2017 à Pont-de-Beauvoisin ? Probablement. L'Audi A3 de la nuit du Pont-de-Beauvoisin s'avérera être celle de la nuit de Chambéry, quatre mois plus tôt lors de la dernière soirée du caporal Noyer. Il faut réellement insister là-dessus : sans l'identification de Nordahl Lelandais, en août, sans doute pas de mise en cause pour le meurtre d'avril. La nuit de Pont-de-Beauvoisin reste au cœur du dossier. Même si ce n'est pas la « scène primitive », puisque Nordahl Lelandais a déjà tué avant cette date, tout s'y rapporte, tout y ramène. Y compris la sentence définitive qui attend Nordahl Lelandais.

Alors, les réseaux sociaux ont-il bien perçu l'enjeu réel de ce procès d'assises en criant au scandale face à la prétendue clémence du « verdict Noyer » ? Non. Au contraire. Au lendemain du verdict, ce qu'il fallait bien comprendre, c'était ceci : c'était Maëlys De Araujo et elle seule qui allait désormais envoyer Lelandais en prison pour une très longue peine. Consciemment ou inconsciemment, en ne donnant pas la peine requise, les jurés au cœur de la nuit de Chambéry ont décidé que ce seraient les assises de l'Isère qui prononceraient la vraie sentence. Ils ont rendu incontournable le procès de Maëlys, qui aurait été incontestablement amoindri par une peine de trente années à ce premier verdict. Tout allait désormais se jouer au prochain tour d'assises. Une vraie victoire pour la famille de Maëlys et pour la mémoire de la petite fille : leurs souffrances allaient bien être jugées, et pas dans un procès aux allures de redite. Ce qui aurait été le cas si Nordahl Lelandais avait été condamné à trente ans dès « le premier tour ».

Est-ce ce que se sont murmuré à travers le plexiglas du box des accusés les avocats et leur client, à l'énoncé de la peine ? On a vu Nordahl Lelandais comme sonné, les yeux fixés vers son néant, puis maladroitement esquisser un sourire, puis se refermer à nouveau. Il est resté immobile. Sa mère s'est approchée et lui a glissé quelques mots devant le soupirail du box. Puis ce sont les avocats qui se sont regroupés et ont échangé avec le

condamné. La question de l’appel est alors sans doute évoquée. M^e^ Jakubowicz la réglera aussitôt. À moins de trois mètres de la famille Noyer, il déclare : « *Nous ne ferons pas appel. Je connais trop bien la douleur des familles des victimes* », explique-t-il à une forêt de perches et de micros que la nuit n’a pas élaguée.

Les journalistes remisent notes et croquis, exténués par une journée qui ne voulait plus finir. Les avocats quittent leur robe et se fondent dans des habits de ville. Sur les tables de la salle de presse, il ne reste plus que des gobelets vides, des sachets de nourriture à emporter, papiers gras et barquettes de sushi. Les gardes de l’extraction judiciaire exfiltrent pour la dernière fois Nordahl Lelandais du palais de justice de Chambéry. La nuit est lourde, sans lune.

Ce 11 mai propose ce que les Anglo-Saxons appellent un épisode de *dark moon*. Le condamné est escorté à l’arrière du bâtiment, vers le van blanc qui va assurer le transfèrement vers le quartier d’isolement de Saint-Quentin-Fallavier. Son habit sombre, son gilet pare-balles et sa casquette américaine lui donnent des airs de personnage de série. La scène est saisissante, éclairée par la seule lueur rouge des feux arrière des véhicules. L’escorte s’ébranle. La nuit s’est refermée.

# UNE LEÇON DE TÉNÈBRES

Les étés ont glissé depuis celui de 2017. D'autres urgences ont interpellé les médias et les Français.

Un premier été au cours duquel Nordahl Lelandais aura entendu les clameurs dans les couloirs de Saint-Quent', à chaque fois que l'équipe de France marquait un but en finale de la Coupe du monde de football. Peut-être qu'il les a prises pour des menaces à son encontre. Les hurlements d'une meute qui marchait sur lui, pour l'hallali.

Le même été, Jennifer la maman de Maëlys, Joachim son papa et sa sœur Colleen ont organisé une marche blanche à Pont-de-Beauvoisin. Pour le premier anniversaire de la disparition de Maëlys et pour demander des explications à son ravisseur.

Pendant l'été de 2019, la canicule est tombée sur la France et n'a pas épargné Saint-Quentin-Fallavier. Les médias se sont remis à parler de surpopulation carcérale, des cinq douches pour quatre-vingts détenus, de cellules surchauffées. Peut-être que l'isolement, cet été-là, aura été pour Nordahl Lelandais plus qu'une mesure de sécurité. Une sorte d'oasis dans le brasier de Saint-Quent'.

Un troisième encore, puis un quatrième, où l'épidémie a promené des masques bleus dans le pays, estompant les regards et les expressions. Le virus s'est faufilé dans l'enceinte pénitentiaire, comme la mort rouge dans un conte de Poe. Sur Internet, on a pu lire des souhaits concernant

Lelandais. *Qu'il le chope. Qu'il en crève !* Il y a eu plusieurs clusters à Saint-Quentin-Fallavier. À chaque fois, le nombre de détenus testés positifs a augmenté. Jusqu'à atteindre une bonne cinquantaine avec le variant Delta. Mais pas lui.

À l'automne 2021, on a retrouvé un téléphone portable équipé d'une carte SIM caché dans sa cellule. On ignore s'il a pu s'en servir et avec qui il souhaitait communiquer.

Voilà comme ont glissé les saisons qui ont suivi la disparition de Maëlys De Araujo.

Il y a eu les obsèques de Maëlys, à La Tour-du-Pin, graves et d'une tristesse sans nom. Il y a eu les assises de Chambéry. Les mensonges encore, et le verdict. Une épreuve pour les parents de la petite fille, qui savaient que les mêmes scènes les attendraient aux assises de Grenoble. Jennifer De Araujo, lorsque je l'interroge sur son ressenti de ce « premier acte » d'assises, constate : « *Il est resté sur ses positions. Les mêmes mensonges. Que c'était un accident. Une bagarre qui avait mal tourné. Il ne savait faire que ça, être dans le mensonge. Et en l'entendant parler sur Arthur Noyer, je me suis dit : à Grenoble, il va nous faire la même chose pour Maëlys. Rester sur ses positions. Mentir. Et le verdict m'a déçue, bien entendu. J'ai réalisé que si on en restait là, ce type allait peut-être sortir au bout de douze ans. Je pense que les peines devraient se cumuler, dans la limite bien sûr des dimensions d'une vie humaine*. »

Malgré tout, Jennifer a choisi de s'agripper et d'attendre « leurs assises », et ce moment où ses yeux plongeront dans les siens, au moment du prononcé de la peine.

À la toute fin de notre dernier entretien avant les assises consacrées à Maëlys, nous en sommes arrivés à évoquer de manière plus informelle les tueurs en série, leurs condamnations et leurs peines. Et, parfois, leurs mobiles. Elle se rappelle que j'ai écrit sur Jack l'Éventreur. Jennifer me

demande : « Sait-on au moins pourquoi il a tué ces femmes ? Et pourquoi celles-là précisément ? »

Je n’ai pas de réponse, et je le lui dis. L’énigme reste entière. Pour le tueur du passé comme pour celui de Pont-de-Beauvoisin, il n’y a pas d’explication qui soit arrêtée ou péremptoire. J’évoque juste ces mots qui concluaient la première version de ce livre, et qui parlent de l’injustice du monde et de la contingence absolue des choses. De l’absence d’ordre, de dessein, de logique, et du hasard cruel qui gouverne nos vies.

# ASSISES DE L’ISÈRE

La cinquième vague de Covid de ce mois de janvier 2022 laissait planer un doute. Toute l’administration judiciaire avait en tête la possibilité d’un scénario catastrophe : le report des débats.

Le procès d’assises s’est ouvert à la date prévue. Avec un protocole sanitaire et sécuritaire particulièrement rigoureux. Pourtant, au troisième jour, un frisson a parcouru la salle. La séance était retardée et suspendue aux résultats d’un test que l’accusé venait de passer, en raison de légers symptômes dans la nuit. Négatif.

Après le tirage au sort des jurés et l’appel des témoins, la cour, installée devant une armoire qui contient les 23 000 pages du dossier, a procédé à l’examen de personnalité de Nordahl Lelandais. Témoins et experts ont confirmé le portrait déjà établi. Un profil glacial, manipulateur et ambigu. Entendu à son tour, l’accusé a été sommé de se dévoiler :

— Qui êtes-vous, monsieur Lelandais ? a lancé la présidente de la cour d’assises, Valérie Blain.

Dans un silence de cathédrale engloutie, la voix dans le box a répondu :

— Lelandais Nordahl, présent devant la cour d’assises pour m’expliquer sur des faits très graves…

Puis l’accusé a produit un discours qui rappelait immédiatement celui entendu dix mois plus tôt aux assises de Chambéry : il promettait de dire la vérité. Il « s’expliquerait ». Nordahl Lelandais l’a répété à Grenoble,

inlassablement, annonçant qu'il allait « parler ». Dire non pas « sa » vérité, mais « la » vérité. Au fil des séances, au fil des jours, la salle a compris qu'il n'en serait rien. Même son avocat semblait couper court à tout suspens :

— Nous encourons la réclusion criminelle à perpétuité. Dont acte. Je ne demanderai aucune requalification des faits, comme je l'avais fait à Chambéry…

Il était temps en effet de s'intéresser à l'examen des faits. La salle des fêtes de Pont-de-Beauvoisin apparaît, filmée sous tous les angles, y compris par drone. On suit la route qui longe le Guiers et va plonger à l'est sur la Savoie. Les images de la nuit du 27 août défilent sur l'écran géant, dans la grande salle d'audience de Grenoble, au-dessus de la présidente, Valérie Blain. Des images sinistres, noyées dans un éclairage urbain, jaune délavé. Des images rendues floues par l'obscurité et la qualité médiocre des optiques des caméras de vidéosurveillance de Pont-de-Beauvoisin. On y voit une Audi A3 grise arriver sur nous, sous un angle étrange. À vitesse normale. Puis sur ordre de la présidente, en « ralenti dix fois ». Un nouveau silence remplace soudain le calme de la salle. Les jurés se figent, regardant ces images que Valérie Blain demande de repasser, encore et encore. On voit le véhicule approcher. Tout le monde se penche légèrement, essayant de distinguer un peu mieux cette forme que l'on aperçoit désormais dans l'habitacle. Cette petite forme blanche, « frêle », qui tremble à l'avant du véhicule, cette silhouette que l'enquête évoque depuis quatre ans. Une bretelle sur la robe d'été, des cheveux sombres. Joachim, le papa de Maëlys, et Colleen, sa grande sœur, viennent de quitter la salle. Sur l'écran, l'auto de Lelandais continue ses allers-retours. Ce que nous regardons là, tous stupéfaits, les yeux rivés sur l'écran géant, ce sont les dernières secondes de la vie de Maëlys De Araujo.

— Monsieur Lelandais, c'est bien vous que l'on voit à côté de Maëlys sur ces images ?

L’homme en chemise noire lève les yeux et lâche d’une voix surprenante de petit garçon :

— Oui, madame la présidente.

Un aveu que Nordahl Lelandais avait refusé cent fois de faire, confronté fin 2017 à ces images, niant reconnaître sa propre voiture, récusant l’horaire, le trajet, récusant tout. S’était-il réformé, assagi, « reconstruit », comme il l’affirme désormais, grâce à ce patient travail qu’il prétend faire via son suivi psychologique ? En avait-il fini avec ses mensonges et ce qu’il nomme lui-même sa « lâcheté » ? Ses réponses aux questions suivantes de la présidente sonneront comme un cinglante négation :

— Qu’est-ce qui se passe dans cette voiture, à 2 h 47 du matin quand ces images sont prises, monsieur Lelandais ? Maëlys ne pleure pas ? Elle ne demande pas à retourner voir sa maman ?

— Non… Je n’ai pas beaucoup de souvenirs. On parle… On parle des chiens. Elle disait qu’elle aimait bien les chiens, et qu’elle aimait bien ma voiture…

— Tout va bien alors dans cette voiture ? insiste Valérie Blain, d’un ton acerbe que l’accusé perçoit mal.

— Oui, madame la présidente.

— Tout va bien dans la voiture, et dans deux ou trois minutes, Maëlys sera morte ? C’est ça que vous persistez à nous dire, monsieur Lelandais ?

— Oui, madame la présidente.

M^e^ Caroline Rémond est l’avocate des familles des petites cousines agressées par Nordahl Lelandais. Elle a été actrice d’un des instants les plus saisissants des assises de Grenoble, même si ce n’est pas celui sur lequel les médias ont fait un focus. L’avocate sait où elle veut aller : Nordahl Lelandais a reconnu avoir filmé les agressions sexuelles commises sur ses deux petites cousines. Les images terribles ont été projetées à Grenoble, dans une consternation générale. Aurait-il également filmé les derniers instants de Maëlys ? Elle l’interroge sur un iPhone qu’il a jeté dans le lac du

Bourget, au lendemain de sa première audition après la disparition de la petite fille.

— Qu'est-ce qu'il y avait sur ce téléphone ? demande

Me Rémond.

— Je vous l'ai dit, ce téléphone ne fonctionnait pas, répond sèchement l'accusé.

— Pourquoi l'avoir gardé pendant un an, alors ?

— Je récupérais des pièces dessus. J'ai décidé de m'en débarrasser parce que j'étais devenu suspect. Et je n'avais pas envie d'avoir à justifier la possession de ce téléphone que j'avais volé dans une soirée…

— S'en débarrasser, il suffit de le jeter. Pourquoi l'avoir détruit longuement à coup de pierre avant de le balancer à l'eau ?

La question méritait d'être posée.

« *Sur ce téléphone qu'il avait depuis plus d'un an, je suppose qu'il y avait des preuves extrêmement compromettantes des dernières heures vécues par Maëlys De Araujo*, confie Caroline Rémond à la suspension de séance. *Je lui ai demandé s'il s'était filmé en train de tuer Maëlys…* »

La cour résonne encore de ce témoignage que vient de livrer un de ses anciens amis, présent au lac du Bourget :

« *Pourquoi il cassait ce téléphone ? Il m'a dit qu'il fallait pas que les flics le retrouvent…* »

J'ai passé plusieurs dizaines d'heures dans la salle 6 du palais de justice de Grenoble, où siégeait la cour d'assises qui a jugé Nordahl Lelandais ces mois de janvier et février 2022. J'étais assis la plupart du temps sur la droite de la salle, « côté Nordahl », comme disaient le public et la presse.

À quelques bancs des parties civiles, derrière Jennifer De Araujo, Joachim et leur fille Colleen. L'accusé était devant moi, légèrement de profil, et faisait face aux parties civiles. La scène était parfaitement dégagée. Pas une fois, pendant toutes ces heures, son regard n'a cherché ceux de Jennifer, de Joachim ou de Colleen. Ces regards qui l'appelaient en

permanence, cherchaient à le happer, pleins de douleur et de questions. Quand Jennifer De Araujo a gagné la barre pour raconter le pire jour de sa vie, il a gardé la tête baissée, souvent prise entre ses mains. Les paupières lourdes. Colleen, la grande sœur de Maëlys, entendue peu après, a réussi à l'extirper quelques secondes de cette torpeur.

— Est-ce que vous avez violé ma sœur ? lâchera-t-elle sans préavis, interpellant directement l'accusé, tentant de dynamiter l'iceberg de déni qui lui faisait face.

— Non, je n'ai pas violé votre sœur.

Le bloc de glace tenait bon. Mais fissuré, peut-être, par le courage de la sœur de sa petite victime. Jennifer De Araujo me confiera, le soir de leur audition, à quel point elle était fière de *ses filles*.

Peut-être qu'il avait été près de rompre, cet après-midi de février. Mais ses yeux se sont une nouvelle fois détournés, avant de plonger au fond du box.

Le plus souvent, pendant ces assises, Nordahl Lelandais regarde le vide. Se lève quand la présidente lui demande. Se rassoit comme une mécanique. Il semble alterner des moments de vertige et d'absence. Hagard, les yeux humides. Mais une seconde plus tard, il est déjà dans le défi. Corrige un détail, nie, puis s'excuse. Revient à son rôle de repentant, « *lâche et con* ».

Il a rejoué la séquence de la responsabilité diluée. Ce n'est jamais vraiment sa faute. C'est un peu celle de l'institution militaire qui l'a rejeté, et dont lui-même se dit déçu ; un peu aussi celle des clients qui n'ont pas accouru lorsqu'il a monté son affaire de dressage canin. Celle de la cocaïne et de l'alcool, qui ont fait de lui un être sans boussole et sans horaires. Celle de la malchance, du destin hostile. Celle de ses ex, cette armée de femmes incapables de l'aimer. Et comme un bouquet, cette répartie qui assommera la cour d'assises, après l'audition d'une écoute téléphonique entre l'accusé et sa compagne de l'époque, en pleurs à la barre, au cours de laquelle il lui

reproche de ne pas avoir répondu à un texto, cette nuit du 27 août. Et donc, d'être en partie responsable de ce qui allait suivre.

Valérie Blain, sévère :

— Vous souhaitez ajouter quelque chose à cet échange, monsieur Lelandais ?

— Ben, je suis désolé : si elle m'avait répondu… je serais parti. Et la petite serait encore là.

Le mur de glace qu'évoquaient les enquêteurs, au tout début des gardes à vues, il y a déjà plus de quatre ans, s'est reconstruit. Infranchissable. Inflexible. Définitif.

Et puis le moment est arrivé. La présidente de la cour d'assises, Valérie Blain :

— Monsieur Lelandais, c'est le moment de vous expliquer : vous avez la parole…

On craignait la suite. Elle arrive. Une version usée, qu'il sert depuis l'instruction. Il la répétera inchangée, d'une voix mécanique. Il suffit de reprendre ce livre au début, on retrouvera l'histoire. Les chiens. Les sanglots soudains de l'enfant. Le retour du refoulé d'avril précédent, le fantôme d'Arthur Noyer. Il frappe la petite fille sans savoir pourquoi. Il cache le corps, retourne au mariage pour se forger une « *forme d'alibi* ». Repart. Direction la Chartreuse, pour y « *abandonner le corps* ». Achève sur quelques larmes : « *Je mérite la lourde peine qui va être prononcée. Je l'accepte*. »

Février 2022 : il y a quatre ans, presque jour pour jour, que Nordahl Lelandais a été confronté à la découverte du sang de Maëlys dans le coffre de sa voiture, et a décidé d'avouer qu'il avait bien tué la petite fille. Il avait eu alors les mêmes mots d'excuse pour la famille et sa petite victime. Oui. Il a tué Maëlys. Il ne sait pas pourquoi, ni comment. Un coup. Trois coups, très violents au visage. Peut-être quatre, à la réflexion. « *Je ne peux pas*

*l'expliquer. Comment expliquer l'inexplicable ?* » Pendant des heures, il maintient cette version de l'acte incompréhensible et involontaire. En toute fin de deuxième semaine, après plus de cinq heures d'interrogatoires croisés, menés en vagues successives par la présidente Valérie Blain, par les avocats des parties civiles, sommé enfin par son avocat d'aller un peu plus loin, on le sent soudain frémir.

« *Tu n'es pas jugé pour viol* », lui lance son conseil. Mais le reste ?

— On ne va plus tourner autour du pot, insiste Alain Jakubowicz : est-ce que tu reconnais avoir enlevé Maëlys ? Est-ce que tu reconnais avoir volontairement donné la mort à une petite fille de huit ans ?

La voix est faible, la salle hésite sur le mot qui s'échappe du box vitré :

— Oui.

Les journalistes hésitent eux-aussi à définir la portée de cette confession à l'économie. Déclamée à mi-voix dans le *money time*. À mi-voix et à demi-mots. Les avis sont partagés. Vient-il de craquer ? S'agit-il d'une subtile manœuvre de M^e^ Jakubowicz, patiemment travaillée en amont ?

— Tu reconnais l'intégralité des faits qui te sont reprochés ? demande M^e^ Jakubowicz.

— Oui. Je reconnais l'intégralité des faits qui me sont reprochés.

S'agit-il d'aveux ? Alors, ce sont des aveux en trompe-l'œil. Des mots *a minima* qui ne satisfont personne, à commencer par les parties civiles. La famille voulait entendre autre chose que cette reddition dictée par son avocat, reprise en écho, comme un comédien dit un texte. « *Une récitation écœurante* », me glisse Jennifer De Araujo. « *Une mauvaise pièce de théâtre* », jugera de son côté

M^e^ Rajon, son avocat. Des mots consentis surtout parce qu'ils ne changent rien sur une éventuelle requalification des faits. Du « juridisme », commenteront les habitués des prétoires. Oui, mais pas seulement : en cas de reconnaissance du viol, l'accusé risquerait la « perpétuité réelle », sans

possibilité de bénéficier d'une mesure de libération après la période de sûreté.

Sur le « volet Maëlys » de ces assises, tout ce que l'accusé vient de reconnaître était déjà présent dans l'acte de mise en accusation. Celui-ci porte bien sur les chefs d'enlèvement, séquestration, meurtre de mineur de moins de quinze ans, précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime, commis le 27 août 2017. Les zones d'ombre sont hors-champ et le restent.

Sur le déroulé exact de la soirée du 27 août, il ne confessera rien. Depuis des semaines, depuis des mois, le vrai sujet qui a plané sur ces assises de Grenoble, c'était bien entendu celui de cet « *autre crime* ». La question d'une éventuelle agression sexuelle, ou d'un viol, constamment suggérée par les avocats de la famille. Sur ce point, Nordahl Lelandais a gardé un immense silence. « A-t-il abusé de Maëlys près de la voie ferrée, pendant ce temps mort qui échappe à la *time line* de cette nuit d'horreur ? », demande M^e^ Rajon. « A-t-il mis la main dans sa petite culotte, pendant qu'il la frappait ? », insiste M^e^ Caroline Rémond. « A-t-il entendu craquer les os du visage de la petite fille, et vu son visage se fissurer sous les coups d'une violence extrême qu'il lui assène ? », lui jette M^e^ Vatinel, l'un des avocats de Joachim. « L'a-t-il filmée en train d'agoniser sur le siège passager de l'Audi ? » « *Non !* » jette l'accusé, rigide.

Mis à part quelques réponses ou gestes d'agacement, plus vifs au fur et à mesure que les séances avancent, il continue de ne manifester aucune émotion.

Toutes ces autres questions qui taraudent la famille, les jurés, le public et la presse restent elles-aussi sans réponses. Est-ce que la petite fille s'est défendue ? Que sont ces griffures que l'accusé affichait sur les bras, les jours qui ont suivi le mariage ? Rapportera-t-il les derniers mots prononcés par Maëlys, qu'il est seul à pouvoir restituer ? Silence. Les avocats, la présidente ont essayé de les lui arracher. Jennifer De Araujo les lui avait demandés, quelques jours plus tôt, droite et digne face au box. Il n'aura rien

cédé. Après quatre années d'enquête, trois semaines de procès d'assises et ces 23 000 pages de dossier, le sens de cette tragédie demeure un mystère opaque et désolant. Comme l'a été l'affaire de l'adjudant Pierre Chanal, suicidé à l'ouverture de son procès, et qui n'avouera jamais. Comme celui qui entoure encore Michel Fourniret, qui n'avoue qu'à l'aide d'ellipses et de formules obscures. Ou comme celui qui concerne la série de meurtres hideux commis en 1888 par Jack l'Éventreur : les énigmes estomperont pour toujours les certitudes et les explications.

Ce rapport – au même titre que l'enquête judiciaire, que la cour d'assises et que les 23 000 pages du dossier – aura avancé dans l'obscurité de Nordahl L.

Sans en dissiper tout à fait l'ombre qui demeure dans ses recoins. « *Il n'y a que lui qui sait…* », murmure Jennifer De Araujo.

À l'issue d'un procès d'assises fleuve, les plaidoiries et le réquisitoire ont filé à la vitesse d'un train-express. Le procureur général, après avoir confirmé que le viol ne pouvait juridiquement être retenu dans le dossier Maëlys, a requis la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. L'après-midi,

M^e^ Jakubowicz s'est avancé, vibrant d'émotion, pour dénoncer le matraquage médiatique. En même temps, il s'interrogera devant la cour : « *Comment défend-on un homme qui a enlevé et tué une petite fille de huit ans ? Voilà quatre ans que je me pose la question, depuis le jour où la vérité s'est imposée à moi.* »

Instant saisissant, où le statut même de la défense est posé, et sur lequel Alain Jakubowicz s'est maintes fois exprimé. L'avocat profitera du moment pour achever son *mea culpa* sur la silhouette frêle en robe blanche de la caméra de Pont-de-Beauvoisin. Il avait vu, on s'en rappelle, une femme mûre là où se tassait Maëlys, terrorisée dans un recoin de l'Audi. « *Je n'aurais*, explique-t-il, *jamais dû donner mon avis à partir d'une vidéo de mauvaise qualité. Je m'en excuse publiquement.* »

Dernier à s’exprimer avant la clôture des débats, Nordahl Lelandais renouvelle ses excuses à toutes les familles « *à qui il a fait du mal* ». La salle se retrouve brutalement en février 2018, aux premiers aveux, le jour où il avait conduit les enquêteurs au corps de Maëlys avant de s’effondrer, demandant pardon aux parents de la petite fille. Retour à la case départ. Rien n’a bougé. Les lignes de front sont intactes. Les mystères Lelandais aussi. Il demande pardon, mais ne regarde pas les bancs des parties civiles. Ses yeux se perdent une dernière fois dans les boiseries de la cour d’assises. Les débats sont clos. Les jurés se retirent.

Après sept heures de délibérations, la cour d’assises de L’Isère a condamné Nordahl Lelandais à la réclusion criminelle à perpétuité, avec période de sûreté de vingt-deux ans. La peine réclamée par l’avocat général. La peine maximale à laquelle il pouvait être condamné. Son avocat annonce qu’il ne fera pas appel de la décision.

Jennifer De Araujo me parle de soulagement. D’éternité aussi. Du manque qui ne se dissipera jamais.

Ce vendredi 18 février, c’est le jour de son anniversaire. Il a trente-neuf ans. Cerné des gardes de l’administration pénitentiaire, le condamné s’éloigne, retournant à l’abîme. Laissant en pleine lumière le visage de Maëlys De Araujo, dont les portraits rayonnants reflètent encore les derniers feux de l’enceinte judiciaire. Peut-être qu’elle le voit quitter le box, l’homme aux chiens, l’homme de la noce de Pont-de-Beauvoisin, celui qui fut le dernier à croiser son regard.

# REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à mes éditeurs, Isabelle et Hervé Chopin pour leur soutien sans faille et leur amitié depuis maintenant dix ans, pour avoir cru à ce projet et l'avoir accompagné dès le premier jour.

Mes remerciements aussi à :
Séverine Cleyet-Marrel,
Anne-Sophie Martin,
François Barrère,
Cyril Moënne, chef de cabinet du procureur général, cour d'appel de Grenoble,
Jean-Claude Fregosi, greffier-audiencier à la cour d'appel de Grenoble.